

Commission des espaces verts
réunion du 7 mai 1971



Les membres de la commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des Adjointes, le vendredi 7 mai 1971 à 18h30, sous la présidence de M. Edouard Derieppe, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. Hénaux, adjoint au Maire
Mme Debaene, conseiller municipal
M. Durier, conseiller municipal
M. Ibled, conseiller municipal
M. Mollet, conseiller municipal



Etaient excusés :

M. Dernoncourt, conseiller municipal
M. Lefèvre, conseiller municipal
M. Wavrant, conseiller municipal
Melle Inglebert, secrétaire général adjoint

Assistaient à la réunion :

M. Marquis, Ingénieur en chef, directeur des services techniques
M. Lhotellier, directeur du service des espaces verts
M. Decottignies, chef de bureau à la direction des services techniques

Secrétaire de séance :

M. Verstraete René, rédacteur au service des espaces verts,

M. le Président déclare ouverte, cette première réunion de la commission des espaces verts récemment formée, souhaite la bienvenue aux membres qui la composent et dit sa conviction de voir fonctionner efficacement la commission comme par le passé.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/10 - demandes de transferts de crédits -

- a) budget primitif de 1971 section d'investissement :
chapitre 901-5 article 231-0-A - travaux de grosses réparations :
réfection de la pataugeoire du square Lardemer -

Un crédit de 13.000 F. destiné à la réfection de la pataugeoire du square Lardemer a été inscrit au BP 1971 à la demande des services de construction et d'entretien des immeubles communaux.

Or, il est apparu que les travaux pourraient être exécutés à moindres frais par l'application d'un nouveau produit plastique mis sur le marché après l'inscription du crédit considéré.

Ce procédé a été essayé et les résultats obtenus sont concluants. Les travaux pourraient être exécutés par les agents du service des espaces verts.

Dans ces conditions, le prix de revient des réparations s'élèverait à 1.000 F.

En conséquence, il serait souhaitable que le reliquat du crédit : 12.000 F. soit transféré à l'article 230.0.A1 - travaux d'aménagement et d'équipement - en vue d'aménager le hangar à usage de remise et d'atelier nouvellement construit au jardin Vauban.

Ce crédit permettrait l'installation de l'éclairage et du chauffage et la confection de casiers destinés à remiser les pièces détachées.

- b) budget supplémentaire de 1971 - section d'investissement :
chapitre 904-90 - article 230.3 A - cimetières - allées - revêtements hydrocarbonés -

Au cours de l'année 1970, les allées des cimetières de l'Est et du Sud ont reçu un revêtement d'asphalte couvrant une superficie de 9.210 m².

Sur un crédit de 384.879,18 F., subsiste au budget supplémentaire de 1971, un reliquat de 55.000,00 F. qui ne permet pas de mettre une tranche supplémentaire de travaux en chantier, à noter que toutes les allées principales ont été recouvertes d'asphalte.

Ce crédit pourrait être transféré au chapitre 901-5 article 230.0C : aménagement des abords de la Citadelle, en vue de continuer les travaux d'asphaltage des allées.

Pour mémoire, rappelons que 5.600 m² ont reçu un revêtement l'an dernier.

Avis favorable de la commission.

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la Commission des finances pour avis.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/11 - Aménagement de terrains de sports - demande d'un crédit spécial -

a) terrains sis à Lambersart -

Au cours de sa réunion en date du 8 février 1971, la commission de l'éducation physique et des sports a souhaité :

- 1°) l'aménagement en terrain de hockey de la parcelle communale n° 46 de la section AY, ayant une contenance de 19.600 m²;
 - 2°) l'aménagement en terrain de rugby de la parcelle communale n° 80 de la section AY ayant une contenance de 24.000 m²;
 - 3°) l'acquisition et l'aménagement en terrain de football sommaire des parcelles 36, 37 et 38 de la section AY ayant une contenance de 24.917 m²,
- soit au total 65.517 m².

Ces terrains de sports compenseront les parcelles sises au Pont Royal mises à la disposition des Ponts et Chaussées, pour la construction du boulevard périphérique.

Les travaux d'aménagement seront les suivants :

- enlèvement des décharges
- nivellement au bulldozer
- semis de gazon
- roulage

La dépense s'élèvera à 120.000 F.

x

x x

D'autre part, le 5 mai 1971, M. Allard, adjoint délégué aux sports a demandé l'aménagement des terrains repris ci-après :

b) terrains sis à Lille et Saint-André -

- n° 1 Lille - angle du boulevard Pasteur et de la rue Le Corbusier :

Sur cette parcelle, il est techniquement impossible de prévoir l'aménagement d'un terrain de football, sans entraîner des dépenses considérables;

Il subsiste actuellement des murs de fortification très épais et de nombreux arbres séculaires qu'il faudrait abattre;

De plus, il faut prévoir des apports de terre très importants, en vue de niveler le terrain.

.../...

- n° 2 - Saint-André - Route Nationale - Pont Royal -

- aménagement d'un terrain de football et des abords :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - débroussaillage | } | 15.000 m2 à 2,00 F. = 30.000 F. |
| - nivellement | | |
| - semis de gazon | | |

- n° 3 - Lille - angle boulevards Pasteur et Carnot -

- aménagement d'un terrain de football et des abords :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - débroussaillage | } | 33.000 m2 à 2,00 F. = 66.000 F. |
| - nivellement | | |
| - semis de gazon | | |

- n° 4 - Lille - angle boulevards Pierre de Coubertin et de la République :

- aménagement d'un terrain de football et des abords :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - débroussaillage | } | 33.000 m2 à 2,00 F. = 66.000 F. |
| - nivellement | | |
| - semis de gazon | | |

- n° 5 - Lille - avenue Denis Cordonnier -

- aménagement de terrains de boules et des abords :

- | | | |
|-----------------------|---|---------------------------------|
| - débroussaillage | } | 17.800 m2 à 2,00 F. = 35.600 F. |
| - nivellement | | |
| - accès | | |
| - jeux pour enfants | | 10.000 F. |
| - pose de bancs | | 20.000 F. |
| - épandage de schiste | | 10.000 F. |
| - plantations | | 10.000 F. |
| | | <hr/> |
| | | 85.600 F. |

- n° 6 - Lille - avenue Adolphe Max -

- aménagement de terrains de boules et des abords :

- | | | |
|-----------------------|---|-----------|
| - débroussaillage | } | 5.000 F. |
| - nivellement | | |
| - jeux pour enfants | | 10.000 F. |
| - pose de bancs | | 16.000 F. |
| - épandage de schiste | | 8.000 F. |
| - plantations | | 6.000 F. |
| | | <hr/> |
| | | 45.000 F. |
- soit : 412.600 F.

Par ailleurs, la pose des pare-balles nécessaires s'élève à 45.000 F. ; les emplacements et longueurs indispensables ont été fixés par le service des sports.

- soit au total : 457.600 F.

M. Hénaux estime que le projet d'aménagement d'un terrain de football à l'angle des boulevards Pierre de Coubertin et de la République devrait être abandonné.

Selon lui, le choix n'est pas judicieux et la situation du terrain ne permet pas un accès facile.

M. Durier souhaite, à cet endroit, l'agencement d'un terrain qui sera très utile pour les lycées Pasteur et Valentine Labbé.

M. Marquis précise que l'accès du terrain de sports pourrait se faire facilement par la rue Paul Doumer à La Madeleine.

Le président est d'avis que la création du terrain de football repris sous le n°4 de l'énumération soit subordonnée à l'obtention de la totalité des crédits demandés. Sa réalisation n'interviendrait que si cette condition est remplie.

La commission se range à cet avis.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971.

71/12 - Terrain de football des Bois Blancs - rue François Millet - demande de modification de l'orientation -

Par délibération n° 70/8004, en date du 30 janvier 1970, le Conseil municipal a décidé l'aménagement d'une vaste zone située dans le quartier des Bois Blancs et notamment d'un terrain de football.

Des travaux de débroussaillage, de nivellement ainsi que la pose d'une clôture ont été exécutés.

De plus, il a été procédé à d'importants apports de terre afin de réaliser l'engazonnement.

Or, les clubs utilisateurs du terrain de football ont sollicité de la Ville, le changement d'orientation de ce terrain.

Une étude a été exécutée. Il en résulte que la demande ne paraît pas justifiée. En outre, pour réaliser ce changement, il faut prévoir des apports de terre considérables, ce qui entraînerait une charge financière pour la Ville, alors que la plaine de jeux a été récemment aménagée (1970).

Le terrain actuel a pour dimensions :

- longueur 80 m
- largeur 53 m

Le Président signale, à l'intention des membres nouvellement élus, que le terrain de football a été aménagé rue François Millet, à la demande du Racing club des Bois Blancs.

Les dirigeants s'étaient alors déclarés très satisfaits de cette réalisation.

M. Marquis fait savoir que le service des voies navigables exécutera le creusement de la déviation de la Deûle au début du VI° plan, soit vraisemblablement dans le courant de l'année 1972. D'autre part, pour créer une zone industrielle ce service a demandé à la Direction des Domaines, une évaluation du coût des terrains aménagés en 1970 par le service des espaces verts.

Il estime que la vaste zone verte des Bois Blancs est absolument indispensable aux habitants du quartier et souhaite que le projet de la Chambre de Commerce, tendant à étendre les installations du port fluvial, ne soit pas mis à exécution.

Les commissaires décident de revoir la question après avoir eu connaissance, avec exactitude, des travaux envisagés par le service des voies navigables.

.../...

Extrait du procès-verbal transmis pour information :

- a) à la direction des affaires scolaires, culturelles et sportives
- b) à la direction des services juridique et immobilier
- c) à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971.

71/13 - Acquisition d'une pelle mécanique Poclain - demande d'un crédit à inscrire au budget supplémentaire de 1971 -

Lors de ses réunions en date des 19 septembre 1969, 5 mai et 8 octobre 1970, la commission des espaces verts a souhaité l'inscription d'un crédit à la section d'investissement du budget, en vue d'acquérir une pelle mécanique de marque Poclain destinée notamment au creusement des fosses au cimetière du Sud.

L'engin identique, dont dispose le service, est arrivé à la limite d'usure.

En conséquence, il faudrait prévoir :

- 1°) l'inscription, au chapitre 901-5, de la section d'investissement du budget supplémentaire de 1971, d'un crédit de 90.000 F.
- 2°) le financement de cette dépense sur les fonds généraux.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/14 - Bois de Boulogne et de la Deûle - Achat éventuel -

La direction des travaux du Génie vient de faire savoir à la Ville, que l'ensemble des Bois de Boulogne et de la Deûle était en cours de remise au service des Domaines qui doit procéder à sa cession.

De gros travaux d'aménagement et d'amélioration ont été exécutés depuis 1967.

Les bois constituent un lieu de détente et de repos pour les Lillois et en particulier pour ceux qui ne peuvent partir en vacances et en week-end.

Afin de préserver cette vaste zone verte, il serait très souhaitable que la Ville devienne propriétaire des terrains.

Les services juridique et immobilier présenteront un rapport au Conseil d'Administration, afin que celui-ci soit en mesure de prendre une décision.

Les membres de la commission, vu l'intérêt considérable que suscite ce vaste ensemble, souhaitent vivement que la Ville s'en rende propriétaire.

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la direction des services juridique et immobilier, pour présentation d'un rapport à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/15 - Aménagement des abords de la Citadelle - Information -

a) Etat de l'avancement des travaux :

Depuis plusieurs années, la Ville de Lille a fait un effort considérable pour mettre en valeur la zone verte qui entoure la Citadelle de Lille. Un crédit de 649 800 F a été inscrit au B.P. 1968.

Cette zone va devenir progressivement un lieu de repos et de détente très précieux pour Lille, et en particulier pour ceux qui n'auront pas, pour diverses raisons, la possibilité de s'évader pendant les week-end.

Des travaux très importants ont été exécutés :

- débroussaillage général du bois et de ses talus, sélection des arbres et divers travaux de bûcheronnage;
- aménagement du Grand Carré, réfection des murs et mise en eau du fossé avec alimentation à partir du cantonnement de pêche;
- construction d'un pont avec la participation du Génie face à la Porte Dauphine; ce pont permet aux promeneurs de passer d'une enceinte à l'autre;
- pose de tables rustiques de pique-nique et de corbeilles à papiers;
- pose de bancs et de jeux de bois pour les enfants.

Aménagement des plans d'eau :

- du cantonnement de pêche, réfection des berges, alimentation en eau;
- curage de pièces d'eau et dévasage.

Travaux d'amélioration de l'infrastructure générale :

- asphaltage de l'allée principale (5 600 m²) reliant l'entrée du cantonnement de pêche au Grand Carré - 1 400 m de long;
- asphaltage de l'allée menant du Pigeon voyageur aux volières (3 300 m²), installation de l'éclairage;
- construction de :
 - deux chalets de nécessité;
 - d'un abri pour les promeneurs;
 - d'un chalet à usage de buvette-friterie.

.../...

Perspectives d'avenir :

- Poursuite des travaux d'amélioration :

- 1°) installation de ponts rustiques sur les plans d'eau;
- 2°) mise en valeur de la 2ème enceinte;
- 3°) asphaltage des allées piétonnières;
- 4°) éclairage des bois de Boulogne et de la Deûle.

Cet ensemble aménagé s'intégrera, dans l'avenir, dans un ensemble plus vaste qui comprendra l'aménagement d'une partie de la Deûle et de la façade de l'Esplanade.

b) Protection du site :

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle, le service des espaces verts a prévu l'assainissement des pièces d'eau.

Elles ont été réfectionnées dans leur ensemble et leur maintien a été décidé car elles apportent un élément supplémentaire de vie et d'agrément à cette zone de détente.

Par lettre en date du 4 février 1971, l'avis de M. Houvriez, Architecte des Bâtiments de France a été demandé.

Le 15 février suivant, M. Houvriez nous faisait connaître sa position au sujet de la conservation des plans d'eau, celle-ci rejoint entièrement celle qui est envisagée par le service des espaces verts ; en voici les termes :

"Il m'est possible de vous rappeler que la Citadelle avec ses bâtiments, ses bastions, ses fossés, ses demi-lunes, ses glacis, sont classés Monuments historiques. Vous avez depuis quelques temps déjà aménagé les différents plans d'eau existants : le grand carré, celui se trouvant près du jardin des animaux, etc.. Il est incontestable que mon service verra un grand intérêt à ce que soient conservés les différents plans d'eaux existants qui sont les derniers témoins des ouvrages de défense de la Citadelle. Cependant, il serait utile que ces plans d'eau soient animés comme le sont certains qui démontreront plus facilement l'élément de détente proposé aux promeneurs.

Les commissaires unanimes estiment que les travaux exécutés dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle forment une très belle réalisation et disent toute leur satisfaction.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale, pour information.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/16 - Résorption des bidonvilles - Cité de transit rue du Chevalier de l'Espinard prolongée - Information -

La SAHRNORD a construit une cité de transit rue du Chevalier de l'Espinard prolongée destinée à héberger notamment les habitants du sentier Jeanne Hachette.

Lors de sa réunion en date du 17 septembre 1970, la commission de l'habitation et de la rénovation urbaine a suggéré "que les espaces verts soient aménagés par les services municipaux ou sous leur contrôle. Les frais d'installation seraient alors remboursés par la SAHRNORD".

Le 8 octobre 1970, les membres de la commission des espaces verts, ont émis un avis favorable sous réserve de l'attribution de crédits.

Par lettre en date du 22 mars 1971, la SAHRNORD a fait savoir que l'entreprise Masquelier a été chargée des travaux d'aménagement. Un semis de gazon et quelques plantations seront exécutés en vue d'agrémenter les abords.

L'entretien du terrain sera effectué par le service des espaces verts sans contrepartie.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Extrait du procès-verbal transmis, pour information :

- a) à la direction des services juridique et immobilier
- b) à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

71/17 - Concession par bail du droit d'affichage sur les propriétés communales - Suppression d'emplacements - compensation -

Lors de sa réunion en date du 4 février 1971, la commission des espaces verts a émis un avis défavorable à la pose de chevalets métalliques, destinés à l'affichage, au voisinage des voies publiques, avis partagé par la commission de la voie publique le 28 octobre 1970.

Le 16 février 1971, le conseil d'administration a décidé de rejeter la demande de la société "Avenir-Publicité" tendant à implanter des chevalets métalliques sur des terrains communaux.

Les commissaires prennent acte de cette information avec satisfaction.

Commission des espaces verts

Réunion du 7 mai 1971

QUESTIONS DIVERSES

71/13 - Junicode du Bois de Boulogne - Utilisation -

Pour faire suite au souhait émis par la commission lors de sa réunion du 4 février 1971, le service des espaces verts a, par lettre en date du 22 mars 1971, demandé au Commandant du groupement n° 12 de la C.R.S. d'étudier la possibilité de faire diriger les évolutions des jeunes gens sur la piste de junicode du Bois de Boulogne.

Le 14 avril suivant, M. Silbereis, commandant de groupement a fait savoir qu'il ne lui était pas possible d'acquiescer au désir de la Ville en raison d'une part de l'état de la piste qui ne pourrait permettre une exploitation rentable et d'autre part, le programme des pistes étant complet pour l'année 1971.

Néanmoins, l'an prochain, la participation des agents de la C.R.S. pourrait être consentie.

Le service des espaces verts reprendra contact en temps voulu.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale, pour information.

Commission des espaces verts

réunion du 7 mai 1971

71/19 - Aménagement d'un terrain de football au groupe LOPOFA - rue de l'Asie -

M. Durier demande si le service des espaces verts pourra aménager un terrain de football dans le groupe LOPOFA, sur une parcelle communale.

M. Lhotellier lui fait savoir que la parcelle disponible est trop exiguë.

Il serait souhaitable, selon M. Durier, d'y aménager alors une plaine de jeux et d'acquérir les terrains situés à proximité des établissements TUDOR, côté rue de l'Asie ainsi que ceux situés sur le territoire de Faches-Thumesnil, chemin des Bois Blancs.

M. Marquis estime que le service des sports doit fournir le nombre de terrains de sports nécessaires, en conséquence il faudra envisager d'acquérir des terrains situés sur le territoire des communes limitrophes.

Cet avis est partagé par les commissaires.

Extrait du procès-verbal transmis :

- a) à la direction des services juridique et immobilier, pour suite à donner.
- b) à la direction des affaires scolaires, culturelles et sportives, pour information.

Commission des espaces verts

réunion du 7 mai 1971

71/20 - Aménagement des Dondaines - occupation illicite des terrains -

Au cours de l'hiver 1970/1971, le service des espaces verts a aménagé les Dondaines.

Les décharges clandestines ont été évacuées ; le terrain nivelé a été ensemencé.

Or, il a été constaté que des "casseurs" de voitures s'installent illicitement sur les terrains agencés.

Les commissaires souhaitent que les occupants sans droit soient expulsés.

D'autre part, ils émettent le voeu que les roulettes stationnées sur les terrains communaux sis rue du faubourg de Roubaix soient regroupées, ceci permettra de poursuivre l'aménagement des terrains.

Le service des espaces verts fera le nécessaire.

Extrait du procès-verbal transmis, pour information :

--à la direction des services juridique et immobilier

Commission des espaces verts
réunion du 7 mai 1971

71/29 - Construction d'un crématorium au cimetière du Sud -

Pour répondre à la question posée par M. Mollet, tendant à savoir si la Ville de Lille envisage la construction d'un crématorium, M. Marquis indique qu'une étude technique et financière a été exécutée il y a quelque temps.

Après un bref historique de l'affaire, M. Marquis signale que la construction d'un crématorium dans un cimetière existant est restée de la compétence communale.

MM. Durier et Mollet demandent que le projet soit repris et souhaitent que la construction soit entreprise le plus vite possible.

Extrait du procès-verbal transmis :

- a) à la direction des services de construction et d'entretien des immeubles communaux;
- b) à l'Administration municipale, pour information.

Séance levée à 21h05.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des services
techniques,

Le Secrétaire de séance,

E. DERIEPPE

R. VERSTRAETE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES

Espaces verts

RV/GD



Commission des espaces verts

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le vendredi 7 mai 1971 à 18h30.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la réunion du 4.2.1971
- budgets primitif et supplémentaire de 1971 -- section d'investissement -- transferts de crédit --
- aménagement des terrains de sport -- demande d'un crédit spécial --
- acquisition d'une pelle mécanique Poclain -- demande d'inscription d'un crédit au budget supplémentaire --
- terrain de football des Bois Blancs rue François Millet -- demande de modification de l'orientation --
- aménagement des abords de la Citadelle -- information --
 - a) état de l'avancement des travaux
 - b) protection du site
- résorption des bidonvilles, cité de transit rue du Chevalier de l'Espionard prolongée -- information --
- concession par bail du droit d'affichage sur les propriétés communales -- suppression d'emplacements -- compensation -- information --
- questions diverses --

L'Adjoint au Maire
délégué aux espaces verts,

E. DERIEPPE



Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

Les membres de la commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le mercredi 22 septembre 1971 à 18h30, sous la présidence de M. Edouard Derieppe, adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. Hénaux, Adjoint au Maire
Mme Debaene, Conseiller municipal
M. Durier, Conseiller municipal
M. Lefèvre, Conseiller municipal
M. Mollet, Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. Dernoncourt, Conseiller municipal
M. Ibled, Conseiller municipal
M. Wavrant, Conseiller municipal
Melle Inglebert, secrétaire général adjoint

Assistaient à la réunion :

M. Marquis, Ingénieur en chef, directeur des services techniques
M. Lhotellier, directeur du service des espaces verts
M. Decottignies, chef de bureau à la direction des services techniques

Secrétaire de séance :

M. Verstraete René, rédacteur au service des espaces verts.

Le procès-verbal de la réunion du 7 mai 1971 est adopté sans observation.

Commission des espaces verts

réunion du 22 septembre 1971

71/22 - Création et transformation d'emplois -

Lors de sa réunion en date du 8 octobre 1970, la commission des espaces verts a souhaité la création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste de commis indispensables à la marche du service ainsi que la transformation des emplois de surveillant de terrains de jeux et de concierge 1ère catégorie en postes de jardiniers (OP1).

La commission des finances, en sa réunion du 16 décembre 1970, a émis un avis favorable.

Le dossier a été transmis à la Direction des personnes pour suite à donner.

Par ailleurs, la prise en charge de l'entretien de la 1ère tranche des espaces verts de "la Croisette" (15.550m²) nécessite la création de deux postes de jardiniers.

En outre, le nombre de conducteurs d'engins dont dispose le service est insuffisant, il est souhaitable que deux postes soient créés.

La commission des espaces verts a émis un avis favorable pour ces quatre postes lors de sa réunion du 4 février 1971.

Le dossier a été transmis à la Direction des personnels le 11 février 1971, pour présentation d'un rapport à l'Administration municipale.

En résumé, avaient été retenues :

- a) la création d'un poste d'adjoint technique, d'un poste de commis, de deux jardiniers et de deux conducteurs d'engins ;
- b) la transformation d'un poste de surveillant de terrains de jeux et d'un poste de concierge de 1ère catégorie en postes de jardiniers.

Ces postes n'ont pas encore été créés ou transformés, ce qui entrave considérablement le fonctionnement du service.

De plus, le stade Henri Jooris est entretenu régulièrement par le service des espaces verts depuis le 1er novembre 1970 ; un jardinier-mosaïste logé y est affecté.

En conséquence, il est nécessaire de prévoir la création d'un poste de jardinier-mosaïste (OP2).

La commission unanime souhaite que les postes énumérés ci-dessus soient créés et pourvus le plus rapidement possible.

Par ailleurs, considérant que l'examen d'aptitude organisé les 8, 9 et 10 février 1971 n'a donné aucun résultat positif, les commissaires estiment qu'il serait très souhaitable d'envisager la possibilité de nommer adjoint technique, un contremaître du service des espaces verts qui donne toute satisfaction.

Il est entendu que cette nomination ne pourrait intervenir qu'après l'étude détaillée, par un jury dont la composition serait à définir, des dossiers individuels retraçant la carrière des contre-maîtres actuellement en fonction.

Extrait du procès-verbal transmis :

-- à la direction des personnels.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/23 - Acquisition d'une pelle mécanique de marque Poclain -
Crédit complémentaire - marché de gré à gré -

Par délibération n° 71/8007 en date du 25 juin 1971, le Conseil municipal a décidé l'acquisition d'une pelle mécanique Poclain et l'inscription d'un crédit de 90.000 F. au chapitre 901-5 article 214-9-A1 de la section d'investissement du budget supplémentaire de 1971.

Nous pouvons, dès lors, prévoir la passation d'un marché de gré à gré avec la société CIMME, dont le siège social est à Seclin zone industrielle, concessionnaire exclusif de la marque Poclain, sous réserve de l'attribution d'un crédit complémentaire de 11.000 F., ce matériel coûtant à présent 101.000,00 F. T.T.C. rendu à Lille.

Avis favorable de la commission.

Rapports au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/24 - Règlement des squares et jardins publics - complément -

Un arrêté municipal portant réglementation générale des promenades, squares et jardins publics de la Ville de Lille y compris les bois de Boulogne et de la Deûle, a été pris le 11 mars 1971.

Il convient de compléter les dispositions de cet arrêté comme suit :

Article 10 : Cycles et autres véhicules (4° alinéa)

Il est interdit de stationner sur les pelouses, devant les entrées de jardins et squares publics, et à l'intérieur du stand de tir à l'arc.

Article 19 : Cycles (3° alinéa)

La circulation des cycles est interdite les dimanches et jours fériés, sauf en ce qui concerne les enfants jusqu'à 10 ans.

Article 21 : Tenue et comportement du public (7° alinéa)

L'accès de la serre exposition du jardin des plantes est interdit aux visiteurs accompagnés de chiens même tenus en laisse. Les cycles et voitures d'enfants doivent rester à l'extérieur.

Avis favorable de la commission.

Le règlement général des promenades, squares et jardins sera modifié en conséquence, par voie d'arrêté.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/25 - Porte de Valenciennes - aménagement d'une aire de jeux - demande de subvention de l'Etat -

Lors de sa réunion en date du 7 mai 1971, la commission des espaces verts a émis un avis favorable à la réalisation des travaux d'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain situé Porte de Valenciennes. A cet effet, un crédit de 38.600,00 F. a été sollicité.

Appelée à émettre son avis, la commission des finances, en sa réunion du 26 mai 1971, s'est déclarée favorable à l'inscription du crédit correspondant, sous réserve que :

- a) l'Office d'H.L.M. de la Communauté Urbaine de Lille rétrocède gratuitement le terrain d'assiette à la Ville ;
- b) la subvention susceptible d'être obtenue de l'Etat soit sollicitée;

La direction des services juridique et immobilier est chargée de poursuivre la rétrocession à titre gratuit du terrain en cause.

La subvention de l'Etat susceptible d'être accordée en vertu du décret n° 66.658 en date du 1er septembre 1966 est sollicitée. Son montant ne peut excéder 75 % des dépenses retenues au devis agréé, à savoir : mise en état des sols, plantations, graines, plants etc...

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/26 - Entretien des espaces verts des H.L.M. - Coût -

Lors de la réunion de la commission des finances en date du 26 mai 1971, M. Frison a jugé opportun de soulever le problème de l'entretien, par la Ville, des espaces verts aménagés aux abords et dans les ensembles H.L.M.

sans contrepartie

Actuellement, la Ville entretient les espaces verts cernant les immeubles H.L.M., leur superficie est évaluée à 32,974 ha (19,98%) alors que la superficie totale des espaces verts est de 165 ha. Sont exclus de cette évaluation, les cimetières, terrains de sports et établissements scolaires.

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 16 octobre 1967, a décidé que la Ville devait entretenir ces espaces verts au même titre que les autres jardins, mais que l'Office devait les faire surveiller par des gardes assermentés.

La surveillance n'a jamais été assurée par cet organisme.

Le décret n° 65.484 du 26 juin 1965 précise, en son article 2, que les frais d'entretien des espaces verts peuvent être remboursés par le locataire sur justification, en sus du loyer principal.

Cet entretien pourrait donc être mis à la charge de l'Office public d'H.L.M. de la Communauté urbaine de Lille, la compétence dans le domaine du logement ayant été transférée à cet établissement public, en application de la loi du 31 décembre 1966.

Cependant, il convient de noter que les espaces verts de ces ensembles profitent à la collectivité, puisqu'ils sont ouverts au public.

La commission des finances estime que plusieurs solutions peuvent être envisagées, à savoir :

- a) l'entretien et la surveillance des espaces verts des H.L.M. sont assurés par la Ville qui récupère les frais correspondants auprès de l'Office d'H.L.M. qui supporterait cette charge dans le cadre de sa gestion ;
- b) l'Office d'H.L.M. assure directement l'entretien et la surveillance de ses espaces verts ;
- c) la Communauté urbaine de Lille prend à sa charge l'entretien et la surveillance des espaces verts implantés aux abords et dans les ensembles H.L.M.

Il est évident que ces solutions sont susceptibles d'entraîner un accroissement des charges locatives.

Les terrains sur lesquels sont agencés les espaces verts appartiennent à l'Office d'H.L.M. Ces derniers sont créés par l'entreprise privée suivant des plans fournis par le service des espaces verts ;

après exécution, l'entretien est assuré par la Ville.

Une étude du coût de l'entretien a été exécutée par le service des espaces verts. Il en résulte que l'entretien des 32,974 ha de jardins représente une dépense annuelle de l'ordre de 380.000,00 F., si ce travail était confié à l'entreprise privée, il en coûterait 445.000 F.

Considérant que le nombre de locataires s'élève à 11.000 environ :

- dans le premier cas les charges locatives annuelles seraient relevées en moyenne de 34,55 F.
- dans le second, de 40,45 F.

L'expérience a prouvé que les entreprises privées entretiennent les espaces verts des ensembles H.L.M. d'une manière sporadique, c'est à dire, lorsque leur planning de travaux le permet. Par contre, les services municipaux, dont le personnel est sur place en permanence, exécutent ce travail régulièrement, d'où une souplesse et une efficacité maximales.

Après un échange de vues, la commission souhaite que l'Office public d'H.L.M. de la Communauté urbaine de Lille envoie dans le meilleur délai, une lettre circulaire à chacun des locataires les informant que si les espaces verts ne sont pas respectés, les frais d'entretien et de remise en état seront mis à leur charge.

A titre d'essai, la Ville continuerait d'assurer l'entretien des jardins, sans contrepartie, pendant un an.

Si à la fin de cette période, la situation n'a pas évolué favorablement, il pourrait être décidé, par l'Administration municipale, que les frais d'entretien en tout ou partie soient mis à la charge de l'Office public d'H.L.M. de la Communauté urbaine, lequel récupérera cette dépense auprès des locataires.

Rapport soumis à l'Administration municipale, pour décision.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

AOÛT 1971

DES IMMEUBLES H.L.M.

I mois = 190 heures de travail

Travaux exécutés par la main d'oeuvre municipale

COUT

Lieu	Personnel			Nombre d'heures			Taux horaire			Montant			Total	
	O.P. I	Aide O.P.	Manoeuvre	O.P. I	Aide O.P.	Manoeuvre	O.P. I	Aide O.P.	Manoeuvre	O.P. I	Aide O.P.	Manoeuvre		
Groupe Marcel Bertrand } Bd. de Strasbourg		3			1710X3 = 5 130				7,65				39 244,50	39 244,50
Groupe Faubourg d'Arras		1			1 520				7,65				11 628,00	11 628,00
Groupe Balzac		1			380				7,65				2 907,00	2 907,00
Groupes S.N.C.F. Rue Javary } Vignette Canonniers Dintellières Pare expo Kennedy Gustave Delery	I	2	I	I 824	1824X2 = 3 648	I 824	7,96	7,65	6,99	14 519,04	27 907,20	12 749,76	55 176,00	55 176,00
Groupes Buisson } Riveli Pèlegne Aguesseau Convention Amiral Courbet	I	2	I	I 368	1368X2 = 2 736	I 368	7,96	7,65	6,99	10 889,28	20 936,40	9 562,32	41 382,00	41 382,00
Groupe Belfort	2	3	I	1368X2 = 2 736	1824X3 = 5 472	I 824	7,96	7,65	6,99	21 778,56	41 860,80	12 749,76	76 389,12	76 389,12
Groupes Bois Blancs } Fontaine Delsaux		2	I		1824X2 = 3 648	I 824		7,65	6,99		27 907,20	12 749,76	40 656,96	40 656,96
Groupe Avenue Verhaeren			I			104			6,99			726,96	726,96	726,96
Groupes Concorde } Concorde (département) Vauban	I	2	6	760	760X2 = 1 520	760X6 = 4 560	7,96	7,65	6,99	6 049,60	11 628,00	31 874,40	49 552,00	49 552,00
	I	2	6	250	250X2 = 500	250X6 = 1 500	7,96	7,65	6,99	1 990,00	3 825,00	10 485,00	16 300,00	16 300,00
										55 226,48	187 838,10	90 897,96	333 962,54	333 962,54
<u>RECAPITULATION</u>														
						Main d'oeuvre							333 962,54	
						Matériel							25 000,00	
						Végétaux							20 000,00	
													378 962,54	
						Arrondi à							<u>380 000,00 F.</u>	

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

ACUT 1971

DES IMMEUBLES H.L.M.

Travaux exécutés par l'entreprise privée

COÛT

Lieu	Tonte des pelouses 0,05 F le m ² (15 par an)		Taille des haies 0,80 F le ml (2 par an)		Entretien des chemins 0,18 F le m ² (4 par an)		Taille des arbustes 0,73 F l'unité (2 par an)		Taille des rosiers 0,28 F l'unité (2 par an)		Bêchage des massifs 0,84 F le m ² (2 par an)		Binage des massifs 0,21 F le m ² (4 par an)		Total
	Surface	Prix	Nombre de ml	Prix	Surface	Prix	Nombre	Prix	Nombre	Prix	Surface	Prix	Surface	Prix	
Groupe Marcel Bertrand } Bd. de Strasbourg	I6000X15= 240 000	I2000,00			I970X4= 7 880	I418,40	24I4X2= 4 828	3524,44	I533X2= 3 066	858,48	4600X2= 9 200	7728,00	4600X2= 9 200	I932,00	27 461,32
Rue du Faubourg d'Arras	9800X15= I47 000	7350,00			I100X4= 4 400	792,00	347X2= 694	506,62			I220X2= 2 440	2049,60	I220X2= 2 440	512,40	II 210,62
Groupe Balzac Groupe LO.PO.FA.	9800X15= I47 000	7350,00									I390X2= 2 780	2335,20	I390X2= 2 780	583,80	IO 269,00
Groupes S.N.C.F. Rue Javary	850X15= I2 750	637,50	205X2= 410	328,00	I00X4= 400	72,00	I10X2= 220	I60,60	I70X2= 340	95,20	I50X2= 300	252,00	I50X2= 300	63,00	I 608,30
Vignette	200X15= 3 000	I50,00	6X2= I2	9,60	I00X4= 400	72,00	I40X2= 280	204,40			420X2= 840	705,60	420X2= 840	I76,40	I 318,00
Canonnières					I40X4= 560	I00,80	I5X2= 30	21,90							I22,70
Dintellières	I650X15= 24 750	I 237,50	IIX2= 22	I7,60	650X4= 2 600	468,00	I87X2= 374	273,02			360X2= 720	604,80	360X2= 720	I51,20	2 752,12
Parc expo	III40X15= I67 100	8 355,00	407X 2= 814	651,20	6700X4= 26 800	4824,00	2546X2= 5 092	3717,16	I2I6X2= 2 432	680,96	6200X2= I2 400	I0416,00	6200X2= I2 400	2604,00	3I248,32
Kennedy Gustave Delory	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	I28X2= 256	215,04	I28X2= 256	53,76	560,80
Groupes Buisson	430X15= 6 450	322,50	582X2= I I64	931,20	2I00X4= 8 400	I5I2,00	302X2= 764	557,72	I6X2= 32	8,96	I420X2= 2 840	2385,60	I420X2= 2 840	596,40	6 314,38
Rivoli	460X15= 6 900	345,00			320X4= I 280	230,40	230X2= 460	335,80	I40X2= 280	78,40	370X2= 740	621,60	370X2= 740	I55,40	I 766,60
Pologne	95X15= I 425	71,25	340X2= 680	544,00	2I0X4= 840	I5I,20	I76X2= 352	256,96	48X2= 96	26,88	380X2= 760	638,40	380X2= 760	I59,60	I 848,29
Aguesseau	270X15= 4 050	202,50	50X2= I00	80,00	475X4= I 900	342,00	206X2= 412	300,76	396X2= 792	221,76	460X2= 920	772,80	460X2= 920	I93,20	2 II3,02
Convention	2600X15= 39 000	I 950,00			I0I0X4= 4 040	727,20									2 677,20
Amiral Courbet	I065X15= I5 975	798,75			386X4= I 544	277,92	62X2= I24	90,52			20X2= 40	33,60	20X2= 40	8,40	I 209,19
Groupe Belfort	66700X15= I000 500	50 025,00	2270X2= 4 540	3632,00	22200X4= 88 800	I5984,00	2088X2= 4 I76	3048,48			4950X2= 9 900	8316,00	4950X2= 9 900	2079,00	83 084,48

.../...

Groupe Bois Blancs	I6600X15= 249 000	I2450,00	32X2= 64	5I,20	6400X4= 25 600	4608,04	29X2= 58	42,34		82X2= I64	I37,76	82X2= I64	34,44	I7 323,78	
Fontaine Delsaulx	I80X15= 2 700	I35,00					76X2= I52	IIO,96	27X2= 54	I5,12	50X2= I00	84,00	50X2= I00	2I,00	366,08
Groupe Avenue Verhaeren	300X15= 4 500	225,00	20X2= 40	32,00	20X4= 80	I4,40			40X2= 80	22,40	30X2= 60	50,40	30X2= 60	I2,60	356,80
Groupe Concorde (C.U.D.L.)	68000X15= I 020 000	5I000,00	680X2= I 360	I088,00	22400X4= 89 600	I6I28,00			2940X2= 5 880	I646,40	7940X2= I5 880	I3339,20	7940X2= I5880	3334,80	86 536,40
Groupe Concorde (département)	I4000X15= 2I0 000	I0500,00	370X2= 740	592,00	3850X4= I5 400	2772,00			I330X2= 2 660	744,80	4300X2= 8 600	7224,00	4300X2= 8600	I806,00	23 638,80
Groupe Vauban	4000X15= 60 000	3000,00	35X2= 70	56,00			320X2= 640	467,20			I000X2= 2 000	I680,00	I000X2= 2000	420,00	5 623,20
		<u>I68I05,00</u>		<u>80I2,80</u>		<u>50494,36</u>		<u>I39I0,88</u>		<u>4399,36</u>		<u>59589,60</u>	<u>I4897,40</u>	<u>3I9 409,40 F.</u>	

RECAPITULATION

Entretien saisonnier 3I9 409,40
 Entretien général I00 000,00
 Végétaux 25 000,00 (main d'oeuvre comprise)

444 409,40

Arrondi à 445 000,00 F.

Commission des espaces verts

réunion du 22 septembre 1971

71/27 - Aménagement de terrains de sports - substitution - crédit complémentaire -

En sa réunion du 7 mai 1971, la commission des espaces verts a émis un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 457.600 F., en vue d'aménager des terrains de sports.

Pour une première tranche de travaux, un crédit de 250.000 F. a été inscrit au budget supplémentaire de 1971, ce qui aurait permis l'aménagement d'un terrain de rugby et d'un terrain de hockey avenue du Bois à Lambersart, d'un terrain de football à St-André au lieu dit "Pont Royal", et enfin de vingt jeux de boules avenue Adolphe Max et Denis Cordonnier à Lille.

Or, les travaux de creusement de la déviation de la Deûle initialement prévus au VII^o plan ont été inscrits au VI^o plan ; ils débiteront au milieu de l'année 1972. L'emprise de cette voie navigable intéresse les terrains communaux sis à Lambersart et St-André.

En conséquence, le projet d'aménagement des terrains de sports doit être abandonné.

Il est apparu souhaitable, dès lors, d'agencer deux terrains de football sur les parcelles communales sises à Lille, boulevard Pasteur angle du boulevard Carnot et boulevard Pierre de Coubertin, angle avenue de la République.

Consultée téléphoniquement le 26 août 1971, l'agence d'urbanisme de la Communauté urbaine a fait savoir qu'aucune voie ne serait effectuée dans le cadre du VI^o plan. Toutefois, l'exécution de voies importantes est prévue au VII^o plan.

Il est donc possible et souhaitable d'aménager des terrains de football sur les parcelles concernées.

Un crédit de 250.000 F. est actuellement disponible. Sera réalisé cet hiver l'agencement :

- des jeux de boules avenues Adolphe Max et Denis Cordonnier.
- des terrains de football boulevards Pierre de Coubertin et Pasteur

ce qui représente une dépense de 268.600 F.

Il convient de prévoir un crédit complémentaire de 18.600 F.

Avis conforme.

Rapport à soumettre au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/28 - Besoin en véhicule pour l'année 1972 -

M. Lhotellier a été nommé ingénieur divisionnaire par arrêté n° P 145 en date du 27 avril 1971.

Un véhicule Renault R6 pourrait être mis à sa disposition, celui qu'il détient actuellement (R4) serait remis à un ingénieur subdivisionnaire.

Avis favorable de la commission pour l'attribution d'une R6 à l'ingénieur divisionnaire, directeur du service des espaces verts.

Rapport soumis à l'administration municipale, pour décision.

Commission des espaces verts

réunion du 22 septembre 1971

71/29 - Budget primitif de 1972 - prévisions -

L'application du plan comptable nécessite l'inscription, à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du service des espaces verts au cours de l'exercice 1972.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901-5 -</u>	<u>Intitulé : espaces verts, parcs et jardins.</u>	
<u>214-9-A1 :</u> - achat de véhicules de chantier, de gros matériel et de matériel d'équipement de jardins		217.400,00
<u>230-0.41 :</u> - travaux d'aménagement et d'équipement		8.000,00
<u>230.4.4 :</u> - achat et pose de bancs		20.000,00
<u>231-2 :</u> - travaux de grosses réparations		13.000,00
TOTAL de la section d'investissement =		258.400,00 =====

Section	Crédits alloués		demande 1972	Différence par rapport à 1971	Pourcentage en +
	1970	1971			
Investissement	190.150	190.100	258.400	68.300 en +	35,93 % en +
Fonctionnement	752.300	772.350	801.350	29.000 en +	3,75 % en +
Total ...	942.450	962.450	1059.750	37.300 en +	10,10 %

Par rapport aux crédits alloués au titre du budget primitif de 1971, on observe une augmentation de 97.300,00 F., soit 10,10 %.

Cependant, des travaux d'aménagement, de maçonnerie et de grosses réparations devraient être exécutés dans le courant de l'année 1972.

Dans l'énumération figurant ci-après, on remarque notamment l'inscription d'un crédit de 200.000 F. destiné à la réfection des murets et des escaliers du square Jussieu.

M. le Maire, par lettre en date du 17 juin 1971, a demandé l'exécution des travaux.

Les services de construction et d'entretien des immeubles communaux ont établi un devis qui s'élève à 200.000 F. Il serait souhaitable que cette somme soit débloquée en plus des crédits sollicités au titre du BP 1972 afin que soit remis en valeur le square Foch - Dutilleul, espace vert central de Lille.

Les commissaires unanimes émettent le voeu que l'ensemble des crédits dont l'inscription est sollicitée au budget primitif de 1972, soit accordé en vue d'améliorer encore l'environnement urbain pour lequel le public est sensibilisé au plus haut point.

Extrait du procès-verbal transmis à la direction des finances pour avis de la commission des finances et présentation d'un rapport au conseil municipal.

TRAVAUX A EXECUTER EN 1972

Sous-chapitre 901-5 : intitulé Espaces verts, parcs et jardins.

<u>230.0.A1</u>	: <u>travaux d'aménagement et d'équipement -</u> - jardin des plantes : adduction d'eau	34.000,00F.
<u>230.2.A</u>	: <u>Jardin Vauban -</u> - travaux d'aménagement du hangar.....	15.000,00F
<u>230.2.B</u>	: <u>travaux neufs de maçonnerie - achat de maté-</u> <u>riels :</u> - square Jussieu - Dutilleul.....	200.000,00F
<u>231-2</u>	: <u>travaux de grosses réparations -</u> - parc d'Isly rue Fulton : murs 10.000,00) - esplanade : réfection 30.000,00)	40.000,00F
		<hr/> 289.000,00F =====
<u>230-0B</u>	: <u>Jardin des plantes - roseraie -</u> crédit complémentaire à allouer par voie d'emprunt.....	505.000,00 F.
	TOTAL.....	<hr/> 794.000,00 F.

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
ESPACES VERTS

Budget primitif de 1972
Section d'investissement

Détail des dépenses prévues

Nature	Montant	Total
<u>Sous-chapitre 901-5 - intitulé : espaces verts, parcs et jardins.</u>		
<u>214-9-A1 : Achat de véhicules de chantier et de gros matériel - matériel d'équipement de jardins.</u>		
a) <u>Gros matériel :</u>		
1 tracteur Renault D 56	30.000,00	
2 "monitor" avec presse-feuilles 230BH	55.000,00	
1 "monitor" à basculeur hydraulique 230BH	22.400,00	
1 tondeuse TORO type TROJAN II	12.000,00	
1 tailleuse de haies	8.000,00	
1 faucheuse VOTEX	4.000,00	
1 canadien	4.000,00	
1 motoculteur Staub	8.000,00	
5 bacs pour tractem B 10	10.000,00	
2 groupes moteurs et 4 cisailles à haies	6.000,00	
1 tondeuse Mastiff	15.000,00	
2 baraques de chantier	10.000,00	
	184.400,00	184.400,00
b) <u>Matériel d'équipement :</u>		
- corsets pour arbres	5.000,00	
- corbeilles à papiers	5.000,00	
- tubes en fer pour jeux d'enfants	15.000,00	
20 vasques Ø 1,50 Silvex	8.000,00	
	33.000,00	33.000,00
<u>230.0A1 - Travaux d'aménagement et d'équipement.</u>		
- <u>jardin des plantes : réfection des abords de la serre-exposition.</u>	8.000,00	8.000,00
<u>230.4-A - Achat et pose de bancs</u>	20.000,00	20.000,00
<u>231-2 - Travaux de grosses réparations</u>		
- <u>jardin d'arboriculture fruitière - bureaux</u>	13.000,00	13.000,00
TOTAL GENERAL		258.400,00

A N N E X E

Section de fonctionnement

Sous-chapitre 936-0	<u>Intitulé</u> : espaces verts parcs et jardins
<u>Article 609 -</u>	
- arbres, arbustes, rosiers, plantes de garniture et de collection, grandes plantes exotiques :	240.000 F.
- plantes vivaces, oignons à fleurs, graines de fleurs diverses, graines de gazon, graines potagères :	10.000 F.
- engrais, produits fongicides et insecticides, sulfate de cuivre et de fer, chlorate de soude, desherbant, sel égrugé, sable de dune, paille pour fumure, sphagnum, fibre de polypode :	22.000 F.
- caisses à plantes, pots et godets, mannes d'osier, écoussins d'osier, matériaux de garniture, matériaux de jardinage (tels ficelles, cordeaux etc...) tuyaux de caoutchouc, lances et joints de rechange, cordages et articles en cuir pour bûcherons, vêtements de protections, manches d'outils, brouettes de terrassier et vivianes :	45.000 F.
- tuteurs, colliers, paillasons, claies de châtaignier, bâches et couvertures de serres, fournitures pour rucher-école :	14.000 F.
- bois pour jeux, tubes de fer, verre à vitres, mastic, peinture, ciment, sable de rivière, fil de fer, fer recuit raidisseurs, attaches, vis, clous :	7.000 F.
- pièces de mécanique pour réparations, boulons, rondelles, écrous, vis à métaux, vis à bois, pneus et chambres à air de rechange :	6.000 F.
- achat d'animaux :	6.000 F.
350.000 F.	
<u>Article 631-3 -</u>	
- élagage et abattage d'arbres et travaux de débroussaillage par l'entreprise :	30.000 F.
Sous-chapitre 943-9	<u>Intitulé</u> : apprentissage horticole
<u>Article 609 -</u>	
- ouvrages techniques, livres, fiches, planches illustrées, diapositives :	650 F.

Sous-chapitre 951-80	Intitulé : Cimetière de l'Est
<u>Article 609 :</u>	
- chlorate, desherbant, désinfectant	7.500 F.
- balais, cordes et planches pour fossoyage, bois pour construction de bacs, vieux chiffons, etc..	1.000 F.
	<hr/> 8.500 F.
<u>Article 631-0 :</u>	
- élagage et abattage d'arbres par l'entreprise	15.000 F.
<hr/>	
Sous-chapitre 951-81	Cimetière du Sud
<u>Article 609 :</u>	
- chlorate, desherbant, désinfectant	11.500 F.
- balais, cordes et planches pour fossoyage, bois pour construction de bacs, vieux chiffons, etc..	2.000 F.
	<hr/> 13.500 F.
<u>Article 631-0 :</u>	
- élagage et abattage d'arbres par l'entreprise	20.000 F.
<hr/>	
Sous-chapitre 945-12	Terrains de sports - stades
<u>Article 609 :</u>	
- graines de gazon	8.000 F.
- peinture, tuyau caoutchouc, fil de fer, vis, pointes :	4.000 F.
	<hr/> 12.000 F.
<u>Article 631-0 :</u>	
- élagage et abattage d'arbres par l'entreprise	2.500 F.
<hr/>	

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/30 - Bassin du Wault - intégration dans les espaces verts -

Le bassin du Wault, situé entre la façade de l'Esplanade à hauteur du square Daubenton et le square Dutilleul, a été très nettement assaini.

Alimenté en eau industrielle, une végétation abondante y prolifère et des poissons s'y reproduisent : gardons et truites notamment.

Ce plan d'eau, concédé depuis le 13 janvier 1969 à l'Association "Modélisme naval Flandre-Artois" est utilisé comme lieu d'évolution de modèles réduits.

Il est entretenu par le service des espaces verts.

Considérant que cette pièce d'eau est devenue un centre de loisirs attrayant, il serait très souhaitable qu'elle soit maintenue définitivement et incluse dans le projet d'aménagement de la façade de l'Esplanade et des abords de la Citadelle.

Avis conforme.

Rapport soumis à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

réunion du 22 septembre 1971

71/31 - Déviatiou de la Deûle dans le quartier des Bois Blancs -

Lors de la réunion du 7 mai 1971 de la commission des espaces verts, M. L'Ingénieur en Chef, directeur des services techniques, a fait savoir que le service des voies navigables a demandé à la direction des Domaines, l'évaluation des terrains communaux situés aux Bois Blancs, entre les rues Chaplin, François Millet et des Bois Blancs, sur lesquels serait prévu l'aménagement d'une zone industrielle.

Ce vaste terrain agencé par le service des espaces verts en 1970 est absolument indispensable aux habitants du quartier.

Les commissaires ont décidé de revoir la question, après avoir eu connaissance des travaux projetés par le service des Voies navigables.

Par lettre en date du 15 juillet 1971, il a été demandé à M. l'Ingénieur en Chef du service des voies navigables, si les terrains en cause sont intéressés par des travaux autres que ceux prévus dans le cadre de la déviation de la Deûle. Sa réponse est négative.

Dans le même temps, une correspondance, en date du 16 juillet 1971, a été envoyée à M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing, en vue de connaître si la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial était prévue sur le même terrain.

Le 26 juillet 1971, le Président de cet organisme a fait savoir que le Port de Lille n'a, pour le moment, aucun projet d'extension.

Ces informations apportent donc tous apaisements.

Les commissaires prennent acte avec satisfaction.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/32 - Achat de graines et d'aliments pour animaux - marché de gré à gré.

Par délibération n° 67/6014 en date du 17 novembre 1967, le Conseil municipal a autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec les Etablissements Houvenaeghel et Cie, dont le siège social est à Saint-André, 31 rue de la gare, lesquels livrent depuis le 1er janvier 1967, des graines et aliments pour les animaux du parc zoologique.

Ce marché vient à expiration, il convient donc de le renouveler.

Compte tenu d'une part, que seuls ces établissements avaient répondu à l'appel d'offres et, d'autre part, que les marchandises et produits livrés sont d'excellente qualité, il serait souhaitable de reconduire le marché du 1er janvier 1972 au 31 décembre 1976 avec les Etablissements Houvenaeghel.

Avis favorable.

Rapport au Conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/33 - Achat de rosiers, d'arbres et d'arbustes d'ornement -

Le marché passé avec les Etablissements HAMEAU, 212-214 rue Clémenceau à Wattignies, en vertu de la délibération n°67/6068 en date du 28 avril 1967 vient à expiration au 31 décembre 1971.

Il convient donc de le renouveler en vue de conserver les mêmes variétés, sélectionnées par le service des espaces verts, livrées dans les meilleures conditions par les Etablissements HAMEAU.

Un marché dont la validité s'étendrait du 1er janvier 1972 au 31 décembre 1976 pourrait être passé pour un montant annuel prévisionnel de 40.000 F.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/34 - Fourniture de schiste rouge - marchés à commandes -

En vue d'acquérir le schiste rouge utilisé lors des travaux d'aménagement ou de réfection des jardins et squares publics, le service des espaces verts a consulté sept établissements spécialisés, cinq d'entre-eux ont remis des propositions.

En fonction des différentes granulométries, les offres les plus intéressantes sont reprises ci-après :

<u>Entreprises</u>	<u>Prix à la tonne</u>			
	<u>0/5</u>	<u>5/15</u>	<u>15/30</u>	<u>30/50</u>
GODEFROOD 6, rue Jean Macé à Béthune		22,14 F.	19,06 F.	
ASSOCHAR 22bis, rue de Turenne à Lille	15,05 F.			16,90 F.

En conséquence, pourraient être passés deux marchés à commandes d'un montant minimum de 10.000 F. et maximum de 40.000 F. avec les entreprises précitées.

Avis conforme.

Rapport à soumettre au Conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

QUESTIONS DIVERSES -

71/35 - Terrain de football des Bois Blancs rue François Millet -
modification de l'orientation -

Les membres de la commission de l'Education physique et de Sports ont suggéré qu'il soit procédé à la visite des installations sportives de la Ville de Lille.

Cette suggestion ayant été retenue, M. l'Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports, les commissaires intéressés, Mme le Secrétaire Général adjoint, M. l'Architecte en chef ainsi que MM. Rossé chef de bureau, Robbe moniteur-chef et un représentant du service des espaces verts se sont rendus au terrain de football des Bois Blancs le 19 août 1971.

Les dirigeants du Racing-Club des Bois Blancs et de l'Aviron présents, ont demandé qu'un second terrain soit agencé sur la vaste zone verte du quartier. Ce second terrain ne serait utilisé que pour les compétitions ; il aurait pour dimensions 100 m x 65 m, alors que le terrain disponible actuellement mesurant 80 m x 53 m servirait à l'entraînement.

Cette demande a préalablement fait l'objet d'une étude technique qui a été soumise à la commission des espaces verts, lors de sa réunion du 7 mai 1971.

Pour réaliser un second terrain, il faut prévoir l'apport de 3.000 m³ de terre végétale, la zone des Bois Blancs comportant d'importantes différences de niveau qu'il convient de combler.

Actuellement, il n'est pas possible de réaliser ces apports, la terre végétale étant introuvable sur le marché.

Le service des espaces verts a été chargé de prendre contact avec les grosses entreprises dont le siège est à Lille, en vue de se procurer la terre indispensable.

Or, le 25 août 1971, MM. Brams et Thil, dirigeants du Racing Club des Bois Blancs, se sont présentés spontanément au service des espaces verts et ont exposé un projet qui permet d'éviter des apports de terre. La solution proposée est recevable ; le terrain légèrement déplacé, ne servirait que pour les compétitions, l'entraînement se ferait sur la plaine de jeux avoisinante.

Les travaux seront exécutés dans les meilleurs délais.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Extrait du procès-verbal transmis, pour information, à la direction des services scolaires, culturels et sportifs.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/36 - Aménagement des cours de récréation des écoles maternelles :

M. le Président donne lecture d'une lettre de Melle DESHAYES, Inspectrice des écoles maternelles, relative à l'aménagement des cours de récréation des écoles maternelles.

Il y est prévu notamment l'installation de bacs à sable, l'agencement de jardins scolaires, la construction d'abris à jouets, la pose de bancs et de jeux tels que, cage à grimper, chaussée de géants, poutre d'équilibre et filet à grimper, enfin, pour les directrices qui le souhaitent, la confection de volières.

M. le Président signale que cette lettre sera étudiée par les services intéressés qui chiffreront la dépense.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/37 - Relèvement des bacs à détritrus par la société T R U, dans les groupes d'H.L.M. -

Mme DEBAENE signale que les bacs à détritrus posés par la société T R U ne sont pas relevés régulièrement. Quand ils sont pleins, les enfants du quartier éparpillent leur contenu sur les pelouses et aux abords des groupes, ce qui fait mauvais effet.

Les bacs sont posés pour le compte de l'Office d'H.L.M. de la Communauté urbaine. Le marché stipule qu'ils doivent être relevés chaque fois que cela est nécessaire.

Apparemment, le travail n'est pas exécuté aussi régulièrement qu'il le faudrait. De l'avis du service des espaces verts, le relèvement des bacs une fois par semaine représente un minimum d'intervention.

Une lettre sera adressée à M. le Directeur de l'Office d'H.L.M. de la Communauté urbaine afin que la société T.R.U. respecte ses engagements.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/38 - Construction d'un crématorium au cimetière du Sud :

Par lettre en date du 20 septembre 1971, M. Mollet a rappelé l'intervention qu'il a faite lors de la réunion de la commission des espaces verts du 7 mai 1971, relative à la construction d'un crématorium au cimetière du Sud.

M. le Président lui fait savoir que cette affaire a été étudiée en commission des espaces verts les 10 mars 1966, 6 avril 1967, 10 décembre 1969 et 7 mai 1971. Le Conseil d'administration a statué le 2 mai 1966.

Le coût de la construction évalué à 2.200.000,00 F. est subventionnable sur une base de 1.980.000,00 F. Le montant de la subvention susceptible d'être accordée de l'Etat s'élève à 30 %, soit 594.000 F. d'où une participation de la Ville de 1.606.000 F.

Le dossier concernant les travaux à exécuter dans le cadre du VI^o plan a été transmis à la préfecture.

Les services préfectoraux l'ont envoyé au service ministériel intéressé. Le projet de construction du crématorium inclus dans le VI^o plan de développement économique et social a été soumis au Parlement, et adopté (loi n^o 71/567 du 15 juillet 1971).

Le dossier doit être retourné à la Préfecture avec avis.

Si l'enveloppe budgétaire accordée au Préfet pour la région du Nord le permet, le projet sera retenu. Les travaux de construction pourront alors être envisagés.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Commission des espaces verts

réunion du 22 septembre 1971

71/39 - Lutte contre les chenilles :

M. Ibled pose la question de savoir les moyens mis en oeuvre en vue d'enrayer l'invasion de chenilles dont les effets sont des plus néfastes pour les plantations.

M. Lhotellier indique qu'il existe deux moyens d'intervention, l'un à entreprendre en hiver, l'autre au printemps.

En hiver, il est possible de couper les nids très visibles sur les arbres dépourvus de feuilles; néanmoins, les branches hautes ne sont pas accessibles aux bûcherons, certains nids étant constitués jusqu'à une hauteur de trente mètres. Pour les atteindre, il faut élaguer sévèrement l'arbre infesté, ce qui mettrait sa vie en péril.

Au printemps, dès les premiers beaux jours, les jeunes chenilles sortent des nids par milliers, un traitement chimique peut alors être exécuté; cependant la pluie ou l'humidité annihilent l'effet de l'insecticide. Il faut alors intervenir une nouvelle fois.

Des dispositions ont d'ores et déjà été prises afin de combattre énergiquement l'invasion prévue en 1972.

Commission des espaces verts
réunion du 22 septembre 1971

71/40 - Terrain situé à l'angle de la rue du Buisson et de l'avenue Duray :

M. Lefèvre appelle l'attention du service des espaces verts sur l'état d'abandon et de malpropreté du terrain situé à l'angle de la rue du Buisson et de l'avenue Duray.

M. Lhotellier indique que ce terrain d'une contenance de 13.000 m² environ appartient à la société d'investissement immobilier du Nord (SIMNOR) dont le siège social est à Lille 148, rue Nationale. Il sera ultérieurement acheté par la Communauté urbaine qui doit y faire construire un collège d'enseignement secondaire.

Les services juridique et immobilier ont pris contact avec la société susmentionnée à l'effet d'obtenir que celle-ci accepte de permettre l'aménagement en plaine de jeux pour les enfants, du terrain dont elle est propriétaire.

La SIMNOR a formulé son accord.

Les travaux d'aménagement sommaires sont inscrits au programme de l'hiver 1971/1972.

Séance levée à 21h25.

Vu, le Président

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des services
techniques,

Le Secrétaire de séance,

E. DERIEPPE

R. VERSTRAETE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES

Espaces verts

RV/GD



Commission des espaces verts

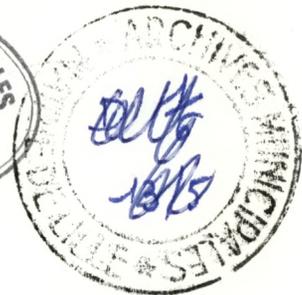
Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le 22 septembre 1971 à 18h30.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la réunion du 7 mai 1971.
- acquisition d'une pelle mécanique Poclain - crédit complémentaire
- acquisition d'une pelle mécanique Poclain - marché de gré à gré.
- règlement des promenades, squares et jardins publics - complément.
- porte de Valenciennes - aménagement d'une aire de jeux - demande de subvention de l'Etat.
- entretien des espaces verts des H.L.M. - Coût.
- aménagement de terrains de sports - substitution de terrains - crédit complémentaire -
- besoin en véhicule pour l'année 1972.
- budget primitif de 1972.
- bassin du Wault - intégration dans les "espaces verts".
- déviation de la Deûle dans le quartier des Bois Blancs.
- achat de graines et d'aliments pour animaux - marché.
- achat de schiste rouge - marchés -
- achat de rosiers, d'arbres et d'arbustes d'ornement - marché.
- questions diverses.

l'Adjoint au Maire
délégué aux espaces verts,

E. DERIEPPE



Commission des espaces verts
réunion du 17 janvier 1972

Les membres de la commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le lundi 17 janvier 1972 à 18h30, sous la présidence de M. Edouard Derieppe, adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. HENAUX, Adjoint au Maire
Mme DEBAENE, conseiller municipal
M. DERNONCOURT, conseiller municipal
M. IBLÉD, conseiller municipal
M. LEFÈVRE, conseiller municipal
M. WAVRANT, conseiller municipal

Etaient excusés :

M. DURIER, conseiller municipal
M. MOLLET, conseiller municipal
Melle INGLEBERT, Secrétaire Général

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES, Secrétaire Général adjoint
M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, Directeur des services techniques
M. LHOTELLIER, Directeur du service des espaces verts
M. DECOTTIGNIES, chef de bureau à la direction des services techniques

Secrétaire de séance :

M. VERSTRAETE René, rédacteur au service des espaces verts

x

x

x

Le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 1971 est adopté sans observation.

x

x

x

Commission des espaces verts
réunion du 17 janvier 1972

72/1 - Aménagement des abords de la Citadelle - asphaltage des allées -
2° tranche - marché de gré à gré.

En vue de poursuivre l'aménagement des allées des Bois de Boulogne et de la Deûle, un crédit de 150.000 F. à financer par voie d'emprunt a été inscrit au budget primitif de 1971.

Les services financiers nous informent que ce crédit est maintenant disponible. Les travaux d'asphaltage peuvent être, dès lors, envisagés.

A cet effet, le service des espaces verts a consulté huit entreprises dont sept ont remis des offres.

La proposition la plus avantageuse pour la Ville formulée par la SATRA, 1, rue Poste à chevaux à BAILLEUL s'élève à 120.149,56F.T.T.C. pour 4.500 m².

Il est nécessaire de prévoir la passation d'un marché de gré à gré avec la SATRA à BAILLEUL, en vertu des articles 309 et 310 nouveaux du code des marchés publics (décret du 18 janvier 1971).

Avis favorable de la commission.

Rapport au conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 17 janvier 1972

72/2 - Aménagement des allées des promenades et jardins publics - revêtements hydrocarbonés - 2^o tranche - marché de gré à gré.

Une partie des allées du square Lardemer et des jardins d'enfants de la Citadelle et des plantes a été asphaltée au mois de juillet 1970.

Un crédit de 100.000 F. à financer par voie d'emprunt a été inscrit au budget primitif de 1971, en vue d'achever les travaux de revêtement des chemins du square Lardemer et du jardin d'enfants de la Citadelle.

Les services financiers nous informent que ce crédit est maintenant disponible. Les travaux peuvent donc être envisagés.

A cet effet, le service des espaces verts a procédé à la consultation de huit entreprises dont sept ont remis des offres.

La proposition la plus avantageuse pour la Ville, formulée par la société anonyme REVETO, rue de La Bassée-nouveau port- à LILLE s'élève à 62.831,33 F. T.T.C.

Il est donc nécessaire de prévoir la passation d'un marché de gré à gré avec la société anonyme REVETO, en vertu des articles 309 et 310 nouveaux du code des marchés publics (décret du 18 janvier 1971).

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

Commission des espaces verts
réunion du 17 janvier 1972

72/3 - Convention du droit de louer des barquettes et d'exploiter une buvette-friterie au bois de Boulogne -

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle, le Grand Carré a été remis en eau, en vue notamment d'y permettre des promenades en barques. Un chalet à usage de buvette-friterie a été construit, à proximité, par les services municipaux.

Déjà, six barquettes de type régional ont été acquises en 1971. Six autres seront livrées en mai 1972 au plus tard.

Il apparaît souhaitable, dès lors, de confier à un concessionnaire l'exploitation de ce matériel ainsi que le bâtiment à usage de buvette-friterie implanté près du plan d'eau.

Dans ce but, le service des espaces verts a établi un premier projet de convention qui a été transmis pour examen à la direction des services juridique et immobilier le 16 mars 1970. Celui-ci a subi quelques modifications et a été réexaminé par ces services en décembre 1971. De nouvelles modifications ont été apportées.

x

20 . x

Le prix de la redevance sera fixé à 600,00 F. minimum. Les barquettes seront louées 5,00 F. pour une durée de 30 minutes.

Le concessionnaire s'engagera à procéder au recrutement du personnel en nombre suffisant pour que les services soient assurés rapidement et correctement. Ce personnel sera rémunéré directement par le concessionnaire.

L'exploitant devra contracter les assurances déchargeant la Ville de toute responsabilité en cas d'accident ou de dommages survenus à toute personne (usagers, personnel, promeneur, Ville) Il exploitera sa concession à ses risques et périls.

La Ville se réserve le droit d'exercer son contrôle sur l'ensemble de l'exploitation.

Il convient de noter que trois personnes ont offert leurs services ; il s'agit de :

MM. DIEUSET Michel, 75, rue des Frères Franquet 59 - MOUCHIN
MONPAYS Jean, 10bis, rue du Pont Neuf 59 - LILLE
DESRAMAUT Jean, 33 rue Saint-Jacques 59 - BAILLEUL

M. le Président estime que la convention devrait être établie par les services juridique et immobilier à partir des indications précises qui ont été fournies par le service des espaces verts.

Les commissaires sont d'accord pour qu'il soit procédé de cette manière.

M. Marquis attire l'attention des membres de la commission sur la moralité du concessionnaire. Selon lui, il conviendrait de traiter de gré à gré ce qui permettrait de choisir librement l'offrant.

La commission souhaite que l'exploitation soit mise en service le plus rapidement possible et, en tout cas, avant l'été 1972.

Extrait du procès-verbal transmis à la direction des services juridique et immobilier pour l'établissement d'une convention.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/4 - Terrain communal situé dans le quartier des Bois Blancs, rue François Millet - demande d'installation d'un camping.

Lors de sa réunion en date du 13 septembre 1971, la commission de l'Education physique et des sports a souhaité qu'un terrain de camping soit aménagé sur la plaine de jeux pour enfants agencée par le service des espaces verts dans le quartier des Bois Blancs. Cette plaine de jeux libres est limitée par les rues des Bois Blancs, François Millet, le canal de la Deûle et le groupe scolaire Pierre Brossolette sis rue Mermoz.

Il convient de noter que la plaine de jeux de la rue François Millet est le seul terrain qui permette aux enfants du quartier de s'ébattre librement sur un vaste espace. Des jeux seront confectionnés et posés prochainement.

La plaine de jeux actuelle sera d'ailleurs amputée d'une large bande de terrain qui sera mise à la disposition du service des voies navigables, pour la mise au grand gabarit du canal de la Deûle.

Il importe donc, dès maintenant, de sauvegarder dans son intégralité ce qui, après cette opération restera de cette vaste zone indispensable à la vie du quartier.

L'installation d'un camping réduirait les terrains mis à la disposition des enfants et risquerait, dans l'avenir, d'attirer des nomades qui s'y installeraient. Il faut absolument éviter cela.

M. Ibled estime qu'en autorisant le camping sur le terrain concerné, il y aura un danger de deux ordres :

- 1°) des caravanes y seront garées pendant tout l'hiver ;
- 2°) des gitans s'y installeront d'une manière permanente avec tous les inconvénients que comporte leur présence.

Après un échange de vues, les commissaires ont émis le vœu que le terrain aménagé conserve sa destination initiale, un camp de camping valable doit correspondre à certaines normes, il nécessite un aménagement important et onéreux. Le terrain serait trop exigü pour cette seule installation.

Extrait du procès-verbal transmis à la direction des affaires scolaires, culturelles et sportives, pour information et présentation d'un rapport à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/5 - Jardin Vauban et Bois de Boulogne - projet d'organisation d'un festival de musique "Pop" ou de "jazz".

Lors de la réunion de la commission des Fêtes, en date du 9 septembre 1971, le souhait de voir organiser un festival de musique "Pop" ou de "jazz" dans le cadre du jardin Vauban ou du Bois de Boulogne, a été émis.

Déjà le jardin Vauban est périodiquement le théâtre d'émissions de musique classique enregistrée. Il est vrai que le cadre s'y prête admirablement et que le public apprécie cette réalisation. De plus, de temps à autre, des concerts publics sont organisés dans la partie centrale du jardin formant un kiosque naturel, ombragé par des arbres centenaires plantés en double cercle.

Les commissaires émettent un avis défavorable à l'organisation d'un festival de musique "Pop" à quelque'endroit que ce soit dans les espaces verts.

Ils estiment que des concerts de "jazz" pourraient être donnés à Lille dans le cadre du Grand Palais de la Foire Commerciale, vaste local adapté à ce genre de manifestations qui permettrait d'accueillir de nombreux auditeurs.

Extrait du procès-verbal transmis au service des Fêtes et cérémonies publiques, pour information.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/6 - Fleurissement de la Ville -

M. le Président signale que la Ville de Bagnères de Bigorre a entrepris le fleurissement de la Ville en collaboration avec les commerçants. Ceux-ci ont acquis de petites vasques qui ont été installées sur les trottoirs devant leur magasin. Elles sont fleuries et entretenues par les services municipaux.

Il estime que ce procédé pourrait être repris et adapté par la Ville de Lille. A cet effet, les présidents des unions commerciales devraient être contactés.

M. Hénaux craint que l'entretien des vasques n'oblige la Ville à créer des emplois supplémentaires.

M. Ibled demande s'il ne serait pas plus judicieux de fixer des vasques sur les candélabres à 3 m de haut et d'humecter les plantes à l'aide d'une arroseuse municipale.

M. Marquis précise que ce sera difficilement réalisable, d'autant plus que le matériel d'arrosage du service du Nettoyement des voies publiques est utilisé en ville d'une manière intensive.

Par contre, il est envisagé de poser des bacs à fleurs de 1,50 m de long ou des vasques sur les terre-pleins et îlots directionnels, en fonction de la configuration des lieux et en des endroits où le public n'a pas accès. Ceci constituerait également des obstacles pour les voitures qui stationnent irrégulièrement places Rihour, de la Gare, Roger Salengro, du Théâtre, rues Faidherbe et Nationale.

M. Ibled souhaite que des bacs à fleurs soient posés au bord de l'écluse du Pont de la Citadelle.

Cette suggestion sera examinée dans le cadre d'une étude générale du fleurissement de la Ville comme l'a souhaité la commission.

X

X X

Par ailleurs, M. le Président signale que la suggestion de M. Demoncourt, tendant à ce que le service des espaces verts installe des vasques sur le petit terre-plein situé face à l'Hôtel de Ville, côté porte Saint-Sauveur, a été retenue. Elles seront installées en temps opportun.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/7 - Aménagement du terrain jouxtant la piscine de plein air de la rue d'Armentières.

Le terrain communal, d'une contenance de 3.000 m² environ et sur lequel était installée une réserve de pisciculture depuis la suppression de la piscine gratuite en 1940, a été libéré par la société des pêcheurs municipaux.

La commission des Bâtiments a, lors de sa réunion du 5 mai 1971, souhaité que les commissions de l'Education physique et des sports et des espaces verts donnent leur avis quant à l'utilisation du terrain engazonné qui pourrait servir soit à l'extension de la piscine de la rue d'Armentières, soit à la réalisation d'installations de détente ou sportives.

Le 3 décembre 1971, M. le Président a pris contact avec M. l'Adjoint délégué aux Bâtiments et lui a fait savoir qu'un solarium pourrait être agencé. Celui-ci, devant s'intégrer au mieux dans les zones vertes, serait réalisé en collaboration avec les services de construction et d'entretien des immeubles communaux.

L'inscription des crédits nécessaires serait sollicitée par ces services.

Il convient de noter que la commission de l'Education physique et des sports, lors de sa réunion du 29 octobre 1971, a proposé l'installation d'un golf miniature et d'un solarium sur le terrain dont il s'agit.

Cependant, au cours de la réunion du 9 décembre 1971 de la commission des Bâtiments, M. Thieffry, Adjoint au Maire, a signalé que des habitants du quartier de la rue d'Armentières lui ont demandé de créer une aire de jeux pour les enfants et qu'il n'est pas d'accord pour réaliser un golf miniature.

Après une discussion, la commission des Bâtiments a estimé que l'utilisation du terrain disponible ne pourra être déterminée avec précision que lorsque la piscine olympique, avenue Marx Dormoy, sera mise en service.

Cependant, M. Hénaux se déclare contre le projet d'aménagement du golf miniature. Les commissaires se rangent à cet avis.

La commission estime que l'aménagement d'un solarium répondrait aux besoins de nombreux Lillois qui fréquentent la piscine durant l'été, il pourrait être aménagé sous forme de caillebotis à différents niveaux, avec quelques plantations complémentaires pour rendre le cadre agréable.

Cette question sera réétudiée en temps opportun, il est souhaitable que le service des espaces verts y soit associé.

Extrait du procès-verbal transmis, pour information à :

- a) la direction des services de construction et d'entretien des immeubles communaux ;
- b) la direction des affaires scolaires, culturelles et sportives.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/8 - Terrain communal rue du Chevalier de l'Espinard - plantation d'arbres à la limite de la ligne séparative du domaine de la S.N.C.F. -

Il y a quelque temps, le service des espaces verts a procédé à l'aménagement d'une vaste zone située rue du Chevalier de l'Espinard prolongée.

Les terrains communaux ont été nivelés et ensemencés. Un terrain de football a été tracé en vue de remplacer celui sis rue du faubourg de Béthune dont l'assiette a été mise à la disposition des Ponts et Chaussées pour construction de l'autoroute A 25.

Une voie ferrée longe le terrain communal le long de la rue du Chevalier de l'Espinard ; la proximité d'une cité de transit où logent de nombreux enfants a amené le service des espaces verts à poser une clôture. L'emplacement de celle-ci a été déterminé par la S.N.C.F.

Au cours de l'hiver 1970/1971, des peupliers d'Italie ont été plantés à 3m de la clôture, alors que la distance légale en matière de plantations est fixée à 6m pour les arbres plantés à proximité du domaine S.N.C.F.

Cette distance légale n'a pas été respectée pour deux raisons majeures :

a) sécurité :

La plantation dont il s'agit constituera vis à vis des enfants amenés à jouer sur la plaine de jeux libres, une barrière qui complètera efficacement la protection assurée par la clôture actuelle.

En ramenant la plantation à la distance légale, il est à peu près certain que l'objectif de sécurité assigné ne sera pas atteint, les zones de jeux étant réduites d'autant.

b) entretien :

Les peupliers d'Italie ne gêneront jamais par leur port les activités de la S.N.C.F. En effet, il s'agit d'arbres qui se développent surtout en hauteur en forme de fusseau de faible diamètre.

Une demande de maintien des arbres à titre exceptionnel et révocable a été adressée à M. le Préfet de la Région du Nord, par lettre en date du 27 juillet 1971 transmise à la S.N.C.F. le même jour.

.../...

Le 6 octobre suivant, la S.N.C.F. a fait savoir qu'à titre exceptionnel, elle n'aurait pas d'objection à soumettre à l'autorité préfectorale concernant la demande qui lui est présentée, sous réserve :

- a) que la Ville s'engage à procéder à l'élagage des arbres en temps opportun ;
- b) qu'aucun arbre ne sera planté à moins de 2m de la ligne séparative du domaine de la S.N.C.F. ;
- c) que pour marquer la précarité de cette autorisation, la Ville verse une redevance annuelle fixée à 10,00 F.

Les deux premières réserves peuvent être levées dès à présent. L'élagage sera exécuté dès que cela sera nécessaire ; d'autre part, les arbres sont plantés à 3m minimum de la ligne séparative.

La commission unanime se déclare favorable au versement de la redevance réclamée par la S.N.C.F.

Extrait du procès-verbal transmis à la direction des services juridique et immobilier, pour étude.

Commission des espaces verts

réunion du 17 janvier 1972

72/9 - Square du Parc des expositions -

M. Dernoncourt demande :

- a) si le service des espaces verts pourrait remplacer un saule pleureur implanté dans le square du Parc des expositions.
- b) à qui incombe l'entretien de l'escalier reliant le groupe Delory et les H.L.M. du Parc des expositions.

M. Lhotellier lui signalé que la plantation de l'arbre est prévue au programme de travaux de l'hiver 1971/1972.

Quant à l'escalier, son entretien doit être assuré par l'Office d'H.L.M. de la C.U.D.L. Une lettre sera envoyée à cet organisme lui signalant le mauvais état des marches.

Commission des espaces verts
réunion du 17 janvier 1972

72/10 - Surveillance des bois de Boulogne et de la Delfe -

Mme Debaene considère que la surveillance des bois de Boulogne et de la Delfe est insuffisante pendant la journée et en particulier le soir, elle demande s'il serait possible de renforcer l'effectif.

M. Marquis signale que la zone verte de la Citadelle est surveillée le jour par quatre gardiens de police municipale, dont deux sont plus spécialement chargés du parc zoologique et du jardin d'enfants de la Citadelle. Leur horaire varie selon les saisons :

- minimum : de 9 h à 17 h)
- maximum : de 8 h à 21 h) avec interruption pour le repas de midi.

La nuit, la police nationale y effectue des passages au cours de ses tournées.

M. Derieppe fait savoir que l'effectif est insuffisant actuellement ; les attributions des gardiens de police ont été étendues à la suite de la transformation des postes de gardes municipaux en postes de gardiens de police municipale.

Un concours a été organisé il y a quelque temps ; un seul candidat a été admis. Il n'est donc pas possible de renforcer la surveillance, d'autant que Mme Debaene précise qu'il s'agirait d'assurer la protection des usagers de 5h30 à 24h00.

x

x x

La commission se réunira dans le courant de la seconde quinzaine du mois d'avril 1972.

x

x x

Séance levée à 20h55.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des services
techniques,

Le Secrétaire
de séance,

E. DERIEPPE

R. VERSTRAETE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES

Espaces verts

JL/GD



Commission des espaces verts

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 17 janvier 1972 à 18h30.

Ordre du jour :

- Aménagement des abords de la Citadelle -- asphaltage des allées - 2ème tranche - marché de gré à gré.
- Allées des promenades et jardins publics -- revêtements hydrocarbonés 2ème tranche - marché de gré à gré.
- Convention du droit de louer des barquettes et d'exploiter une buvette au bois de Boulogne
- Terrain communal situé dans le quartier des Bois Blancs, rue François Millet, demande d'installation d'un camping.

Questions diverses :

- Jardin Vauban et Bois de Boulogne -- projet d'organisation d'un festival de musique "Pop" ou de jazz.
- Fleurissement de la ville.
- Aménagement d'un terrain rue de Toul à proximité de la piscine de plein air.

l'Adjoint au Maire
délégué aux espaces verts,

E. DERIEPPE



Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

Les membres de la commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le vendredi 28 avril 1972 à 18h30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. HENAUX, Adjoint au Maire
Mme DEBAENE, Conseiller municipal
M. IBLED, Conseiller municipal
M. LEFEVRE, Conseiller municipal
M. WAVRANT, Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT, Conseiller municipal
M. DURIER, Conseiller municipal
M. MOLLET, Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES, Secrétaire général adjoint
M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, Directeur des services techniques
M. LHOTELLIER, Directeur du service des espaces verts
M. DECOTTIGNIES, Chef de bureau à la direction des services techniques

Secrétaire de séance :

M. DUTILLEUL Daniel, rédacteur à la direction des services techniques.

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 1972 est adopté sans observation.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/11 - Acquisition de trois basculeurs - Marché de gré à gré.

Le service des espaces verts a besoin de trois basculeurs pour effectuer les transports de terre, branchages, feuilles etc..

Le choix du service s'est porté sur deux basculeurs de type 240 M et un basculeur de type 230 BL équipé d'un presse-feuilles afin d'augmenter sa capacité de transport lors du ramassage des feuilles dans les cimetières.

Le dépositaire local : la Société de mécanisation des travaux publics et privés (SOMETRAP), 5 avenue Foch à Marcq-en-Baroeul, propose ces trois engins pour la somme de 65.805 F. dont 12.305 F. de T.V.A.

Ce montant nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/12 - Acquisition de divers matériels - Marché de gré à gré -

La superficie des espaces verts a augmenté de 13 hectares en 1971.

L'accroissement des tâches qui en découle nécessite l'achat d'une tondeuse, d'un chisel ébra et d'une faucheuse.

En outre, une tailleuse de haies usagée est à remplacer.

Les Etablissements SAELLEN, 504 à 512, avenue de Dunkerque à Lambersart, nous proposent :

- une tondeuse Ransomes Mastiff, largeur de coupe 0,91m équipée d'un siège sur rouleau.....	12.100F. H.T
- un chisel ébra type 693- 5 dents.....	3.224F. H.T
- une tailleuse de haies Mac Connel type hydraulic Angling.....	5.912,50 H.T
- une faucheuse Votex PT 3 largeur de coupe 270 cm munie d'une protection de caoutchouc.....	5.320,00 H.T
	<hr/>
Total H.T.....	26.556,50 F.
T.V.A. 23 %.....	<hr/> 6.107,99 F.
TOTAL T.T.C.....=	32.664,49 F. =====

Le montant de la dépense nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/13 - Acquisition d'un tracteur et de deux transporteurs multibennes -
Marché de gré à gré -

L'augmentation de la surface des espaces verts soit 13 ha en 1971, nécessite l'acquisition d'un tracteur, en outre, pour ramasser les bennes réparties sur les différents terrains, il est envisagé d'acquérir deux transporteurs multibennes.

La Régie nationale des usines Renault, division "matériel agricole" centre Renault motoculture, zone industrielle, route de Béthune à Hallennes-lez-Haubourdin, propose un tracteur Renault R 56 avec cabine, adaptable au matériel dont dispose le service des espaces verts, et, d'occasion, deux transporteurs multibennes B 10 en bon état de marche.

La dépense s'élève à 36.450,01 F. et nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

M. Hénaux demande la raison pour laquelle on achète des transporteurs multibennes d'occasion, plutôt que des neufs.

M. Marquis lui répond qu'il s'agit d'engins dont la fabrication a été abandonnée ; or les nouveaux modèles ne permettraient pas de transporter les bennes du service des espaces verts. De plus, un transporteur neuf coûte 30.000 F. environ.

M. Hénaux voudrait également savoir s'il ne serait pas plus économique de s'assurer les services de la T.R.U.

M. Marquis lui répond par la négative et lui précise que les véhicules de la T.R.U. ne pourraient pas circuler et manoeuvrer dans les espaces verts, compte tenu de leurs dimensions, et du rayon de braquage important.

La commission émet un avis favorable à l'acquisition de ce matériel.

Rapport au Conseil Municipal.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/14 - Maintien du bassin et du quai du Wault - Avis -

Par lettre en date du 24.3.1972, l'association "Renaissance du Lille ancien" a transmis une pétition des riverains du quai du Wault tendant à obtenir l'abandon du projet de construction d'un parking souterrain, par la Communauté Urbaine de Lille, sous le quai du Wault.

Après avis favorable des commissions de la voie publique et des espaces verts, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 2 décembre 1969, a donné son accord au projet de construction d'un parking souterrain s'étendant du quai du Wault à la partie du square Dutilleul délimitée approximativement par une ligne tracée entre les immeubles portant les n°s 2bis et 7 square Dutilleul.

Techniquement, il est possible de construire le parking souterrain en maintenant le plan d'eau qui aurait, dans cette hypothèse, 40 à 50 cm de profondeur.

La commission confirme son avis favorable à la construction du parking souterrain, sous la réserve expresse que soient maintenus intégralement le plan d'eau et, en partie, les squares Dutilleul et Foch dans les conditions définies par le Conseil d'Administration en sa réunion du 2 décembre 1969, en soulignant que ces espaces verts uniques dans le centre urbain sont absolument indispensables au point de vue salubrité et esthétique.

Rapport à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/15 - Jardin des Plantes - Emprise pour la construction du boulevard périphérique -

En mars 1966, les services des Ponts et Chaussées avisent l'Administration municipale de leur intention de réaliser une autoroute au lieu du boulevard primitivement prévu au sud de Lille.

Le projet initial du tronçon compris entre le carrefour Armand Carrel et la porte d'Arras prévoit une emprise sur le jardin Botanique.

Après avis défavorable émis par les commissions des espaces verts et de la voie publique, les services des Ponts et Chaussées acceptent de modifier leur projet en ramenant l'emprise de 18.000 à 14.000 m².

Jugeant l'emprise encore trop importante, l'Administration municipale présente des contre-propositions que rejettent les services constructeurs.

A la suite de multiples pourparlers, un compromis est accepté qui réduit l'emprise à 4.846 m² sans compromettre l'économie du boulevard périphérique qui est conçu pour répondre aux débits de circulation prévus en 1975 - 1980.

Ce bref et sommaire rappel chronologique des faits montre les difficultés que peuvent rencontrer les services techniques pour faire accepter des modifications aux projets présentés par les services constructeurs de l'Etat.

En l'occurrence, on peut regretter que la dernière solution n'ait pu être acceptée que tardivement, en soulignant qu'elle ne constitue qu'un compromis qui, en tout état de cause ne donne pas entière satisfaction.

Dans le cadre de la politique actuelle de protection de la nature et des espaces verts en milieu urbain, il est fondamental de protéger le moindre espace vert de toute emprise.

M. HENNAUX estime que la diminution de l'emprise sur le jardin des plantes, de près de 75 %, est néanmoins un bon résultat.

A son avis, c'est une preuve évidente que l'on doit le cas échéant, s'opposer fermement aux propositions des services de l'Equipement lorsqu'elles apparaissent abusives.

A cette occasion, M. WAVRANT demande s'il sera possible d'aménager le terrain restant libre entre les bretelles de l'échangeur porte de Béthune. Il souhaiterait qu'on en fasse un équipement sportif pour le groupe scolaire proche.

.../...

M. MARQUIS lui indique qu'il faut attendre la fin des travaux pour savoir si ce terrain sera accessible et connaître sa superficie exacte.

Le commission prend acte de cette information.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/16 - Aménagement de terrains de sports et de terrains libres dans la zone non aedificandi -

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 7 février 1972, il a été suggéré d'aménager sommairement et à peu de frais, en plaine de jeux, les différents terrains de la zone non aedificandi : Porte de Roubaix, Gare Routière, vieux-Lille derrière les abattoirs et carrefour Pasteur.

A cette occasion, la commission est informée que le crédit de 250.000 F. voté par délibération n° 71/8008 en date du 25.6.1971 a permis l'aménagement de 13 hectares comprenant plusieurs terrains de sports d'aménagement sommaire, ouverts à tous ; certains sont achevés ou en voie de l'être.

Il est souhaitable de poursuivre cette politique d'aménagement des terrains situés en zone non aedificandi qui constituent autour de la ville une vaste ceinture verte, indispensable sur le plan de l'environnement et de la détente de la population urbaine.

Dans cette perspective, il a été demandé aux services juridique et immobilier d'acquérir, par application de la loi du 19.10.1919, certains terrains situés en zone non aedificandi.

A cette occasion M. DERIEPPE fait part de son projet de convoquer la presse pour lui présenter les aménagements déjà réalisés.

La commission prend acte de ces informations.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/17 - Aménagement d'espaces verts aux abords des bâtiments commu-
naux - mise à la disposition du service des espaces verts
des crédits alloués pour leur réalisation -

Le service des espaces verts crée et entretient les espaces verts équipant les bâtiments communaux.

Ceci nécessite parfois un investissement assez élevé qui est imputé sur les crédits mis à la disposition du service.

Or, ces dépenses sont en général prévues au devis initial ; mais dans la majorité des cas les fonds sont utilisés pour un autre emploi ; en conséquence le service des espaces verts doit en supporter entièrement la charge au détriment d'autres équipements figurant dans son programme.

Récemment, le fait s'est produit pour l'école maternelle rue de l'Asie et les bains municipaux de la rue Paul Lafargue dont il n'était pas question de différer la création des espaces verts.

La commission souhaite que les fonds alloués pour la création des espaces verts aux abords des bâtiments communaux ne soient pas utilisés à d'autres fins, car il est anormal que le programme annuel du service des espaces verts, élaboré en fonction de crédits déjà restreints, soit compromis par des dépenses qui doivent être prévues et financées par les services constructeurs, coordinateurs.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

Questions diverses -

72/18 - Accès au jardin de la porte de Béthune -

M. WAVRANT signale que l'entrée du jardin de la porte de Béthune côté H.B.M. est fermée en permanence par un cadenas.

Il voudrait en connaître la raison, car certaines personnes âgées sont obligées de contourner le jardin pour y pénétrer.

M. LHOTELLIER lui répond que c'est vraisemblablement dû au mauvais fonctionnement de la serrure. Il interviendra afin que l'on ouvre la porte dans la journée.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/19 - Enlèvement de la benne dans le square Henri Ghesquières -

Afin de supprimer les dépôts d'ordures clandestins dans le square Henri Ghesquières, M. WA VRANT propose que l'on enlève définitivement la benne qui s'y trouve.

Il pense que la présence de cette benne est une incitation à vider des détrit us et, lorsqu'elle est pleine, à les accumuler autour.

M. DERIEPPE lui répond qu'il sera procédé à un essai.

Commission des espaces verts

Réunion du 28 avril 1972

72/20 - Aménagement du terrain Porte de Valenciennes -

Mme DEBAENE désire connaître la date approximative de début des travaux d'aménagement du terrain compris entre la gare Saint-Sauveur, la rue de Valenciennes et le boulevard Paul Painlevé.

M. DERIEPPE déclare que ces travaux ne seront effectués qu'après l'implantation de l'autopont, c'est-à-dire, pas avant la fin de l'année.

Séance levée à 21h15.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des services
techniques,

Le Secrétaire
de séance,

E. DERIEPPE

D. DUTILLEUL

J. MARQUIS

Mairie de Lille
Services Techniques

Espaces verts

JL/GD



Commission des espaces verts

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 28 avril 1972 à 18h30.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 1972.
- Acquisition de basculeurs "monitor" - marché de gré à gré.
- Acquisition de divers matériels d'entretien d'espaces verts - marché de gré à gré.
- Quai du Wault, intégration dans les espaces verts.
- Jardin des plantes ; emprise pour la construction du boulevard périphérique.
- Aménagement de terrains de sports et de terrains libres dans la zone non aedificandi.
- Aménagement d'espaces verts aux abords des bâtiments communaux - mise à la disposition du service des espaces verts des crédits alloués pour leur réalisation.

L'Adjoint au Maire
Délégué aux espaces verts,

E. DERIEPPE



Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

Les membres de la Commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le mercredi 20 septembre 1972 à 18h30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. HENAUX, Adjoint au Maire
Mme DEBAENE, Conseiller municipal
M. DURIER, Conseiller municipal
M. LEFEVRE, Conseiller municipal
M. WAVRANT, Conseiller municipal

Etait excusé :

M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, Directeur des services techniques.

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES, Secrétaire Général Adjoint
M. LHOTELLIER, Directeur du service des espaces verts
M. DECOTTIGNIES, Chef de bureau à la direction des services techniques

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur au service des espaces verts.

En ouvrant la séance, M. le Président présente la coupe offerte à la Ville par la municipalité d'Hénin-Beaumont, et félicite le personnel pour sa participation à la réalisation des stands de l'exposition florale qui a eu lieu dans cette ville.

Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 1972 est adopté sans observation.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/21 - Budget primitif de 1973 - Prévisions -

L'application du plan comptable nécessite l'inscription à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après, qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du service des espaces verts au cours de l'exercice 1973.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901-5</u>	<u>Intitulé : espaces verts</u>	
<u>214.9.A1 :</u>	parcs et jardins	
Achat de mototondeuses, véhicules de chantier et de gros matériel - matériel d'équipement de jardins.		
<u>230.0.A1 :</u>		
Travaux d'aménagement et d'équipement.		
<u>230.2 :</u>		
Travaux neufs de maçonnerie et achat de matériaux		
<u>230.4.A :</u>		
Achat et pose de bancs et corbeilles à papier		353.700 F.
<u>Sous-chapitre 903-50</u>	<u>Intitulé : terrains</u>	
<u>214.9.A1 :</u>	d'éducation physique	
Achat de mototondeuses et gros matériel divers.....		76.144 F.
<u>Sous-chapitre 904-9</u>	<u>Intitulé : autres équipements</u>	
<u>230.4A :</u>	sanitaires et sociaux.	
Achat et pose bornes-fontaines et croix de remarque.....		35.000 F.
TOTAL de la section d'investissement :		464.844 F.

Section	Crédits alloués		demande 1973	Différence par rapport à 1972	Pourcentage en +
	1971	1972			
Investissement	190.100	210.400	464.844	254.444 en +	120 %
Fonctionnement	772.350	795.550	852.850	57.300 en +	7,20 %
	962.450	1.005.950	1.317.694	311.744 en +	31 %

Par rapport aux crédits alloués au titre du budget primitif de 1972, on observe une augmentation de 311.744,00 F., soit 31 %.

Cette augmentation importante est motivée par l'accroissement constant de la surface des espaces verts à entretenir et par le remplacement du matériel de jardin usagé.

Les commissaires émettent le vœu que l'ensemble des crédits dont l'inscription est sollicitée au budget primitif de 1973 soit accordé en vue d'améliorer encore l'environnement urbain.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la commission des Finances et présentation d'un rapport au Conseil Municipal.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

Budget primitif de 1973 - Section d'investissement -

Détail des dépenses prévues

Nature	Montant	Total
<u>Sous-chapitre 901-5 - Intitulé : espaces verts, parcs et jardins.</u>		
- <u>214.9.A1 : Achat de véhicules de chantier et de gros matériel - matériel d'équipement de jardins.</u>		
a) <u>Gros matériel :</u>		
- 1 tondobroyeuse Mott.	10.000 F	
- 1 rotavator	11.100 F	
- 4 tondeuses TORO type Trojan II	54.000 F	
- 1 herse portée	2.000 F	
- 1 tirefort de 5 tonnes	2.500 F	
- 1 touret	1.000 F	
- 1 bétonnière 380 L	4.500 F	
- 1 motoculteur 8 CV	7.500 F	
- 2 pulvérisateurs type Berthoud 100 L	9.000 F	
- 3 découpeuses à bordure	9.000 F	
- 1 motobineuse 7 CV	4.700 F	
- 1 scie Dolmar 80 cm	2.400 F	
- 3 tondeuses Flymo Contractor 53 cm	5.000 F	
- 6 tondeuses de 51 cm	12.000 F	
- 5 tailleuses de haies	4.000 F	
		138.700 F
b) <u>Matériel d'équipement de jardins :</u>		
- jeux divers en fer, bois pour jardins d'enfants et plaines de jeux	45.000 F	
- achat de corsets pour arbres	10.000 F	
		55.000 F
- <u>230.0.A1 : Travaux d'aménagement et d'équipement.</u>		
-achat et pose de grillage et piquets	30.000 F	30.000 F
		.../...

Nature	Montant	Total
- <u>230-2</u> : <u>Travaux neufs de maçonnerie et achat de matériaux.</u>		
- construction d'un mur de clôture au jardin de la rue d'Isly	40.000 F	
- construction et agrandissement de la remise de matériel au hangar Vauban et éclairage	25.000 F	
- adduction d'eau au jardin des plantes	30.000 F	
		95.000 F
- <u>230.4A</u> - <u>Achat et pose de bancs et corbeilles à papier.</u>		
- achat et pose de bancs	25.000 F	
- achat de corbeilles à papier	10.000 F	
		35.000 F
TOTAL.....		353.700 F
<u>Sous-chapitre 903.50 - Intitulé : terrains d'éducation physique</u>		
- <u>214.9.A1</u> : <u>Achat de mototondeuses et de gros matériels divers.</u>		
- 1 tondeuse genre Mastiff 91 cm	16.500 F	
- 1 tondeuse type Trojan II	13.500 F	
- 1 aérateur régénérateur Sembdner BL60	5.094.F	
- 1 tondeuse Flyno Contractor 53 cm	1.600 F	
- 1 distributeur d'engrais Sembdner	1.950 F	
- 3 rouleaux de 1,10 m à tracteur	3.500 F	
- 1 rouleau "super Arsenal"	11.000 F	
- 4 tondeuses de 51 cm	8.000 F	
- 1 microtracteur	15.000 F	
		76.144 F
<u>Sous-chapitre 904-9 - Intitulé : autres équipements sanitaires et sociaux.</u>		
- <u>230.4.A</u> :-achat et pose de bornes fontaines	25.000 F	
-achat et pose de croix de remarque	10.000 F	
		35.000 F
TOTAL de la section d'investissement (fonds généraux)		464.844 F. =====

Construction d'une serre supplémentaire - demande de crédit spécial -

Les collections végétales de la Ville de Lille sont entreposées dans l'ancienne orangerie.

La surface de ce bâtiment devient trop exigüe pour les conserver l'hiver dans les meilleures conditions. Les plantes y sont entassées. Ce manque de place s'avère nuisible pour leur développement, leur esthétique et leur bon état sanitaire.

Il devient nécessaire d'envisager la construction d'une serre supplémentaire qui assurerait une meilleure conservation de nos collections pendant la période hivernale.

Les dimensions seraient les suivantes :

- longueur : 21,60 m
- largeur : 10,40 m
- surface : 220 m²

Le devis approximatif se monte à :

- | | |
|------------------------|-----------|
| - maçonnerie..... | 19.000 F. |
| - armature et verrerie | 51.000 F. |
| - chauffage..... | 10.000 F. |

TOTAL.... 80.000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Réfection des cages du bâtiment du zoo - Demande de crédit spécial -

Dans le cadre de la rénovation progressive des enclos du jardin zoologique, des travaux importants ont été réalisés :

- l'asphaltage des allées principales
- la remise en état des volières de plein air
- la réfection des cages du bâtiment central des enclos zoologiques, partie la plus importante dont la réalisation a été partagée en plusieurs tranches :
 - la première tranche est terminée
 - la deuxième tranche sera entreprise au cours de l'automne 1972.

Il reste une troisième tranche qui comporte la réfection complète des cages où sont présentés les animaux (singes et fauves notamment). Il devient impératif de refaire ces cages qui sont en très mauvais état, afin de répondre aux critères de sécurité et de rendre plus esthétique les lieux.

L'évaluation des travaux se monte à : 326.000 F.

Etant donné l'état actuel du zoo, M. HENNAUX demande s'il ne serait pas plus simple de le supprimer pour éviter des dépenses inutiles. Ou, s'il doit subsister, il souhaite que soient entrepris des réparations et des aménagements importants pour le rendre agréable.

M. DERIEPPE précise que c'est là l'objet du crédit demandé qui fait partie d'un programme de rénovation du parc zoologique divisé en plusieurs tranches de travaux.

Les commissaires unanimes souhaitent le maintien du zoo et émettent un avis favorable à cette demande de crédit.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

Aménagement des allées des promenades et jardins publics -
Demande de crédit spécial -

Une opération importante de remise en état des allées de circulation des bois de Boulogne et de la Deûle a été entreprise.

La première tranche de l'aménagement s'est achevée en 1971. La deuxième tranche sera mise en chantier en automne 1972.

Il convient de prévoir une troisième tranche de travaux pour 1973 comprenant l'asphaltage de l'allée partant de la Porte Dauphine, en passant devant le monument Léon Trulin et rejoignant, en longeant le stade Grimonprez, l'allée principale qui mène au Grand Carré.

Ce réseau d'allées asphaltées permettra au public du bois, des promenades agréables dans de bonnes conditions, du monument du Pigeon voyageur jusqu'au Grand Carré en passant soit dans le bois le long du cantonnement de pêche, soit dans la première enceinte le long de la Citadelle.

L'évaluation de la dépense, pour une surface de 4.000 m² se monte à 150.000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

Groupe LOPOFA - Aménagement d'un terrain de jeux - demande de crédit spécial -

Pour répondre à un souhait de Monsieur MAUROY, la Ville de Lille a recherché un terrain susceptible d'être aménagé en plaines de jeux afin d'améliorer les équipements publics à la disposition des groupes de logements situés entre la rue du faubourg d'Arras et la rue du faubourg des postes.

Dans ce secteur, à proximité de la rue de l'Asie, l'Office public d'H.L.M. de la Communauté urbaine de Lille est propriétaire d'une parcelle d'environ 1.700 m² reprise au cadastre sous les n°480p, 486p et 487p de la section E. Il accepte de le louer à la Ville.

Cette parcelle pourrait être aménagée en plaines de jeux pour une dépense de :

- 1°) - nivellement du terrain :
- labourage, extirpage, hersage
 - semis de gazon
- Evaluation..... 1700m² x 4,00 = 6.800,00 F.
- 2°) -- pose de jeux divers en tube :
- (cages à poules, barres d'équilibre, tourniquets)
- Evaluation..... = 8.000,00 F.
- 3°) -- confection d'aire de schistes.... :
- Evaluation..... = 5.000,00 F.
-
- TOTAL 19.800,00 F.

Extrait transmis à la Direction des finances, pour examen et avis.

Rapport à l'administration municipale.

Projet d'aménagement des abords des immeubles, rue Balzac -
Demande de crédit spécial -

Dans le cadre du programme de résorption de l'habitat insalubre, l'Office Public d'H.L.M. a construit, rue Balzac, deux immeubles et a entrepris l'édification d'un troisième, le tout comportant 174 logements.

Monsieur le Président de l'Office Public d'H.L.M. a demandé à M. le Maire de Lille, le concours du service des espaces verts pour l'aménagement des abords de ces constructions (pelouses - plantations - aire de jeux et pose de bancs).

L'évaluation, pour une surface de 2.850 m² se monte à la somme de : 24.600 F.

La commission des Finances, lors de sa réunion du 19.9.1972, a estimé que la participation financière de la Ville ne s'imposait pas.

La commission prend acte et demande au Conseil d'Administration de bien vouloir statuer.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/22 - Location de matériel de terrassement et de transport -
Marché à commandes - Avenant -

Par délibération n° 68/6029 du 5 juillet 1968, approuvée le 6 novembre 1968, le Conseil municipal a autorisé la passation pour les années 1968 à 1972 inclus d'un marché à commandes pour la location de matériel de terrassement et de transport avec la société Charles LESAGE dont le siège social est à Bailleul, 161, rue de Lille.

Les commandes faites au cours de l'année 1972 pour les travaux de gros terrassement nécessaires à l'aménagement des espaces verts, dépassent de 10.000 F. le montant maximum du marché et nécessitent la passation d'un avenant.

Montant maximum	dépassement	maximum porté à :
45.000 F.	10.000 F.	55.000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/23 - Acquisition de pièces détachées - Marché à commandes -

L'augmentation de la surface des espaces verts, et notamment l'aménagement de plaines de jeux, ont nécessité de nouvelles acquisitions de matériels.

Les établissements FACON, dont le siège social est à Seclin, 70bis, rue des Martyrs, ont livré en 1970 - 1971 - 1972, des pièces détachées destinées à la réparation des divers matériels utilisés par le service (tondeuses, faucheuses, motoculteurs, scies à moteurs etc..) et sont fournisseurs exclusifs de certaines marques d'engins utilisés pour nos jardins.

Il apparaît nécessaire, pour assurer la réparation et l'entretien de ces engins au cours des prochaines années, d'envisager la passation d'un marché à commandes dont la validité s'étendra du 1er janvier 1973 au 31 décembre 1976.

Le montant annuel prévisionnel est de :

- 20.000 F. au minimum

et de 40.000 F. au maximum.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/24 - Acquisition de divers matériels - Appel d'offres -

Lors de sa réunion du 15 mai 1972, le Conseil d'Administration a décidé de faire appel à la concurrence pour l'acquisition de divers matériels destinés au service des espaces verts, qu'il était proposé d'acheter aux établissements SAELEN, 504 à 512, avenue de Dunkerque à Lambersart, soit :

- une tondeuse Ransomes Mastiff, largeur de coupe 0,91 m, équipée d'un siège sur rouleau.
- un chisel ébra, type 693 - 5 dents.
- une tailleuse de haies Mac Connel type hydraulic Angling.
- une faucheuse Votex PT 3 largeur de coupe 270 cm munie d'une protection de caoutchouc.

Une consultation a été opérée auprès de cinq autres maisons fournisseurs ou fabricants de matériel d'entretien de jardins et susceptibles de proposer l'outillage présentant les mêmes caractéristiques techniques définies par le service.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint que :

les établissements SAELEN ont offert les prix les plus bas.

De plus, ils disposent d'un service après-vente et d'un atelier de réparations parfaitement au point qui permettent des dépannages extrêmement rapides et à notre grande satisfaction.

Il serait souhaitable de passer commande à ce fournisseur habituel de la Ville.

La commission prend acte de l'appel d'offres effectué par le service et confirme son avis favorable à l'achat du matériel aux Etablissements SAELEN.

Rapport à l'Administration municipale.

REMISE DE PRIX POUR DIVERS MATERIELS

Noms et adresse des différentes entreprises consultées	Tondeuse Ransomes Mastiff	Chisel Ebra	Tailleuse de haies Mac Connel	Faucheuse Votex	TOTAL	
	Prix hors-taxe	Prix hors-taxe	Prix hors-taxe	Prix hors-taxe	Prix hors-taxes	Prix toutes taxes comprises
Ets SAELEN 504 à 512 avenue de Dunkerque à Lambersart	12.100,00	3.224,00	5.912,50	5.320,00	26.556,50	32.664,49
Ets Claude OZANEUX Route Nationale à Brebières (P.de.C)	12.600,00	3.880,00	6.600,00	6.093,40	29.173,40	35.883,28
Ets S.I.L.O.M. 197-199 rue du Long Pot à Lille	n'ont	pas le matériel demandé				
Ets LOUAGE DUBRUNFAUT 31, place de la Liberté à Croix	n'ont	pas le matériel demandé				
RENAULT MOTOCULTURE Zone industrielle à Hallennes-les-Haubourdin			5.912,50			
Société FACON 70bis, rue des Martyrs à Seclin				5.684,35		

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

QUESTIONS DIVERSES -

72/25 - Projet de réalisation d'un stand floral à l'occasion de la Foire Internationale de Lille 1973 -

La participation de la Ville de Lille a été sollicitée pour la réalisation d'un stand floral lors de la prochaine Foire Internationale de Lille qui se déroulera sur le thème "Arts et techniques du jardin".

Le service des espaces verts a évalué approximativement le montant des frais pour l'organisation de cet ensemble. Il propose deux options :

Option A - stand de 150 m2

- fournitures et achats de plantations
évaluation : 14.421 F.

Option B - stand de 225 m2 plus élaboré

- fournitures - achats de plantations - construction d'éléments décoratifs

évaluation : 20.335 F.

La main d'oeuvre est assurée par le personnel municipal.

Dans une première évaluation présentée à M. le Maire, la main d'oeuvre communale avait été incluse dans la somme totale. Les dépenses de personnel n'étant pas comptabilisées au service, elles ont été transformées en achat de fournitures sans modification du total.

La Commission donne son accord de principe et sa préférence à l'option B pour un stand de prestige qui informera le public de ce que fait la Ville en faveur de l'environnement.

Rapport à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/26 - Aménagement d'une aire de jeux Porte de Valenciennes -

A la suite d'une demande de subvention du service pour l'aménagement d'une aire de jeux Porte de Valenciennes, M. le Préfet du Nord nous a fait connaître que le terrain concerné était intéressé par un projet de construction d'un viaduc métallique et que, de ce fait, ce projet ne pouvait comporter de suite. Cependant, lorsque les travaux de l'auto-pont seront terminés, le crédit ouvert au budget sera utilisé en partie pour approprier sommairement ce terrain actuellement en friche.

La Commission prend acte de cette information.

Commission des espaces verts

Réunion du 20 septembre 1972

72/27 - Terrains d'éducation physique - installation de vestiaires -

Le service des espaces verts a procédé à l'aménagement de 3 terrains de sports situés respectivement :

- à l'angle des boulevards Pasteur et Carnot.
- à l'angle du boulevard Pierre de Coubertin et de l'avenue de la République.
- rue du Chevalier de l'Espinard.

Afin d'améliorer l'utilisation de ces aires de jeux, M. l'Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports a demandé d'y installer des vestiaires.

La Commission des bâtiments, en sa réunion du 3 mai 1972, a estimé que la demande du crédit nécessaire incombait au service des espaces verts qui a aménagé les terrains. La Commission se déclare incompétente et propose le renvoi de cette affaire devant la Commission de la Jeunesse et des Sports qui a demandé les vestiaires.

Extrait du procès-verbal de la commission transmis à la direction des affaires culturelles, sportives et de jeunesse, pour suite à donner.

Extrait du procès-verbal de la commission transmis à la direction des services de construction et d'entretien des immeubles communaux, pour information.

Commission des espaces verts
Réunion du 20 septembre 1972

72/28 - Acquisitions de terrains pour aménagement d'espaces verts urbains - aide de l'état -

M. le Ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, attribue des subventions pour l'acquisition de terrains destinés à la création d'espaces verts. M. le Président précise que la Ville de Lille ne possède pas de terrains permettant des réalisations importantes qui pourraient justifier une demande de subvention.

La commission prend acte.

Séance levée à 21h30.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des services
techniques,

Le Secrétaire
de séance,

E. DERIEPPE

R. LEGRAND

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
ESPACES VERTS

LR/GD



Commission des espaces verts

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le 20 septembre 1972 à 18h30.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la réunion du 28 avril 1972
- budget primitif de 1973
- location de matériel de terrassement et de transport - Marché à commandes - Avenant.
- acquisition de pièces détachées - Marché à commandes
- acquisition de divers matériels - Appel d'offres.
- questions diverses.

L'Adjoint au Maire
Délégué aux espaces verts,

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
Espaces verts



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du cabinet des adjoints, le 6 avril 1973 à 18H30.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 1972.
- Acquisition de tondeuses : marché de gré à gré.
- Location de matériel de transport et de travaux publics. Marchés à commandes.
- Implantation d'un chenil dans le bois de Boulogne.
- Accès de clubs hippiques aux bois de Boulogne et de la Dœule : modification de l'arrêté.
- Informations :
 - aménagement des abords de l'Hôtel de Ville
 - aménagement des Dondaines
 - aménagement de la Grand'Place.

Hôtel de Ville, le 28 mars 1973

l'Adjoint au Maire
Délégué aux espaces verts

E. DERIEPPE

Commission des Espaces verts

Réunion du 9 avril 1973



Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, au Cabinet de M. l'Adjoint HENAU, le lundi 9 avril 1973 à 18 H.30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. HENAU, Adjoint au Maire
Mme DEBAENE, Conseiller municipal
M. DERNONCOURT, Conseiller municipal
M. LEFEVRE, Conseiller municipal
M. WAVRANT, Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. DURIER, Conseiller municipal
M. IBLED, Conseiller municipal
M. MOLLET, Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, Directeur des Services techniques
M. LHOTELLIER, Directeur du Service des Espaces verts
M. HERMAN, Directeur adjoint du Service des Espaces verts

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur au Service des Espaces verts

Le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 1972 est adopté sans observation.

Commission des Espaces verts

Réunion du 9 avril 1973

73/1 - Acquisition de tondeuses - Marché de gré à gré -

Un crédit a été inscrit au Budget primitif de 1973, pour l'acquisition de 4 tondeuses de marque TORO - modèle TROJAN III, moteur 14 CV - largeur de coupe 1,50 m avec sulky adaptable.

Un appel à la concurrence pour l'acquisition de ce matériel a été effectué auprès de 5 firmes différentes.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint, que les Etablissements FACON, 70bis, rue des Martyrs à Seclin, concessionnaire régional de la marque, ont offert le prix le plus avantageux.

Il est souhaitable de passer commande auprès de ce fournisseur.

Le montant de la dépense : 15.084,00 F. x 4, soit : 60.336,00 F. nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

OFFRE DE PRIX POUR L'ACHAT DE TONDEUSES

FOURNISSEURS CONSULTES	Tondeuse TORO - TROJAN III - 14 CV - largeur de coupe 1,50 m sulky adaptable compris. Prix T.T.C.
Ets FACON 70bis, rue des Martyrs à SECLIN	15.084,00 F.
Ets BETRANCOURT Rue Venant à RAMILLIES	15.649,20 F.
Ets OZANEUX Route Nationale à BREBIERES	15.660,00 F.
Société C.C.R.I. 68,70 quai de Jemmapes PARIS 10°	Demande transmise au concessionnaire régional : FACON
Société SADIMATO 7, rue Alibert PARIS 10°	Renvoi à la Sté C.C.R.I. représen- tant du "département TONDEUSES"

Commission des espaces verts

Réunion du 9 avril 1973

73/2 - Location de matériel de transport et de travaux publics -
Marchés à commandes -

En vue d'effectuer les gros terrassements et charrois lourds nécessaires à l'aménagement des jardins, le service des espaces verts a procédé à une consultation auprès d'entreprises spécialisées dans ce genre de travaux et possédant le matériel suivant :

- Pelle mécanique genre TY 45 ou similaire
- Pelle mécanique type "Marais"
- Pelle type Nordest SD 40 ou similaire
- Pelle sur camion
- Chargeur sur pneu
- Niveleuse (type Grader ou similaire)
- Bulldozer genre 955 ou similaire
- Camions 15 T., 12 T. et 10 T. - C.U.

Treize entreprises ont été consultées.

Sept firmes nous ont fait parvenir leurs conditions.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint, que les entreprises : LEPORCQ à Haubourdin
et SATRA à Bailleul

nous ont offert les prix les plus bas, et en particulier, pour la location de bulldozers et camions 15 T., matériel le plus demandé pour les besoins du service.

Il serait souhaitable de passer un marché à commandes avec ces deux entreprises d'un montant de 30.000 F. minimum et 60.000 F. maximum pour les années 1973 - 1974 et 1975.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
Espaces verts

LOCATION DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES DU 10 JANVIER 1973

ENTREPRISES	MATERIEL DEMANDE - PRIX HORAIRE H.T.								
	Pelle méca- nique TY 45	Pelle mécani- que type "Marais"	Pelle type NORDEST SD 40	Chargeur sur pneu	Niveleuse type GRADER	Bulldo- zer type 955	Camions 15 T.	Camions 12 T.	Camions 10 T.
LEPORCQ	35,00	40,00	40,00		50,00	55,00	43,00	40,00	35,00
LAMBLIN	42,00				55,00	68,00	48,00		37,00
DESBARBIEUX	38,00	50,00		30,00	75,00	70,00	44,50		30,00
S.A.T.R.A.	34,00	40,00		35,00	55,00	55,00	43,00		35,00
SALVIAM	48,10	71,00	49,50	79,00	50,50		46,00		35,00
				88,00	77,00				
					84,00				
COURMONT	38,00					60,00	45,00		
LESAGE		50,00	40,00	80,00	80,00		55,00		33,00

Commission des espaces verts

Réunion du 9 avril 1973

73/3 - Implantation d'un chenil dans le bois de Boulogne.

La commission des bâtiments au cours de sa réunion du 21 septembre 1972 a envisagé le transfert du chenil actuel de la Ligue Protectrice des Animaux installé rue du Guet pour des raisons de salubrité, les locaux étant trop exigus.

Le service de Construction a établi un projet pour le nouveau bâtiment.

La Commission a suggéré de l'implanter dans le bois de Boulogne à proximité du zoo.

De même, la Commission de l'hygiène et de la santé publique réunie le 12 octobre 1972 a signalé que le transfert de ce chenil était indispensable. L'établissement actuel faisant fonction à la fois de refuge et de fourrière ne peut plus suffire à sa tâche. Le bâtiment devra être implanté sur un terrain éloigné des habitations. Toutefois, les membres de cette Commission considèrent que le choix du lieu choisi -le bois de Boulogne- n'est pas heureux.

Le service des espaces verts partage cet avis et estime qu'il faut préserver le site et la tranquillité du bois, essentiellement destiné à la promenade et à la détente.

M. MARQUIS signale qu'au point de vue salubrité, le chenil ne peut être installé près du zoo. (risques de contagion). Le bruit et les odeurs sont difficilement admissibles.

M. MARQUIS cite l'exemple de la ville de Gand où le chenil a été implanté dans le parc. Ce secteur du parc est déserté par les promeneurs.

M. DERIEPPE pense que, en plus de ces inconvénients, cette implantation pourrait attirer les chiens errants.

La Commission, tout en estimant que le transfert du chenil est indispensable, réserve son avis sur le choix de son installation au bois de Boulogne.

Les commissaires proposent une enquête auprès de la ville de Roubaix où une solution à ce problème aurait été trouvée.

Le Président est chargé d'aller visiter ces installations.

La question est reportée à la prochaine commission.

Commission des espaces verts

Réunion du 9 avril 1973

73/4 - Accès des clubs hippiques aux bois de Boulogne et de la Deûle -
Modification de l'arrêté -

L'article 18 de l'arrêté municipal n° 25.748 en date du 11 mars 1971 précise que :

"En dehors des routes carrossables et des allées asphaltées, les cavaliers sont admis sur les allées et trottoirs qui leur sont spécialement réservés. Il leur est interdit de parcourir les voies réservées aux piétons et aux cyclistes et de pénétrer sur les pelouses".

Seul est accessible aux cavaliers le chemin du haut de la Citadelle dit "promenade des glacis". Ils devront toutefois y observer une allure modérée (10 km/h maximum).

Il est incontestable que les bois de Boulogne et de la Deûle, grâce aux nombreux aménagements effectués, sont de plus en plus fréquentés par le public.

Les allées nombreuses qui ont été asphaltées sont très appréciées par les promeneurs, les sportifs et les enfants. Or, depuis quelque temps, des réclamations nous parviennent au sujet de promenades à cheval dans le bois. Des cavaliers circulent à travers les buttes, le long des voies asphaltées et utilisent parfois comme obstacle les bancs publics et les jeux réservés aux enfants.

Cette situation qui nuit incontestablement à la tranquillité des promeneurs et à la sécurité des enfants ne peut être tolérée plus longtemps. Il convient donc de restreindre la circulation des cavaliers dans les bois de Boulogne et de la Deûle et en conséquence, de modifier ainsi qu'il suit les termes de l'article 18 de l'arrêté municipal n° 25.748 du 11.3.1971 :

Article 18 : Cavaliers.

"Dans les bois de Boulogne et de la Deûle, la circulation des cavaliers est interdite sur l'ensemble des buttes, chemins de promenades et allées asphaltées, le long du cantonnement de pêche et autour du Grand Carré.

Seul est autorisé aux cavaliers, le chemin reliant l'avenue du Bois face au terrain hippique, à la première enceinte, en passant derrière le stade Grimonprez".

Avis favorable de la Commission.

Le règlement sera modifié en conséquence par voie d'arrêté.

Commission des espaces verts
Réunion du 9 avril 1973

73/5 - Questions diverses -

Plusieurs plans sont présentés à la commission à titre d'information, concernant des aménagements en cours de réalisation.

- Place de l'Hôtel de Ville :

A la demande de M. MAUROY, Maire de Lille, un espace vert a été créé à l'emplacement d'immeubles démolis pour permettre de dégager la perspective sur l'Hôtel de Ville. Un aménagement sommaire est en cours pour éviter l'occupation de ce lieu en parking sauvage.

M. HENAUX souhaite y voir installer quelques bancs.

- Dondaines :

Les commissaires émettent le vœu très ferme de maintenir cette zone en espace vert. La proximité de la colonie de vacances ne peut que renforcer ce projet. Une entente avec l'Administration des Ponts et Chaussées est souhaitable afin que les projets de voirie ménagent la plus grande partie du terrain.

- Aménagement de la Grand Place :

Un projet est présenté.

Il vise à l'occupation de la place par un espace vert avec gazon et îlots directionnels. Des emplacements seront réservés pour le marché aux fleurs.

Mme DEBAENE voudrait connaître à quel moment les abords des autoponts de la Porte de Valenciennes seront aménagés.

M. LHOTELLIER précise que dès la fin des travaux de voirie, cet aménagement sera entrepris et probablement terminé pour la fin de l'année.

Mme DEBAENE s'informe également de l'état des travaux entrepris pour la rénovation du parc zoologique.

M. LHOTELLIER lui confirme que la 2ème tranche des travaux comprenant la réfection des cages du bâtiment central est presque terminée.

La séance est levée à 21H30.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des Services
Techniques,

Le Secrétaire
de séance,

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

R. LEGRAND



Commission des espaces verts

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission des espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications au 1er étage, le 25 septembre 1973 à 18 h 30.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la réunion du 9 avril 1973.
- budget primitif de 1974 - prévisions.
- aménagement des abords de la Citadelle - travaux supplémentaires 3ème tranche - marché de gré à gré.
- square Jussieu : travaux de remise en état - transfert de crédit - demande de crédit complémentaire.
- cession des espaces verts environnant les H.L.M. à la Ville de Lille.
- terrain de la pépinière rue du Ballon : emprise.
- création d'un petit espace vert à l'angle des rues du Molinel et de Paris.
- acquisition d'un terrain boulevard de la Moselle.
- questions diverses :
 - fermeture des portes des jardins
 - terrain rue de Finlande - remise en état
 - 1974 : Festival du bégonia : informations
 - informations diverses.

Hôtel de Ville, le 17 septembre 1973

L'Adjoint au Maire
délégué aux espaces verts

E. DERIEPPE



Commission des espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

Les membres de la Commission des espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, le mardi 25 septembre 1973, à 18 H 30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Mme DEBAENE, Conseiller municipal
M. DERNONCOURT, Conseiller municipal
M. IBLED, Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. DURIER, Conseiller municipal
M. LEFEVRE, Conseiller municipal

Etaient absents :

M. HENAU, Adjoint au Maire
Mme DE MEY, Conseiller municipal
M. WAVRANT, Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES, Secrétaire Général Adjoint
M. MARQUIS, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. LHOTELLIER, Ingénieur divisionnaire, Directeur du service des espaces verts.
M. HERMAN, Ingénieur subdivisionnaire, Directeur adjoint du service des espaces verts.

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur au service des espaces verts.

En ouvrant la séance M. Derieppe informe les membres de la commission de l'étude d'un nouveau plan de restructuration de la Grand Place établi par la Communauté Urbaine de Lille ; l'étude de l'aménagement en espaces verts sera modifié en conséquence.

Le procès-verbal de la réunion du 9 avril 1973 est adopté sans observation.

Commission des espaces verts
Réunion du 25 septembre 1973

73/6 - Budget primitif de 1974 - Prévisions -

L'application du plan comptable nécessite l'inscription à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après, qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du service des espaces verts au cours de l'exercice 1974.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901-5</u>	<u>Intitulé : espaces</u>	
<u>214.9.A1 :</u>	<u>verts, parcs et jardins:</u>	
Achat de mototondeuses,		
véhicules de chantier et		
de gros matériel - maté-		
riel d'équipement de		
jardins.		
<u>230.0.A1 :</u>		
Travaux d'aménagement et		186.700 F
d'équipement.		
<u>Sous-chapitre 903-50</u>	<u>Intitulé : terrains</u>	
<u>214.9.A1 :</u>	<u>d'éducation physique</u>	
Achat de mototondeuses		
et de gros matériel		
divers...		80.900 F
<u>Sous-chapitre 904-9 :</u>	<u>Intitulé : autres</u>	
<u>230.4A :</u>	<u>équipements sanitaires</u>	
Achat et pose de croix de	<u>et sociaux</u>	
remarque...		7.000 F
TOTAL de la section d'investissement :		274.600 F

Tableau comparatif des dépenses

Section	Crédits alloués		Demande 1974	Différence par rapport à 1973	Pourcentage en +
	1972	1973			
Investissement	210.400	235.000	274.600	39.600 en +	16,20 %
Fonctionnement	795.550	872.185	957.650	85.465 en +	9,80 %
	1.005.950	1.107.185	1.232.250	125.065 en +	11,30 %

Par rapport aux crédits alloués au titre du budget primitif de 1973, on observe une augmentation de 125.065,00 F soit 11,30 % motivée par la hausse du prix des divers matériels dont l'achat est envisagé.

Les commissaires émettent le voeu que l'ensemble des crédits sollicités soit accordé.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la Commission des Finances et présentation d'un rapport au Conseil municipal.

Commission des Espaces verts
Réunion du 25 septembre 1973

Budget primitif de 1974 - Section d'investissement -

Détail des dépenses prévues :

Nature	Montant	Total
Sous-chapitre 901-5 - <u>Intitulé : Espaces verts, parcs et jardins.</u>		
- <u>214.9.A1 : Achat de véhicules de chantier et de gros matériel - matériel d'équipement de jardins.</u>		
a) <u>Gros matériel :</u>		
- 1 désinfecteur à terreau genre Simox	22.000 F	
- 2 tondeuses débroussailleuses Gravely 7 CV	16.000 F	
- 8 tondeuses de 50 cm de coupe	16.000 F	
- 4 tondeuses Flymo	7.000 F	
- 2 Monitor genre 230 M à gravité	40.000 F	
- 1 pulvérisateur Berthoud 100 litres	4.200 F	
- 4 tailleuses de haies genre Little Wonder	3.000 F	
- 1 tronçonneuse Dolmar type CT 80	2.500 F	
- 1 baraque de chantier	6.000 F	
TOTAL.....	116.700 F	
b) <u>Matériel d'équipement de jardins :</u>		
- jeux divers en bois, fer pour jardins d'enfants et plaines de jeux.	30.000 F	
		146.700 F

Nature des Dépenses	Montant	Total
REPORT		146.700 F
- <u>230.0.A1</u> : <u>Travaux d'aménagement et d'équipement.</u>		
- achat et pose de grillage et piquets	20.000 F	20.000 F
- <u>230.4.A</u> : <u>Achat et pose de bancs</u>	20.000 F	20.000 F
<u>Sous-chapitre 903.50 - Intitulé : terrains d'éducation physique</u>		
- <u>214.9.A1</u> : <u>Achat de mototondeuses et de gros matériel divers</u>		
- 1 microtracteur genre Agria 20 CV	20.000 F	
- Divers matériels d'entretien de pistes rouleaux tractables, tapis métalliques etc...	10.000 F	
- 1 aérateur régénérateur Sembdner BL 60	6.000 F	
- 1 distributeur d'engrais Sembdner	2.400 F	
- 1 rouleau Super Arsenal	11.000 F	
- 2 tondeuses Flymo	3.500 F	
- 4 tondeuses de 50 cm de coupe	8.000 F	
- 1 Monitor type 230 M	20.000 F	
		80.900 F
<u>Sous-chapitre 904.9 - Intitulé : autres équipements sanitaires et sociaux</u>		
- <u>230.4.A</u> : <u>Achat et pose de croix de remarque</u>	7.000 F	7.000 F
TOTAL de la section d'investissement (fonds généraux)		274.600 F

B.P. 1974 : Section Investissement

1. <u>Demande sur Fonds Généraux</u> :.....	274.600
2. <u>Demandes de crédits par délibérations spéciales</u> :	
- Rénovation complète du Parc Zoologique.....	1.500.000
et d'achat d'animaux.....	30.000
- Aménagement du terrain de la Briqueterie.....	402.500
- Asphaltage des allées de Cimetières.....	420.000
- Asphaltage des allées de Jardins.....	220.000
- Aménagement de base du Parc des Dondaines....	192.000
- Plantations d'arbres - aménagement de places et d'aires de verdure.....	170.000
- Jardin des plantes adduction d'eau.....	40.000

Parc Zoologique : rénovation complète - travaux d'aménagement
et de modernisation - demande de crédit.

A la demande de l'Administration municipale, une évaluation des crédits nécessaires à une modernisation totale du Parc Zoologique a été effectuée par les Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux.

Le montant de la dépense pour ces travaux de rénovation s'élève à 1.500.000 F.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Rénovation du Parc Zoologique - Achat d'animaux -

Demande de crédit -

Dans le cadre de la rénovation totale du Parc Zoologique, il serait souhaitable d'acquérir un complément d'animaux variés. Le choix des espèces permettrait de présenter au public, et en particulier aux enfants, les divers aspects du monde animal fascinant et instructif.

Il est certain que les visiteurs apprécieraient beaucoup de voir s'enrichir les collections des enclos zoologiques.

Un crédit de 30.000,00 F est sollicité.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Aménagement du terrain dit de "La Briqueterie"
Demande de crédit.

Devis de base quantitatif et estimatif

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
1. Apport de terre végétale	10.000 m ³	12,00 F/m ³	120.000 F
2. Nivellement, nettoyage du terrain, profilage	33.000 m ²	1,50/m ²	49.500 F
3. Semis de gazon, enfouissement	33.000 m ²	0,60/m ²	19.800 F
4. Cylindrage	33.000 m ²	0,10/m ²	3.300 F
5. Fourniture de graines	33.000 m ²	0,30/m ²	9.900 F
6. Plantation d'arbres et d'arbustes			50.000 F
7. Fourniture et pose de jeux divers			150.000 F
Le montant de la dépense se monte à			<u>402.500 F</u>

Ce devis concerne les travaux élémentaires de base de jardinage qui devraient être effectués au plus tard pour le mois de mai, en attente des projets concernant ce terrain.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Aménagement des allées des cimetières de l'Est et du Sud
revêtements hydrocarbonés - demande de crédit

A la demande de l'Administration municipale, les Services Techniques -division espaces verts- ont établi un programme général d'aménagement des allées des Cimetières de l'Est et du Sud.

La surface totale des allées à remettre en état s'élève à 10.500 m².

L'évaluation approximative de la dépense se monte à :

	Cimetière de l'Est	Cimetière du Sud	TOTAL	Prix unitaire	TOTAL
Asphaltage	6.534 m ²	3.966 m ²	10.500 m ²	28,60 F	300.300 F
Frise pavée:	4.356 m/1	2.415 m/1	6.771 m/1	12,00 F	81.252 F
Enlèvement vieille chaussée plus value	5.450 m ²			6,00 F	32.700 F
imprévus divers (mise à ni- veau de grille - raccords divers etc.)					5.000 F
				TOTAL.....	419.252 F
				arrondi à.....	420.000 F
					=====

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission
des finances.

Allées des promenades et jardins publics -
revêtements hydrocarbonés : 3ème tranche - demande de crédit

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures des jardins publics, il est apparu nécessaire d'envisager la poursuite du programme d'asphaltage des allées de jardins. Ces travaux permettront au public une utilisation de ces jardins dans les meilleures conditions et quel que soit le temps.

Cette troisième tranche prévoit l'asphaltage des allées du jardin derrière le Palais des Beaux-arts, du square Lardemer et du jardin des Mères à Fives.

L'évaluation de la dépense pour une surface de 4.068 m² se monte à :

	Jardin des Beaux-arts:	Square Lardemer:	Jardin des Mères:	TOTAL	Prix unitaire	
Surface à asphalter :	1.341 m ²	927 m ²	1.800 m ²	4.068 m ²	29 F le m ²	117.972 F
Fourniture et pose de bordures :		400 m/1	850 m/1	1.250 m/1	17 F le m/1	21.250 F
Fourniture et pose de briques 1/4 rond :	700 m/1			700 m/1	100 F/ml	70.000 F
Imprévu remise à niveau de grille etc :						10.000 F
					TOTAL.....	219.222 F
					arrondi à	220.000 F
						=====

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la
 commission des finances.

Aménagement de base du parc des Dondaines

Demande de crédit

Les Services techniques ont évalué le montant de la dépense pour une surface à aménager de 75.000 m², à la somme de 192.000 F.

Détail des travaux et montant approximatif :

Confection d'une pelouse rustique :		
- ameublement superficiel du terrain	75.000 x 0,40 =	30.000,00 F
- semis de gazon, enfouissement	75.000 x 0,60 =	45.000,00 F
- cylindrage du terrain	75.000 x 0,10 =	7.500,00 F
- fourniture de graines	75.000 x 0,30 =	22.500,00 F
Ramassage de cailloux et débris divers	75.000 x 0,60 =	45.000,00 F
Installation d'une première série de jeux		50.000,00 F
Fourniture et pose de bancs		30.000,00 F
Plantation d'une ceinture d'arbres et d'arbustes		30.000,00 F
Nivellement au bulldozer des zones restant à aménager - évaluation	120 H à 93,00 =	11.160,00 F
	TOTAL.....	271.160,00 F
	arrondi à.....	272.000,00 F
		=====

Cette demande de crédit concerne un premier aménagement de base en attente des projets définitifs concernant ce terrain, lesquels seront examinés à la prochaine Commission des Relations publiques et de l'animation.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Travaux d'aménagement - plantations d'arbres -
aménagement de places et d'aires de verdure -
demande de crédit

En vue d'améliorer la qualité de la vie en zone urbaine, il apparaît nécessaire de prévoir des plantations d'arbres partout où cela est possible.

Le service des espaces verts procède actuellement à une étude pour relever toutes les rues de la Ville où la largeur des trottoirs permet une plantation d'alignement.

D'autre part, le service envisage également, conformément aux souhaits de l'Administration municipale, d'aménager diverses placettes avec terrasses, arbres et bancs. Ces lieux, tout en améliorant l'esthétique générale, faciliteraient les voisinages de quartier.

Il est prévu, dans une première tranche, la plantation de 1.000 arbres.

L'évaluation de la dépense se monte à :

		Prix unitaire	TOTAL
Arbres	1.000	50,00 F	50.000 F
Dallage (fourniture et pose):	500 m ²	70,00 F	35.000 F
Bancs	50	600,00 F	30.000 F
Corsets d'arbres	500	110,00 F	55.000 F
		TOTAL.....	170.000 F

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la
commission des finances.

Jardin des Plantes - aménagement d'une adduction d'eau industrielle"
demande de crédit.

Dans le cadre de l'amélioration de l'infrastructure du Jardin des Plantes et pour faciliter les cultures, il est apparu nécessaire d'envisager la pose d'une adduction d'eau afin d'alimenter les diverses parties du Jardin.

Une évaluation des dépenses pour l'extension de ce réseau en eau industrielle a été effectuée.

Le coût de l'aménagement se monte à 40.000 F.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Commission des Espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/7 - Aménagement des abords de la Citadelle - Travaux supplémentaires
3ème tranche - Marché de gré à gré.

En vue de poursuivre l'aménagement des allées des Bois de Boulogne et de la Deûle, un crédit de 150.000 F à financer par voie d'emprunt a été inscrit au budget primitif de 1973.

Les services financiers nous ont informé que ce crédit était maintenant disponible. Les travaux d'asphaltage peuvent être dès lors envisagés.

A cet effet, le service des Espaces verts a consulté huit entreprises qui ont toutes remis leurs offres.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint que la proposition la plus avantageuse pour la Ville a été formulée par la S.A.T.R.A., 1 rue Poste à Chevaux à BAILLEUL.

Il serait souhaitable de passer un marché de gré à gré avec cette entreprise.

Le montant de la dépense s'élève à 142.153,70 F pour 4.000 m2 environ.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

Aménagement des abords de la Citadelle

Tableau comparatif des offres reçues

Entreprises consultées	Prix H.T.	Prix T.T.C.
COLAS à Marquette	131.424,00 F	154.554,61 F
DERUDDER à Wervicq-Sud	155.400,00 F	182.750,40 F
LESAGE à Bailleul	130.092,00 F	152.988,19 F
REVETO à Lille	127.317,00 F	149.724,79 F
R.C.F.C. à Lens	134.199,00 F	157.818,01 F
SALVIAM-BRUN à Lille	130.203,00 F	153.118,72 F
SATRA à Bailleul	120.879,00 F	142.153,70 F
S.C.R.E.G. à Santes	127.206,00 F	149.594,25 F

Commission des Espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/8 - Square Jussieu - Travaux de remise en état

Demande de crédit complémentaire

Un crédit de 200.000 F a été inscrit au Budget Primitif de 1972, chapitre 901.5 article 231.OB pour la remise en état du square Jussieu.

Or, il s'est avéré à la fin des travaux que ce crédit était insuffisant.

Cette insuffisance est due d'une part, au décalage important entre l'établissement du devis en juillet 1971 et le début des travaux en janvier 1973, et d'autre part à l'impossibilité de réutiliser les anciennes briques existantes.

En conséquence, il serait nécessaire de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire de 100.000 F, aux chapitre et article considérés de la section d'investissement du budget primitif de 1974.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Commission des Espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/9 - Cession à la Ville de Lille des Espaces verts environnant
les immeubles H.L.M.

La Ville de Lille entretient gracieusement les espaces verts situés sur des terrains appartenant à l'Office Public d'H.L.M. et environnant les ensembles immobiliers construits sur le territoire de Lille.

Suite à la réunion du Conseil d'administration en date du 17 janvier 1972, un nouvel examen des modalités d'intervention de nos services a été décidé.

Dans le cadre de cette étude, il a été envisagé l'hypothèse d'une rétrocession de la propriété des sols à la Ville.

A ce sujet, la position de l'Office a été demandée. L'Office Public d'H.L.M. nous a fait connaître que cette question, présentée à l'examen de son Conseil d'administration au cours de sa réunion du 8 mars 1972, avait fait l'objet d'un avis favorable de principe. Il serait souhaitable que la Ville procède à l'acquisition de ces terrains.

Les commissaires prennent acte et émettent le vœu que la Ville de Lille procède à l'acquisition des parcelles considérées.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des services Juridique et Immobilier pour information.

Commission des espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/10 - Terrain de la pépinière, rue du Ballon - Emprise

La Communauté Urbaine de Lille, dans son projet d'extension des locaux de l'Hôtel de Communauté, envisage de construire de nouveaux bâtiments sur un terrain appartenant à la Ville de Lille et contigu à ceux déjà occupés.

Or, ce terrain est actuellement à la disposition du service des espaces verts qui y a installé une station de transit où sont centralisés tous les déchets végétaux en provenance du Cimetière de l'Est et des jardins des secteurs centre et centre-est de la Ville.

L'existence de cette station de transit est indispensable à la bonne organisation du service par suite de sa situation privilégiée.

Ce terrain est utilisé également pour diverses cultures, fleurs coupées, pépinière et éventuellement pour les épreuves des concours de jardiniers.

En conséquence, il serait souhaitable, pour des impératifs absolus de service, que la Ville de Lille conserve une parcelle d'environ 6.960 m², afin de maintenir en place la station de transit pour l'évacuation des résidus.

Les commissaires souhaitent vivement que cette parcelle reste propriété de la Ville pour les raisons impératives de service évoquées ci-dessus.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des services Juridique et Immobilier pour information et suite à donner.

Commission des espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/11 - Création d'un petit espace vert à l'angle des rues du Molinel et de Paris.

Dans le cadre du nouvel alignement des rues de Paris et du Molinel, la démolition de l'immeuble situé au 124 rue de Paris a entraîné la mise à nu du pignon du 64 rue du Molinel.

Dans le but de ne pas déparer le carrefour dont l'aspect esthétique a été amélioré par la rénovation du 122 rue de Paris et la restauration des pignons, il est indispensable qu'aucun affichage ne vienne enlaidir le pignon du 64 rue du Molinel.

Dans ce but, la Communauté Urbaine de Lille, nous propose de créer un petit espace vert à la base de ce mur. En plus de son aspect esthétique, ce petit jardin aurait un effet dissuasif certain vis à vis des afficheurs éventuels.

Les commissaires unanimes émettent un avis favorable à la création de cet écran de verdure.

Rapport à l'Administration municipale

Commission des Espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/12 - Acquisition d'un terrain boulevard de la Moselle

Les Services Juridique et Immobilier doivent procéder à l'acquisition d'un terrain actuellement en friche et envahi par les nomades, situé boulevard de la Moselle à la sortie de l'autoroute de Dunkerque et appartenant à l'Administration des Domaines.

Le Service des Espaces verts souhaite que lui soit accordée par les Domaines l'autorisation d'occuper ce terrain en commençant par un aménagement sommaire dans l'attente de la procédure administrative pour acquérir cette parcelle.

Considérant que ce terrain est situé à l'entrée de la Ville, les commissaires unanimes émettent le voeu que ce terrain soit aménagé dans les plus brefs délais étant donné sa situation.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des services Juridique et Immobilier pour information.

Rapport à l'Administration municipale.

Commission des espaces verts

Réunion du 25 septembre 1973

73/13 Questions diverses

Terrain rue de Finlande - remise en état

La Ville de Lille a aménagé dans le courant du mois de mars 1972, un espace vert sur le terrain situé à l'angle des rues de Finlande et de Norvège, pour les locataires des immeubles communaux du groupe FINLANDE.

Depuis, sur l'espace d'un an, tout a été saccagé et piétiné.

Les Services Juridique et Immobilier nous suggèrent de procéder à la remise en état de ce terrain.

Etant donné les circonstances, nous vous demandons de bien vouloir nous donner votre avis avant de procéder au réaménagement du terrain concerné.

Les commissaires souhaitent qu'il soit procédé à un nouvel essai d'aménagement qui serait le dernier s'il s'avérait que cet état de chose se reproduisait.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour information.

Fermeture des portes des jardins

Madame le Secrétaire Général a posé la question de savoir s'il était encore nécessaire de fermer les portes de certains jardins publics, étant donné la hauteur des portes, purement symboliques, qui peuvent être facilement enjambées.

Monsieur DERIEPPE propose qu'il soit procédé à un essai au jardin Vauban.

Les commissaires font connaître leur désaccord au sujet de cet essai. Ils souhaitent que soit maintenue la fermeture des portes dans les jardins publics. Après un échange de vues au sujet de la surveillance, les commissaires émettent le voeu ferme qu'il soit procédé rapidement à une révision des horaires de la Police municipale dont les heures de présence sont incompatibles avec les heures d'ouverture des jardins et les jours d'affluence (en particulier les mercredi et dimanche : jour des enfants).

../..

Festival du Bégonia 1974

En 1974, est prévu à Lille, un festival du bégonia qui se traduira d'une part, par la plantation dans les jardins de 150.000 bégonias qui fleuriront de mai à octobre et d'autre part par la présentation, au début de septembre, de tapis de fleurs couvrant 6.000 m² environ, dans le hall de l'Hôtel de Ville, sur la place de marbre de la résidence Kennedy et dans l'atrium du palais des Beaux-Arts, pour attirer le public dans le quartier de la Mairie.

M. IBLED souhaite que ce festival soit l'occasion d'une manifestation de prestige accompagnée d'une cérémonie d'inauguration importante.

M. MARQUIS signale que la dépense ne dépasserait pas 40.000 F étant donné qu'une partie importante des fleurs serait livrée à titre gracieux par les gros producteurs Belges de bulbes de bégonias.

Les commissaires prennent acte et souhaitent que ce programme soit réalisé pour le prestige de la Ville.

Entretien des espaces verts bordant les immeubles H.L.M.

M. DERIEPPE fait part aux commissaires de l'augmentation constante des surfaces à entretenir à la charge du service des espaces verts. La construction de nouveaux groupes d'H.L.M. a considérablement augmenté la tâche du service qui entretient gracieusement les abords des immeubles.

Devant ce supplément de 45.000 m² d'espaces verts à entretenir, une demande a été adressée à Madame, le Secrétaire Général pour la création d'un minimum de trois postes d'aides-jardiniers supplémentaires, le service n'étant plus en mesure de faire face à cet accroissement.

Les commissaires souhaitent unanimement que cette demande soit examinée dans les plus brefs délais et insistent fermement pour que l'effectif des espaces verts soit revu en fonction de cette augmentation de surface.

Extrait transmis à la Direction des Personnels pour suite à donner.

Parking Carnot

La Communauté Urbaine de Lille propose de laisser la partie en surface du Parking Carnot à la Ville de Lille qui assurerait, au titre des compétences demeurées communales, l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

Les commissaires émettent un avis favorable pour cet aménagement qui contribuerait à l'embellissement de la Ville dans ce secteur central.

Extrait transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour suite à donner.

Panneaux d'affichage

M. MARQUIS présente une maquette de panneau publicitaire portatif déposée par la société "Avenir Publicité".

Ces panneaux de 4 m x 3 m seraient posés sur des pieds cachés par un écran de verdure composé d'arbres et d'arbustes décoratifs entouré d'une clôture, la réalisation de l'espace vert étant confié à un horticulteur.

Les commissaires émettent un avis défavorable à ce projet et se montrent résolument contre l'implantation de semblables panneaux, en estimant qu'il faut éviter le plus possible l'envahissement de la Ville par la publicité.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour information.

Terrain de la Porte de Valenciennes

Une subvention de l'Etat avait été sollicitée pour l'aménagement d'une aire de jeux Porte de Valenciennes.

Le terrain étant intéressé à l'époque par un projet de construction d'autoponts, M. le Préfet du Nord nous avait fait connaître qu'il ne pouvait donner suite à cette demande.

Cependant, une parcelle appartenant en grande partie à la S.N.C.F. reste disponible après la construction des viaducs métalliques.

Il serait souhaitable que la Ville puisse acquérir ce terrain. Le Service des Espaces verts pourrait procéder à un aménagement sommaire de base en attendant que la procédure d'achat soit terminée.

Les commissaires approuvent ce projet et estiment que ce terrain se doit d'être aménagé de par sa situation à une entrée de la Ville.

Extrait du Procès-verbal transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier.

Dans le cadre des prévisions d'aménagement des diverses places de la Ville, Mme DEBAENE demande l'implantation de quelques bancs, au boulevard Jean-Baptiste Lebas.

Mme DEBAENE s'informe des projets concernant l'entrée de la rue des Tanneurs à l'emplacement des immeubles démolis. M. MARQUIS précise que l'Administration municipale s'est prononcée contre l'installation de commerces provisoires à cet endroit.

../..

Il faut maintenir cet espace libre et éviter l'implantation de commerçants, en prévision du plan de restructuration de l'îlot délimité par les rues de Béthune, d'Amiens et du Molinel.

Dans l'attente d'un nouvel examen de ce projet, cet endroit sera recouvert de schiste et un rideau de peupliers sera planté.

La séance est levée à 22 H.

Vu, le Président,

Vu, l'Ingénieur en Chef
Directeur des Services
Techniques,

Le Secrétaire
de séance,

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

R. LEGRAND



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications au 1er étage, le mardi 23 avril 1974 à 18 h 30.

Ordre du jour

- approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 1973
- Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes - Avenant
- Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes - Avenant
- Location de matériel de terrassement et de transport - Marchés à commandes - Avenants
- Achat d'arbres, d'arbustes et de rosiers - Marché à commandes - Avenant
- Achat d'arbres, d'arbustes et de rosiers - Marché à commandes
- Parc Zoologique - crédits de remise en état - information
- Effectif du personnel des Espaces verts
- S.A. SEGIM : convention pour l'entretien du jardin sur le parking Saint Sauveur
- Acquisition d'un terrain boulevard de la Moselle - information
- Vente à la Communauté Urbaine de Lille d'un terrain pour son extension information
- Terrain porte de Valenciennes - aménagements
- Entretien des espaces verts des H.L.M. - information
- Grands travaux en cours et en projet - information
 - Dondaines
 - Grand Place
 - Place de la République
 - Place Philippe Le Bon
 - Carrefour Labis
 - Plantations sur la voie publique.
- Questions diverses

Hôtel de Ville, le 12 avril 1974

L'Adjoint au Maire
Délégué aux Espaces verts

E. DERIEPPE



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, le mardi 23 avril 1974, à 18 h 30 sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Mme DEBAENE Conseiller Municipal
Mme DE MEY Conseiller Municipal
M. LEFEVRE Conseiller Municipal

Etait excusé :

M. DURIER Conseiller Municipal

Etaient absents :

M. BOUTILLEUX Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT Conseiller Municipal
M. IBLED Conseiller Municipal
M. WAVRANT Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES Secrétaire Général Adjoint
M. MARQUIS Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. LHOTELLIER Ingénieur divisionnaire, Directeur du Service des Espaces verts.

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND Rédacteur au Service des Espaces verts.

Le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 1973, est adopté sans observation.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/1 - Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes - 2^e avenant

Les établissements FACON, dont le siège social est à SECLIN, 70 bis rue des Martyrs, sont titulaires d'un marché à commandes, pour les années 1972 à 1976, en vue de la fourniture de pièces détachées nécessaires à la réparation des divers engins utilisés par le Service des Espaces verts.

Or, à la suite des hausses de prix très importantes enregistrées en 1973 et 1974 et de l'augmentation du parc du matériel, le montant maximum annuel de 40.000 Frs fixé par le marché est dépassé.

Il s'avère donc nécessaire de passer un avenant portant ce maximum à 70.000 Frs.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/2 - Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes avenant

Un marché à commandes, d'un montant maximum de 45.000 Frs, a été passé avec les établissements SAELLEN, dont le siège est à Lambersart, 504 à 512 avenue de Dunkerque, pour les années 1970 à 1974, en vue de la fourniture de pièces détachées pour la réparation de mototondeuses.

Les commandes faites pour l'année 1974 dépassent le montant maximum fixé initialement.

Il convient, en conséquence, de passer un avenant qui aura pour effet de porter le montant maximum du marché à 70.000 Frs.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/3 - Location de matériel de terrassement et de transport

Marchés à commandes - Avenants

Un marché à commandes a été passé avec chacune des entreprises suivantes : SATRA à Bailleul et LEPORCQ à Haubourdin, pour les années 1973, 1974 et 1975, en vue de la location de matériel de terrassement et de transport destiné à l'aménagement d'espaces verts.

Or, à la suite, d'une part, des travaux importants de terrassement effectués pour l'aménagement du terrain des Dondaines et prévus pour les futurs chantiers (Jardin du Loisir du Sud en particulier) et d'autre part, de l'actualisation des prix de locations consentis conformément aux clauses du marché, le montant maximum de 60.000 F fixé par les marchés est dépassé.

Il s'avère nécessaire de passer un avenant pour chacun de ces marchés portant ce maximum à 150.000 F.

Conformément aux dispositions de l'article 75 bis, 4ème alinéa, du code de l'Administration municipale, stipulant que "le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat... de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés de gré à gré en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au Budget" dont l'application a été autorisée par la délibération n° 74/8 du Conseil Municipal réuni le 19 avril 1974, sous réserve de l'approbation par l'autorité de tutelle, il serait souhaitable, afin de réduire les délais d'instruction administrative, de pouvoir utiliser cette procédure pour la passation de ces avenants.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/4 - Achat d'arbres, d'arbustes et de rosiers - Marché à commandes -
Avenant

Un marché à commandes d'un montant annuel maximum de 40.000 F a été passé, pour les années 1972 à 1976, avec les établissements HAMEAU, 212-214 rue Clémenceau à Wattignies, pour la fourniture d'arbres, d'arbustes et de rosiers au Service des Espaces verts.

Or, à la suite de la hausse des prix et des nombreux projets de plantations (abords des autoponts en particulier) le montant maximum annuel fixé initialement est dépassé.

Il convient, en conséquence, de passer un avenant qui aura pour effet de porter le montant maximum du marché à 70.000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/5 - Achat d'arbres, d'arbustes et de rosiers - marché à commandes

La Société "Pépinières et Roseraies DESMIDT", avenue des Alliés à AUDRUICQ (Pas-de-Calais) livre depuis plusieurs années, dans les meilleures conditions, certaines variétés d'arbres, arbustes et rosiers nécessaires aux plantations effectuées par le Service des Espaces verts.

En réponse à notre appel d'offres 1974, ce fournisseur nous a proposé les prix les plus avantageux pour certaines variétés demandées.

Le montant des fournitures risquant d'excéder le seuil des dépenses réglées sur simples factures, il apparaît nécessaire de passer avec ce fournisseur un marché à commandes dont la validité s'étendrait du 1er janvier 1974 au 31 décembre 1976 d'un montant annuel de 30.000 F minimum et de 60.000 F maximum.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/6 - Parc Zoologique : crédit de remise en état - information

A la demande de l'Administration municipale, une évaluation des crédits nécessaires à une modernisation totale du Parc Zoologique a été effectuée.

Le montant de la dépense pour ces travaux de rénovation s'élevait en 1973 à 1.500.000 F.

En accord avec la Commission des Espaces verts, réunie le 25 septembre 1973, l'inscription d'un crédit de 1.500.000 F à la section d'investissement du Budget Primitif de 1974, à financer par voie d'emprunt, a été demandé.

En raison de l'importance du crédit et en accord avec nos services, la Commission des Finances avait proposé la réalisation des travaux en trois tranches sur les années 1974, 1975 et 1976.

M. Briffaut a fait savoir son désaccord pour la réalisation de ce programme par tranches, ce qui serait, à son avis, préjudiciable à l'exécution des travaux.

Par ailleurs, cette dernière commission, estimant que la conception du Zoo devrait être revue dans son ensemble, notamment en matière de protection, a demandé une étude complémentaire et n'a pas retenu l'inscription d'un crédit au BP 1974.

M. LHOTELLIER signale qu'actuellement tous les travaux sont arrêtés faute de crédits, le bâtiment central est toujours fermé, certaines parties du Zoo (les cages en particulier) sont en état de délabrement lamentable.

Etant donné les nombreuses critiques que nous recevons et pour tenir compte de l'intérêt d'un public très nombreux pour ce Parc Zoologique, la Commission émet le voeu ferme qu'un déblocage de crédits au BS 1974 soit envisagé pour remédier au plus urgent.

Les commissaires se proposent d'effectuer une visite sur place pour se rendre compte de l'état du Zoo.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/7 - Effectif du personnel des Espaces verts

Le Service des Espaces verts rencontre de plus en plus de difficultés, créées par l'insuffisance de personnel, notamment pour l'entretien des stades et des espaces verts bordant les immeubles H.L.M.

Entretien des stades

Le Service se trouve dans l'impossibilité de faire face, d'une part, aux nouvelles dispositions prises par le Service des Sports relatives à une utilisation maximale des installations sportives (le soir en particulier) et d'autre part, à la prise en charge des créations nouvelles (stade du Bazinghien notamment).

Actuellement, les agents en place effectuent plus de 130 heures supplémentaires par semaine.

Afin de remédier à cette situation, le recrutement de neuf agents préposés à l'entretien des stades a été demandé. Un rapport sur la situation dans les stades a été transmis à M. le Maire en janvier 1974.

Entretien des espaces verts bordant les immeubles H.L.M.

Par lettre en date du 22 novembre 1972, le Service des Espaces verts, devant l'augmentation croissante des surfaces à entretenir suite à la construction de nombreux groupes d'H.L.M., a demandé la création de trois postes d'aides-jardiniers.

Depuis, d'autres immeubles ont été construits et notamment le groupe important du secteur Croisette et bientôt celui de Crane et Porcher. Le Service se trouve actuellement dans l'impossibilité de prendre en charge l'entretien de ces nouveaux terrains.

A ce jour, aucune suite n'a encore été donnée à ces demandes de personnel.

La Commission souhaite vivement qu'une suite favorable soit donnée, dans les meilleurs délais, à ces demandes, étant donné l'importance d'un entretien régulier des espaces verts contribuant à l'embellissement de la Ville.

Extrait transmis à la Direction des Personnels pour suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/8 - S.A. SEGIM : Convention pour l'entretien du jardin du parking
Saint Sauveur

La société S.E.G.I.M. nous a proposé les termes d'une convention qui pourrait être passée entre la Ville de Lille et les co-propriétaires intéressés pour l'entretien de l'espace vert établi sur la dalle supérieure du parking du quartier Saint Sauveur.

La Ville de Lille assurerait la remise en état, l'entretien des massifs établis sur la dalle du parking et la propreté de la cour qui les entoure.

En contrepartie, les co-propriétaires laisseraient aux habitants du quartier l'usage de cette cour.

Avis favorable de la Commission pour l'entretien par la Ville de cet espace vert contribuant au maintien de l'esthétique de ce nouveau quartier.

Rapport au Conseil Municipal.

Extrait transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/9 - Acquisition d'un terrain boulevard de la Moselle

Le Service des Espaces verts avait fait connaître à la Commission des Espaces verts du 25 septembre 1973, qu'il souhaitait l'acquisition d'un terrain en friche situé boulevard de la Moselle à la sortie de l'autoroute de Dunkerque et appartenant à l'Administration des Domaines.

Cette Administration a informé dernièrement la Direction des Services Juridique et Immobilier que ce terrain était intéressé par la construction d'un centre des Impôts et que de ce fait il ne pouvait être cédé à la Ville de Lille.

La Commission prend note en émettant le voeu que ce terrain soit débroussaillé et clôturé, dans l'attente du début des travaux de construction de ce bâtiment, afin d'éviter le stationnement des nomades dans ce secteur situé à l'entrée de la Ville.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/10 - Vente à la Communauté Urbaine de Lille du terrain nécessaire
à son extension

La Commission des Espaces verts, au cours de sa réunion du 25 septembre 1973, a souhaité qu'une parcelle de 6.960 m², située rue du Ballon et intéressée par le projet d'extension de l'Hôtel de la Communauté, demeure propriété de la Ville, pour des impératifs de service.

En effet, ce terrain est utilisé par le service comme station de transit pour centraliser les déchets végétaux et également pour les cultures en pépinière.

A la suite de contacts pris avec les Services de la Communauté Urbaine de Lille, il s'est avéré que l'emprise nécessaire était inférieure à celle précédemment annoncée.

En conséquence, le service a fait connaître qu'il souhaitait garder une parcelle plus importante d'une superficie de 10.400 m².

La Communauté Urbaine nous a fait connaître que, pour le présent, la limite de la surface du terrain qu'elle souhaitait acquérir coïncidait, côté avenue Verdi, avec celle du terrain utilisé par les espaces verts.

Cependant, les Services Juridique et Immobilier nous ont informé que la Communauté Urbaine prévoyait également l'achat de ce terrain dans un avenir plus lointain.

Il est indispensable pour le Service des Espaces verts de conserver la parcelle restante pour des questions impératives de service.

Les commissaires souhaitent vivement que cette parcelle reste propriété de la Ville, étant donné sa vocation et sa situation. Le Service se trouverait d'ailleurs dans l'impossibilité de trouver un autre emplacement dans ce secteur.

Or, ce terrain est indispensable pour l'évacuation des résidus du nettoyage du Cimetière de l'Est et de tous les espaces verts de ce secteur Nord de la Ville de Lille. Cette parcelle est également une pépinière ; les végétaux servant annuellement aux plantations y sont entreposés et cultivés.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/11 - Terrains Porte de Valenciennes - aménagements

Lors d'une visite organisée par Monsieur le Maire le 4 mars 1974 dans le quartier Belfort, il a été envisagé d'aménager un terrain de jeux pour les enfants du groupe Belfort, sur les terrains de la Porte de Valenciennes, à proximité des auto-ponts et appartenant à l'office des H.L.M.

En attendant que la Ville de Lille puisse acquérir ces terrains, Monsieur le Maire a demandé aux Services Techniques d'élaborer un projet comportant une clôture du côté du boulevard périphérique, des plantations d'arbres, de végétaux et un semis de gazon.

Des plantations d'arbres sont prévues également le long de la voie S.N.C.F. du boulevard de Belfort et sur les espaces libres situés entre les rocades routières à l'entrée de Lille.

Les commissaires prennent connaissance sur plan des aménagements en cours et en projet.

Mme Debaene souhaite la pose de quelques bancs, aux lieux considérés.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/12 - Entretien des espaces verts des H.L.M. - information

Au cours de la réunion du Conseil d'administration du 5 novembre 1973, M. CAILLAU, Directeur de l'Office d'H.L.M. a précisé qu'un texte réglementaire serait en cours de préparation au Ministère de l'Equipement pour mettre à la charge des villes, l'entretien des espaces verts environnant les immeubles.

Il estime qu'il faut faire la distinction entre entretien (tonte des pelouses, taille des arbres etc...) et remise en état (semis, replantation etc...) qui incombe aux propriétaires.

Dans ces conditions, l'Office d'H.L.M. de la Communauté Urbaine de Lille a proposé de prendre en charge, sous réserve que le budget de 1974 le lui permette, les frais de remise en état des espaces verts, sur justifications présentées par les services municipaux.

La commission prend acte de cette information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 Avril 1974

74/13 Aménagement du Jardin du Loisir des Dondaines

Demande de crédits complémentaires 2ème phase BS.74

EVALUATION :

Pataugeoire rustique.....	90.000,00 F
Ranch.....	100.000,00 F
Préau.....	70.000,00 F
Sanitaires et toilettes + adductions diverses	50.000,00 F
Jeux divers.....	150.000,00 F
Bancs.....	20.000,00 F
Plantations diverses semis de gazon, arbres..	50.000,00 F
Fort St Agnès:travaux de sécurité, clôtures diverses.....	30.000,00 F
	<hr/>
TOTAL.....	560.000,00 F =====

Les commissaires émettent le voeu que ces crédits soient inscrits au BS 1974 pour la continuation des travaux, étant donné la grande publicité qui a été faite pour l'aménagement de ce Parc du Loisir et l'urgence des réalisations à effectuer.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 23 avril 1974

74/14 - Grands travaux en cours et en projet - information

Divers plans sont présentés aux membres de la Commission.

Dondaines

Présentation du plan d'ensemble avec les mouvements de terre et les projets d'aménagement.

Les commissaires se proposent d'effectuer une visite sur place.

Grand'Place

Présentation par M. MARQUIS d'un contre-projet étudié par ses soins, avec les nouveaux couloirs de circulation envisagés.

Place de la République

Présentation du projet de jardin à aménager sur la dalle du parking souterrain qui doit être construit sous cette place.

M. MARQUIS informe les commissaires de l'intention de la Communauté Urbaine de Lille d'autoriser l'installation de deux stations de distribution de carburant de part et d'autre de la place.

Les commissaires émettent une protestation unanime et insistent fermement pour que l'implantation de ces pompes à essence soit refusée, quelles que soient les conséquences financières qui en résulteraient et considérant que dans les avant-projets il n'avait jamais été question d'installer des pompes à essence en surface sur la place.

En ce qui concerne l'abattage des tilleuls, vieux de 23 ans, de cette magnifique place, la commission unanime regrette avec force qu'un projet qui conserverait la majeure partie des arbres n'ait pu être retenu ou que le projet choisi en fonction de ses incidences financières n'ait pu être modifié pour garder les arbres, ce qui paraît tout à fait possible.

On est en droit de se poser cette question : Viendrait-il à l'idée de quelqu'un de dégrader le site de la Place des Quinconces à Bordeaux, de la Place Masséna à Nice ou encore de la Place Stanislas à Nancy, certainement pas ! Pourquoi donc à LILLE...

Place Philippe Le Bon

Dans le cadre d'un nouveau projet de voirie, un aménagement de la place sera effectué avec des plantations d'arbres et d'arbustes décoratifs.

Plantations sur la voie publique

Les commissaires prennent connaissance du programme des plantations d'alignement effectuées par le Service et en particulier rue Eugène Jacquet, rue du Béguinage, aux abords de l'église de Fives et à l'angle des rues du Molinel et de Paris.

M. MARQUIS signale la vente du terrain communal situé à l'angle des rues Bernos et du Prieuré à un particulier, sur avis favorable du Conseil d'Administration réuni le 1er février 1974. Or, le Service des Espaces verts avait proposé, s'il restait propriété communale, d'aménager cette parcelle en petit jardin avec quelques arbres, conformément au désir exprimé par M. le Maire de voir des haltes vertes installées partout où cela est possible.

La commission regrette de ne pas avoir été consultée avant la vente de ce terrain. La commission de l'urbanisme avait d'ailleurs émis un avis défavorable à la vente.

La séance est levée à 21 H 30.

Le Président

L'Ingénieur en chef
Directeur des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications au 1er étage, le mercredi 18 septembre 1974 à 18 h 30.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 1974
- Budget primitif de 1975 - Prévisions
- Acquisition de pièces détachées destinées à la réparation de mototondeuses
Marché à commandes
- Entretien du jardin du parking Saint-Sauveur - Convention avec la S.E.G.I.M.
- Campagne " Plantations d'arbres "
- Musée des Beaux-Arts - mesure préconisée contre la pollution - développement des espaces verts

Informations

- Effectif du personnel depuis 1966
- Terrain de camping au bois
- Musée d'Histoire Naturelle: projet de construction d'un bâtiment au Parc Zoologique
- Création d'un home d'enfants au Parc des Dondaines
- Circuits rustiques d'activités physiques aménagés
- Questions diverses

Hôtel de Ville, le 6 septembre 1974

L'Adjoint au Maire
délégué aux Espaces verts

E. DERIEPPE



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 18 Septembre 1974

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, le mercredi 18 Septembre 1974, à 18 H 30 sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller municipal		
Mme DE MEY	"	"	"
M. IBLED	"	"	"
M. LEFEVRE	"	"	"
M. WAVRANT	"	"	"

Etaient excusés :

Mme DEBAENE	Conseiller municipal		
M. DURIER	"	"	"

Etait absent :

M. DERNONCOURT Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES	Secrétaire Général Adjoint
M. MARQUIS	Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. LHOTELLIER	Ingénieur divisionnaire, Directeur du Service des Espaces verts.

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND Rédacteur au Service des Espaces verts.

Le procès-verbal de la réunion du 23 Avril 1974, est adopté sans observation.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

74/15 - Budget Primitif de 1975 - Prévisions

L'application du plan comptable nécessite l'inscription à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du Service des Espaces verts au cours de l'exercice 1975.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901.5</u>	<u>Intitulé</u> : Espaces verts, Parcs et jardins:	
<u>214.9.A1</u>		
Achat de mototondeuses, véhicules de chantier et gros matériel - matériel d'équipement de jardins		
<u>230.0.A1</u>		
Travaux d'aménagement et d'équipe- ment		
<u>231.2</u>		
Travaux de grosses réparations		
TOTAL		493.730 F
<u>Sous-chapitre 903.50</u>	<u>Intitulé</u> : Terrains d'éducation physique	
<u>214.9.A1</u>		
Achat de matériel d'entretien		
TOTAL		206.560 F
<u>Sous-chapitre 904.9</u>	<u>Intitulé</u> : Autres équi- pements sanitaires et sociaux	
<u>214.9.A1</u>		
Achat de matériel d'entretien pour les cimetières		
<u>230.4A</u>		
Achat et pose de bornes indicatri- ces		
TOTAL		41.260 F
TOTAL de la section d'investissement sur fonds généraux.....		741.550 F

Tableau comparatif des dépenses

Section	Crédits alloués		Demande 1975	Différence par rapport à 1974
	1973	1974		
Investissement	235.000	235.000	741.550	506.550
Fonctionnement	872.185	970.650	1.327.800	357.150
	1.107.185	1.205.650	2.069.350	863.700

Par rapport aux crédits alloués au titre du Budget Primitif de 1974, on observe une augmentation de 863.700 F.

Cette augmentation est motivée d'une part, par la hausse importante des prix des divers matériels dont l'achat est envisagé, et par la nécessité d'augmenter le parc du matériel pour assurer l'entretien des nouveaux espaces verts et plaines de jeux créés depuis 1973, et d'autre part par la création de nouveaux terrains de sports à la demande de l'Administration municipale.

Les commissaires émettent le voeu que l'ensemble des crédits dont l'inscription est sollicitée au Budget Primitif de 1975 soit accordé en vue de faire face aux nouvelles charges d'entretien incombant au Service des Espaces Verts.

Toutefois, ils émettent un avis défavorable à l'inscription du crédit de 90.000 F à la section Investissement, S/chapitre 903.50 intitulé Terrain d'Education Physique, Article 214.9.A1 pour l'achat de deux vestiaires mobiles ; la demande de crédit pour cette acquisition relève, à leur avis, de la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux.

- Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la Commission des Finances et présentation d'un rapport au Conseil municipal.
- Extrait transmis à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux pour suite à donner.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 septembre 1974

Budget Primitif de 1975 - section d'investissement

Détail des dépenses prévues

Nature	Montant	TOTAL
<u>Sous-chapitre 901.5 : Intitulé : ESPACES VERTS,</u>		
<u>PARCS et JARDINS</u>		
<u>214.9.A1</u>		
Achat de véhicules de chantier et de gros matériel		
Matériel d'équipement de jardins.		
<u>I - Gros matériel</u>		
a) <u>Matériel d'entretien courant</u>		
- tracteur Renault type R 421 avec Cabine (en remplacement du tracteur D 35 imma- triculé 4877 BT 59, acheté en 1958)	39.000	
- 1 tondeuse TORO type Trojan III	17.150	
- 1 tondeuse genre Gravely	7.500	
- 7 tondeuses, largeur de coupe 50 cm	15.750	
- 2 tondeuses Flymo type super profession- nelle	2.280	
- 2 motoculteurs genre Agria 14 CV Diésel	29.500	
- 2 générateurs Honda	4.900	
- 6 tailleuses de haies genre Freund	4.500	
- 1 pulvérisateur Berthoud 100 l	4.800	
- 2 Monitor genre 240 M à gravité	49.000	174.380
b) <u>Matériel nécessaire pour l'entretien des</u>		
<u>nouveaux espaces verts et plaines de jeux</u>		
<u>créés depuis 1973</u>		
(Jardin du Loisir des Dondaines, plaines de jeux, avenue Adolphe Max, abords des auto- ponts)		
- 2 tondeuses TORO type Trojan III	34.300	
- 1 tondeuse TORO type 30 773	35.000	

Nature	Montant	TOTAL
REPORT		174.380
- 2 tondeuses genre Gravely	15.000	
- 2 tondeuses, largeur de coupe 50 cm	4.500	88.800
c) <u>Matériel nécessaire pour l'entretien des nouveaux espaces verts des H.L.M.</u> (Croisette, opération Stribick, Hôtel des H.L.M.)		
- 1 tondeuse TORO type Trojan III	17.150	17.150
d) <u>Atelier Vauban, divers matériels</u>		
- 2 chariots de manutention	3.500	
- 1 poste de soudure à l'Arc	1.000	
- 1 touret	1.000	
- 1 Etau	1.000	
- 2 scies pour les bûcherons	1.900	
- 1 Godet 600 mm pour Girapelle	3.000	
- 1 remorque de 3 à 4 T de charge utile	12.000	23.400
II - <u>Matériel d'équipement de jardins</u>		
- abris pour le personnel et le matériel dans les divers secteurs	60.000	
- mobilier et matériel de bureau pour les divers secteurs	30.000	90.000
<u>230.0.A1</u>		
<u>Travaux d'aménagement et d'équipement</u> Achat et pose de grillages et de clôtures	30.000	30.000
<u>231.2</u>		
<u>Travaux de grosses réparations</u>		
- réfection du chauffage des serres de culture	50.000	
- remplacement du réseau d'arrosage de la serre-exposition	20.000	70.000
TOTAL		493.730

Nature	Montant	TOTAL
REPORT		493.730
<u>Sous-chapitre 903.50 : Intitulé : TERRAINS</u>		
<u>D'EDUCATION PHYSIQUE</u>		
<u>214.9.A1</u>		
Achat de matériel d'entretien en fonction des nouvelles installations sportives dont le Service doit assurer l'entretien		
(terrain de sport rue de Londres, nouveaux terrains en cours d'élaboration (Bois-Blancs, Jean Bouin, stade des Alouettes)		
- 1 tondeuse TORO Trojan III	17.150	
- 2 tondeuses hélicoïdales de 50 cm	4.000	
- 1 microtracteur type 4800 K avec porte-outils	26.800	
- 1 motoculteur genre Agria 7 CV	5.000	
- 1 moniteur type 240 M à gravité	23.160	
- 1 pulvérisateur adaptable sur microtracteur	9.000	
- 1 rouleau Super-Arsenal	11.950	
- 2 tondeuses de 50 cm de largeur de coupe	4.500	
- Matériel divers d'entretien de terrains synthétiques	15.000	
- Vestiaires mobiles pour plaine de jeux	90.000	206.560
<u>Sous-chapitre 904.9 : Intitulé : AUTRES EQUIPEMENTS</u>		
<u>SANITAIRES et SOCIAUX</u>		
<u>214.9.A1</u>		
<u>Achat de matériel d'entretien pour les cimetières</u>		
- 1 Monitor type 240 M à gravité	23.160	
- 4 Tondeuses, largeur de coupe 50 cm	9.000	
- 1 Distributeur d'engrais Cyclone	1.100	
<u>230.4A</u>		
<u>Achat et pose de bornes indicatrices</u>	8.000	41.260
TOTAL de la section d'investissement sur fonds généraux.....		741.550

Budget Primitif de 1975 - Section Investissement

- 1°) Demande sur fonds généraux..... 741.550
- 2°) Demande de crédits par délibérations spéciales :
- Aménagement du Jardin du Loisir des Dondaines
3ème phase..... 490.000
 - Construction d'une serre supplémentaire..... 174.000
 - Allées des promenades et jardins publics
revêtements hydrocarbonés 3ème tranche..... 338.000

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

Aménagement de terrains de sports

Demande de crédits supplémentaires sur fonds généraux

La Ville de Lille ne possède plus actuellement de terrains en nombre suffisant pour permettre la pratique du football. Cette situation est due essentiellement aux emprises routières sur les aires sportives et au développement des clubs de jeunes qui souhaitent pratiquer le football.

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 21 Juin 1974, il a été décidé de faire aménager en aires sportives les terrains municipaux libres d'occupation.

Dans l'immédiat, la solution semble résider dans l'aménagement sommaire des terrains restant libres sur le territoire de la commune, au sud du boulevard périphérique nord, entre le pont des Abattoirs et la route nationale 17. Un terrain de rugby peut y être implanté (ce terrain permettra également la pratique du football).

A la demande du Service des Sports, des terrains permettant la pratique du football à 7 peuvent également être aménagés.

Trois terrains de 40 x 60 sont prévus :

- 1 terrain face à la rue du Mal Assis
- 2 terrains sur la plaine de jeux entre les boulevards Carnot et Pierre de Coubertin.

EVALUATION DES TRAVAUX

A - Terrains de rugby et de football au Sud du Périphérique Nord

Surface totale à aménager = 58.000 m²

1°) Aménagement du terrain et de ses abords comprenant :

- défrichage général
- mise à niveau des terres
- profilage de finition

58.000 x 2,00 = 116.000,00 F

2°) Apport de schistes pour confection d'allées

- évaluation..... 15.000,00 F

3°) Achat de graines de gazon

- a) mélange spécial, terrain de sports..... 2.000,00 F
- b) mélange "terrain de zone"..... 8.000,00 F

B - Terrain de football à 7, boulevard Pierre de Coubertin

Surface totale à aménager = 6.000 m²

- 1°) Aménagement du terrain et de ses abords comprenant :
- défrichage général
 - mise à niveau des terres
 - profilage de finition
- 6.000 x 2,00..... 12.000,00 F
- 2°) Apport de schistes pour confection d'allées
- Evaluation..... 5.000,00 F
- 3°) Achat de graines de gazon
- Mélange terrain de sport..... 2.000,00 F
 - Mélange terrain de zone..... 1.000,00 F

C - Terrain de football à 7, rue du Mal Assis

Surface à aménager = 15.900 m²

- 1°) Aménagement du terrain et de ses abords comprenant :
- défrichage général
 - mise à niveau des terres
 - profilage de finition
- 15.900 x 2,00 =..... 31.800,00 F
- 2°) Achat de graines de gazon
- Mélange terrain de sport..... 1.000,00 F
 - Mélange terrain de zone..... 1.000,00 F

../..

Il serait souhaitable de prévoir :

A) Au sous-chapitre 945/12 (Intitulé : Terrains de sports - stades)
du Budget de fonctionnement 1975 :

1°) Pour l'aménagement des terrains :

A l'article 630

Location de matériel de travaux publics	116.000,00 F
	12.000,00 F
	31.800,00 F
	<hr/>

La somme de..... 159.800,00 F

2°) Pour l'apport de schistes :

A l'article 606

	15.000,00 F
	5.000,00 F
	<hr/>

La somme de..... 20.000,00 F

3°) Pour l'achat de graines de gazon :

A l'article 609

	10.000,00 F
	3.000,00 F
	2.000,00 F
	<hr/>

La somme de..... 15.000,00 F

B) Au sous-chapitre 903.50 Intitulé : Terrains d'éducation physique
Article 214-9-11 du Budget d'Investissement 1975

La somme de..... 90.000,00 F

Pour l'achat de 2 vestiaires mobiles
pour plaine de jeux

TOTAL général..... 284.800,00 F

Avis favorable de la Commission sauf en ce qui concerne l'achat de vestiaires mobiles qui n'est pas du ressort des Espaces verts.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 septembre 1974

Aménagement du Jardin du Loisir des Dondaines - 3ème phase
Demande de crédit

Surface restant à aménager : environ 60.000 m²

Evaluation :

- Aménagement des terrains comprenant :	
la mise en forme des mouvements de terre	
le nivellement général	
l'apport de terre végétale et le surfaçage.....	100.000 F
- Semis de gazon	
Achat de graines et enfouissement.....	20.000 F
- Plantations	
Arbustes rustiques divers pour plantations	
des buttes anti-bruit.....	20.000 F
- Assainissement des bas fonds et diverses cuvettes - drainages.	30.000 F
- Jeux divers pour activités multiples pour enfants de tous âges	100.000 F
- Sanitaires.....	70.000 F
- Infrastructures légères	
Abris divers, locaux pour activités de jeunes	
Clôtures rustiques pour parc à animaux.....	150.000 F
	<hr/>
	TOTAL 490.000 F

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

Construction d'une serre supplémentaire
Demande de crédit

L'effort de la Ville de Lille concernant les espaces verts en général et notamment le fleurissement pose un problème de productions de plantes fleuries dont le nombre devient insuffisant.

La surface des serres existantes devient trop exigüe pour, à la fois conserver les plantes en hiver et accroître les productions florales qui permettraient d'augmenter le fleurissement sur la voie publique (vasques, rues piétonnières etc...).

La construction d'une serre supplémentaire de dimensions 10,40 m x 23,50 m serait souhaitable.

Le devis se monte à :

- charpente, vitrerie.....	78.000 F
- aménagements intérieurs.....	31.500 F
- maçonnerie.....	20.500 F
- chauffage.....	44.000 F

TOTAL.....174.000 F

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

Allées des promenades et jardins publics -

Revêtements hydrocarbonés : 3ème tranche - demande de crédit

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures des jardins publics, il est apparu nécessaire d'envisager la poursuite du programme d'asphaltage des allées de jardins. Ces travaux permettront au public une utilisation de ces jardins dans les meilleures conditions et quel que soit le temps.

Cette troisième tranche prévoit l'asphaltage des allées du jardin derrière le Palais des Beaux-Arts, du square Lardemer et du jardin des Mères à Fives.

L'évaluation de la dépense pour une surface de 4.068 m² se monte à :

	Jardin des Beaux-Arts	Square Lardemer	Jardin des Mères	TOTAL	Prix unitaire T.T.C.	
Surface à asphalter y compris terrassament	1.341 m ²	927 m ²	1.800 m ²	4.068 m ²	55 F/m ²	223.740 F
Fourniture et pose de bordures type P1 y compris terrassament		400 m/1	850 m/1	1.250 m/1	27 F/ml	33.750 F
Fourniture et pose de briques 1/4 rond y compris terrassament	700 m/1			700 m/1	100 F/ml	70.000 F
Imprévus remise à niveau de grille etc						10.000 F
					TOTAL.....	337.490 F
					arrondi à	<u>338.000 F</u>

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 18 Septembre 1974

BUDGET 1974 -- Transfert de crédit

Afin de renforcer le crédit existant au S/chapitre 936.00
(Intitulé : Espaces verts, Parcs et jardins) à l'article 609, un transfert de
crédit serait nécessaire.

- 1°) Virement d'une somme de : 5.000 F du S/chapitre 951.80
(Intitulé : Cimetière de l'Est) article 609
- 2°) Virement d'une somme de : 10.000 F du S/chapitre 951.81
(Intitulé : Cimetière du Sud) article 609.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Services Financiers.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 septembre 1974

74/16 - Acquisition de pièces détachées destinées à la réparation de mototondeuses : marché à commandes

Le marché passé avec les Etablissements SAELEN, 512 avenue de Dunkerque à Lambersart, en vertu de la délibération n° 69/6030 en date du 31 octobre 1969 vient à expiration au 31 décembre 1974.

Afin d'assurer la réparation du matériel et la fourniture des pièces détachées au cours des prochaines années, il conviendrait de le renouveler.

Les Etablissements SAELEN étant dépositaires exclusifs pour la région du Nord de certaines marques de mototondeuses utilisées par le Service des Espaces verts, il serait souhaitable de reconduire le marché avec ce fournisseur pour les années 1975 à 1979, pour un montant minimum de 40.000 F et maximum de 70.000 F.

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil municipal.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

74/17 Entretien du Jardin du parking Saint Sauveur

Convention avec la S.E.G.I.M.

Lors de la réunion de la dernière commission des Espaces verts, en date du 23 avril 1974, un avis favorable a été émis pour l'établissement d'une convention entre la S.A. S.E.G.I.M. et la Ville de Lille.

La Ville prendrait en charge l'entretien des espaces verts établis sur la dalle supérieure du parking Saint Sauveur ; en contrepartie la Société S.E.G.I.M. s'engagerait à laisser la libre disposition de cet espace vert au public.

Dans ce but, un projet de Convention établi par le Service des Espaces verts a été transmis pour examen à la Direction des Services Juridique et Immobilier.

Celui-ci, après quelques modifications, est présenté aux Commissaires qui, après en avoir pris connaissance, émettent un avis favorable à la passation de cette convention.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Services Juridiques et Immobilier pour information.

Rapport au Conseil municipal, après avis de la Commission des Affaires Juridiques et Immobilières.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

74/18 - Campagne "Plantations d'arbres"

A la demande de Monsieur le Maire, un programme des plantations d'arbres pouvant être réalisées au cours des années 1974, 1975, 1976, dans divers quartiers de la Ville, a été établi comme suit :

I - Quartier Sud de Lille

. <u>Rue de l'Asie</u>	Platanes.....	47
. <u>Place Michelet</u>	Platanes.....	8
. <u>Rue des Oeillets</u>	Tilleuls Eucflora.....	6
(place de l'église et abords)	Peupliers d'Italie.....	5
. <u>Placette angle rue Lazare Garreau</u>	Platanes.....	7
et rue de l'Escaut	Cerisiers à fleurs.....	3
. <u>Placette face au Cimetière Sud</u>	Platanes.....	3
. <u>Croisette n° 1</u>	Cerisier à fleurs.....	1
	Peupliers d'Italie.....	8
	Paulownia.....	1
	Platanes.....	10
	Ptérocaryas.....	3
	Tilleuls argentés.....	2
. <u>Croisette n° 2</u>	Cerisiers à fleurs.....	3
	Erable sycomore.....	1
	Peupliers d'Italie.....	4
	Platanes.....	14
. <u>LO.PO.FA.</u>	Acacias Monophylla.....	5
	Cerisiers à fleurs.....	2
	Orme horizontal.....	1
	Paulownia.....	1
	Peupliers d'Italie.....	63
	Platanes.....	7
	Tilleuls argentés.....	6

. Groupe H.L.M. Balzac

Erables sycomores.....	3
Peupliers d'Italie.....	20
Platanes.....	15
Tilleuls Euchlora.....	5

. Jardin de la rue de Marquillies

Catalpas.....	3
Cerisiers à fleurs.....	5
Erables Negundo.....	8
Hêtre pourpre.....	1
Orme horizontal.....	1
Peupliers d'Italie.....	10
Platanes.....	5
Robiniers pseudo acacia....	7

. Groupe H.L.M. du Faubourg d'Arras

Erables sycomores.....	5
Peupliers d'Italie.....	20
Platanes.....	10
Erables pourpres.....	4
Saules pleureurs.....	2
Sorbiers des oiseaux.....	3

II - Bois de Boulogne

. Plantations d'arbres sur les remparts
(Souvenir du Train de Loos)

Hêtres verts.....	53
Chênes rouges.....	69
Erables pourpres.....	7
Tilleuls Dasystilla.....	35
Liquidambers.....	23

../..

III - Quartier Fives - Saint Maurice

A) Jardin du Loisir des Dondaines

Peupliers d'Italie.....	275
Robiniers pseudo acacia.	66
Platanes.....	53
Erables pourpres.....	10
Erables sycomores.....	17

B) Terrain communal rue Fleming

(Petit Maroc)

Cerisiers à fleurs.....	7
Tilleuls.....	6
Erables pourpres.....	5
Sophoras.....	5

IV - Plaine de jeux avenue Adolphe Max

Peupliers d'Italie.....	87
Sophoras.....	10
Tilleuls Eucchlora.....	15
Platanes.....	45
Erables pourpres.....	10

V - Place Jacques Febvrier

Peupliers d'Italie.....	8
Tilleuls Eucchlora.....	9
Cerisiers à fleurs.....	7
Platanes.....	4

VI - Boulevard de Strasbourg

Platanes.....	90
---------------	----

VII - Groupe H.L.M. du boulevard de Strasbourg

Plantations face au périphérique sud

Protection contre le bruit

Tilleuls Eucchlora.....	23
Peupliers d'Italie.....	75
Platanes.....	36
Peupliers robusta.....	14
Erables pourpres.....	10
Cerisiers à fleurs.....	19

.../...

VIII - Boulevard de Belfort

Peupliers d'Italie..... 47
Platanes..... 20
Peupliers robusta..... 10
Cerisiers à fleurs..... 3

IX - Boulevard d'Alsace

Peupliers d'Italie..... 58
Peupliers robusta..... 35
Erables pourpres..... 8
Erables sycomores..... 10

Total général de cette première phase d'opération de plantations d'arbres sur le territoire de la Ville de Lille :

! 1.598 arbres tiges !

Les commissaires approuvent unanimement ce projet en souhaitant que cette campagne de plantations soit appuyée d'une campagne faisant appel au civisme des habitants pour le respect des arbres et des espaces verts.

Rapport à l'Administration municipale

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

74/19 - Musée des Beaux-Arts - mesure préconisée contre la pollution -

Développement des espaces verts

La commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles a fait état, lors de sa réunion du 28 Juin 1974, d'une étude effectuée à la demande de M. OURSEL, Conservateur, en vue de remédier aux altérations subies par les œuvres d'art du musée des Beaux-Arts, en raison de la pollution atmosphérique.

Parmi les solutions proposées par le laboratoire municipal, une protection et un développement des espaces verts, avec plantations d'arbres aux environs du musée, ont été préconisés.

En effet, la végétation est susceptible de retenir et de fixer une partie très importante des gaz polluants et des poussières atmosphériques.

Dans cette optique, il est nécessaire de rappeler que le maintien des arbres de la place de la République, outre son rôle esthétique indéniable, contribuera également à améliorer la qualité de l'atmosphère ambiante aux abords du Palais des Beaux-Arts, ainsi que dans ce secteur central de la Ville.

La conservation des arbres dans les zones urbaines est indispensable dans les conditions actuelles; l'opération "plantations d'arbres" sur le territoire de la Ville de Lille doit permettre d'assurer de manière efficace l'augmentation de la "qualité de la vie" dans notre cité.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

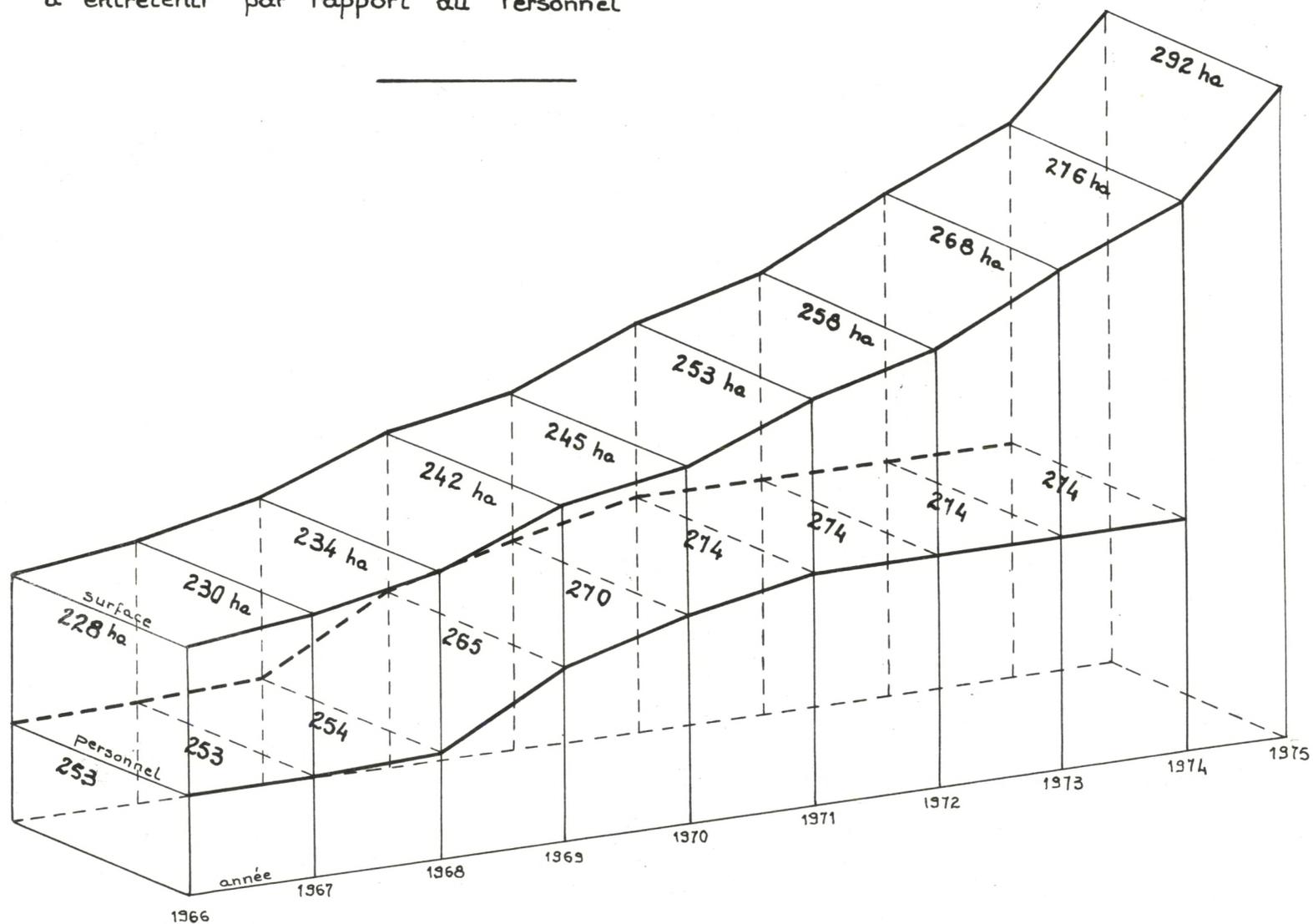
74/20 - INFORMATIONS

Rapport Surface/ Effectif depuis 1966

Années	Surface (en ha)	Effectif théorique
1966	228	253
1967	230	253
1968	234	254
1969	242	265
1970	245	270
1971	253	274
1972	258	274
1973	268	274
1974	276	274
1975 (prévisions)	292	

.../...

Evolution de 1966 à 1975 des surfaces d'Espaces verts
à entretenir par rapport au Personnel



Nouveaux espaces verts importants à entretenir
depuis l'année 1971

I - Année 1971

Terrains angle des boulevards Carnot et Pasteur.....	60.000
Plaine de jeux avenue Denis Cordonnier.....	17.558
Place de Strasbourg.....	700
Jardin rue de Fulton.....	1.500
Abords de la Cathédrale de la Treille.....	2.000
	<hr/>
TOTAL	81.758

II - Année 1972

Terrain boulevard Pierre de Coubertin.....	33.000
Terrain rue de la Gare à Saint André.....	5.000
H.L.M. rue de Cannes.....	3.200
H.L.M. Croisette rue de Nice.....	3.450
H.L.M. Groupe Vauban.....	3.180
	<hr/>
TOTAL	47.830

III - Année 1973

Terrain avenue Adolphe Max.....	15.700
Terrain abords Caserne Souham.....	11.690
Terrain abords de la Gare Routière.....	(25.730
	(4.590
H.L.M. Balzac.....	3.500
H.L.M. du Petit Maroc.....	1.683
H.L.M. Croisette (1ère et 2ème tranche).....	20.170
H.L.M. Groupe Stribick.....	14.000
	<hr/>
TOTAL	97.063

IV - Année 1974

Jardin du Loisir des Dondaines.....	70.000
Jardin Hôtel des H.L.M.....	12.000
	<hr/>
TOTAL	82.000

../. ..

PREVISIONS ANNEE 1975

Jardin du Loisir des Dondaines 2ème phase.....	60.000
Jardin du Loisir du Sud.....	35.000
Terrain Porte de Béthune.....	15.910
Plaine de jeux sud du Périphérique NORD.....	58.000
	<hr/>
	TOTAL 168.910
	=====

Les commissaires prennent acte de l'évolution de l'effectif du personnel par rapport à l'augmentation des surfaces à entretenir et émettent le voeu ferme qu'une révision de cet effectif intervienne rapidement en fonction des nouvelles charges d'entretien incombant au Service des Espaces verts.

Ils rappellent que la question du personnel avait déjà été évoquée au cours de la réunion de la Commission du 23 Avril 1974, sans qu'aucune suite n'ait été donnée à ce jour.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

Terrain de camping au bois

Lors de sa réunion du 13 Septembre 1971, la Commission de l'Education Physique et des Sports avait exprimé le souhait qu'un terrain de camping de passage soit implanté dans notre ville. Au cours de sa réunion du 18 Septembre 1973, il a été précisé qu'après recherche d'un emplacement, un terrain appartenant à la Ville, situé en zone non aedificandi entre la Basse Deûle et le chemin départemental 57 A, pouvait être utilisé à cet effet.

M. ALLARD a rappelé d'autre part, un projet de M. le Maire qui tendrait à implanter ce terrain de camping au bois de Boulogne.

Les commissaires ne sont pas favorables à cette implantation. Ils souhaitent que le Bois de Boulogne soit laissé dans son intégrité aux promeneurs. M. MARQUIS signale que ce terrain serait très vite occupé par les nomades qui y séjourneraient continuellement.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse pour information.

Musée d'Histoire Naturelle

Projet de construction d'un bâtiment au Parc Zoologique

Dans le cadre de la rénovation complète du Parc Zoologique autorisée par délibération du Conseil municipal n° 74/8022 en date du 5 Juillet 1974, une information donnée par Monsieur le Maire a fait état d'un projet tendant à la construction éventuelle à proximité du Jardin d'enfants, de bâtiments destinés à recevoir les collections du Musée d'Histoire Naturelle.

Les commissaires émettent un avis défavorable à l'implantation de ce musée dans le bois en raison des dimensions du bâtiment dont la construction est demandée, trop importantes par rapport aux espaces libres situés à proximité du Parc Zoologique.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse pour information.

Création d'un Home d'enfants

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 27 Mai 1974, a émis, sur proposition de Monsieur le Maire, un avis favorable sur le principe de la création au Jardin du Loisir des Dondaines d'un "Home d'enfants" destiné à accueillir des enfants d'âge scolaire (de 6 à 15 ans).

Les commissaires, tout en admettant le principe de la construction de ce home, émettent un avis défavorable à son implantation dans le Parc des Dondaines qui doit rester essentiellement une plaine de jeux.

Commission des Espaces verts

Réunion du 18 Septembre 1974

Circuits rustiques d'activités physiques aménagés

La Commission de l'Education Physique et des Sports, lors de sa réunion en date du 19 Juin 1974, a fait part d'un projet tendant à implanter, dans le cadre du Bois de Boulogne, des circuits rustiques permettant la pratique d'activités physiques dirigées, accessibles à tous.

M. MARQUIS signale que le Service des Espaces verts pourrait installer les éléments des circuits (principalement des obstacles confectionnés avec des troncs d'arbres). Il précise qu'une Compagnie d'assurance offre à titre gracieux les panneaux à poser sur le parcours, schématisant les mouvements à effectuer.

Les commissaires admettent le principe de cette création et demandent une étude afin de connaître les incidences sur le plan financier, de cette installation.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse pour information.

Implantation d'un Alpinodrome

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 1974, Monsieur le Maire a demandé d'étudier la possibilité d'implanter un "Alpinodrome" au Parc des Dondaines, en utilisant les murs du Fort Sainte Agnès.

Le Club Alpin du Nord, contacté et après visite sur place, nous a fait connaître son accord.

Les commissaires émettent un avis favorable à la pratique de ce sport dans le cadre du Jardin du Loisir des Dondaines.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 18 Septembre 1974

74/21 - Questions diverses

Entretien de la tombe d'Alexandre Leleux

M. CAMELOT, Adjoint au Maire, nous a fait part de la lettre de M. COURTHEOUX signalant l'état d'abandon de la tombe de M. Alexandre Leleux au Cimetière de l'Est, qui légua une collection importante d'oeuvres d'art à la Ville de Lille.

Il demande que l'entretien de sa sépulture soit assuré par les Services municipaux au même titre que celles des personnalités lilloises.

Avis favorable de la Commission.

Festival du Bégonia

M. BOUTILLEUX, en félicitant les organisateurs et le personnel pour le travail accompli au sujet de la présentation des tapis floraux, regrette que le Musée des Beaux-Arts ait été fermé pendant la période d'exposition de 12 H 30 à 14 H et le lundi à 17 heures surprenant ainsi bon nombre de visiteurs informés par les journaux d'une ouverture continue de 8 H à 20 H.

Urinoirs du Square Dutilleul

M. MARQUIS fait part aux Commissaires de plusieurs réclamations concernant l'état de malpropreté des urinoirs du square Dutilleul. Il propose de les supprimer afin de mettre fin aux inconvénients signalés.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux pour suite à donner.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président

L'Ingénieur en chef
Directeur des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous être prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des commissions au 1er étage, le jeudi 24 Avril 1975 à 18 H 30.

Ordre du jour

- Achat de sapins - Marché de régularisation
- Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes - Avenant
- Achat de bacs à fleurs - Transfert de crédit
- Acquisition d'un tracteur - Marché à commandes
- Acquisition de divers matériels - Marché à commandes
- Aménagement de locaux pour le personnel et le rangement du matériel
- Acquisition de la parcelle DK 196 (terrain de la Briqueterie)
- Terrains de sports - Utilisation
- Surveillance des espaces verts par la Police municipale

Informations diverses :

- Opération plantations d'arbres - Bilan général 1974/1975
- Jardin du Loisir du Sud
- Jardin du Loisir des Dondaines
- Parc Zoologique
- Suppression des urinoirs au square Dutilleul

Questions diverses

Hôtel de Ville, le 15 avril 1975

L'Adjoint au Maire
délégué aux Espaces verts

E. DERIEPPE



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des commissions, le jeudi 24 Avril 1975, à 18 H 30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX,	Conseiller municipal	
Mme DEBAENE,	"	"
Mme DE MEY,	"	"
M. DERNONCOURT,	"	"
M. IBLED,	"	"
M. LEFEVRE,	"	"

Etaient excusés :

M. DURIER,	Conseiller municipal	
M. WAVRANT,	"	"

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES,	Secrétaire Général Adjoint
M. MARQUIS,	Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. LHOTELLIER,	Ingénieur divisionnaire, Directeur du Service des Espaces verts
M. DEBRIFFE,	Chef de bureau

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur du Service des Espaces verts.

Le procès-verbal de la réunion du 18 Septembre 1974, est adopté sans observation.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/1 - Achat d'arbres et d'arbustes - Marché de régularisation

Les établissements Pierre VALLEZ, dont le siège social est à Lille, 111 rue du Faubourg de Roubaix, ont livré en 1974 une partie des végétaux nécessaires aux nouvelles plantations effectuées par le service et en particulier aux abords de la piscine Marx Dormoy.

De plus, cet établissement a fourni, en décembre 1974 des sapins destinés à la décoration des quartiers de la Ville de Lille durant les fêtes de Noël et Nouvel an.

Aussi, le montant des fournitures précisées ci-dessus a excédé le seuil des dépenses à régler sur simples factures.

Il s'avère donc nécessaire de passer avec les établissements VALLEZ un marché de régularisation pour 1974 d'un montant de 50.904,50 F.

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/2 - Fourniture de pièces détachées - Marché à commandes - Avenant

Les établissements FACON, 70 bis rue des Martyrs à Seclin, sont titulaires d'un marché à commandes, pour la fourniture de pièces détachées nécessaires à la réparation des divers engins utilisés par le service, au titre des années 1972 à 1976.

Or, à la suite des hausses de prix enregistrées en 1975 et en prévision de l'entretien du nouveau matériel dont l'achat est prévu au Budget de cette année, le montant maximum de 70.000 F fixé par avenant en 1974 risque d'être insuffisant.

Aussi est-il nécessaire de passer un nouvel avenant portant ce maximum à 100.000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/3 - Achat de bacs à fleurs - Transfert de crédit

Les établissements VOGEL ont livré en 1974 des bacs à fleurs destinés à agrémenter diverses placettes et aires de verdure ainsi que les rues piétonnes.

Afin de permettre le règlement de la facture présentée par ce fournisseur et rejetée par la Trésorerie Principale, suite à une imputation erronée, il s'avère nécessaire de transférer la somme de 21.220 F :

du chapitre 901.5, article 230.0.A1 de la section d'investissement du BS 1975 pour aménagement de places et d'aires de verdure

au chapitre 901.5, article 214.9.A1 de la section d'investissement du BP 1975 pour acquisition de matériel.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/4 - Acquisition d'un tracteur - Marché de gré à gré

Le Service des Espaces verts a prévu au Budget de 1975, le remplacement d'un tracteur Renault usagé, acheté en 1958.

Le Centre Renault Motoculture, route de Béthune à Hallennes-lez-Haubourdin, consulté, nous a proposé un tracteur de même marque, modèle R 462 avec cabine, au prix de 50.768,40 F T.T.C.

Le montant de la dépense nécessite la conclusion d'un contrat.

Aussi, nous vous demandons de passer un marché de gré à gré avec ce fournisseur.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/5 - Acquisition de divers matériels - Marché de gré à gré

Devant l'extension des surfaces d'espaces verts à entretenir et en remplacement de certains matériels usagés il s'avère nécessaire d'acquérir le matériel suivant :

- 1 Microtracteur AGRIA
Type 4800 K, 19 CV, équipé de pneus gazon
- 1 Motoculteur AGRIA
Type 2700 Diésel, 14 CV, équipé d'une fraise de 80 cm
- 1 Tondeuse GROUNDMASTER 72
Largeur de coupe 1,83 m
- 8 Tondeuses SABO
Type 50.123, moteur Hirth
- 1 Pulvérisateur porté JET EXPORT
300 l, rampe de 7 m
- 1 Remorque basculante,
3 tonnes à vérin télescopique

Un appel à la concurrence pour l'acquisition de ce matériel a été effectué auprès de 6 firmes différentes.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint que les établissements FACON, 70 bis rue des Martyrs à Seclin, ont offert les prix les plus avantageux.

Il est souhaitable de passer commande auprès de ce fournisseur.

Le montant de la dépense : 109.270,88 F nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal.

Entreprises consultées	Microtracteur AGRIA	Motoculteur AGRIA (sans équipement)	Tondeuse GROUNDMASTER	Tondeuse SABO type 50.123	Pulvérisateur 300 l	Remorque
FACON	27.560,00 F	12.998,00 F	38.332,00 F (concessionnaire)	2.132,00 F exclusif)	<u>Jet export</u> 3.030,00 F	3 tonnes 7.210,00 F
SAELEN	28.765,00 F	13.783,00 F			3.235,00 F <u>Jet export</u>	
OZANEAUX	29.570,00 F	13.844,00 F				
MAPF					<u>Berthoud</u> 5.820,00 F	
PATCUX					<u>Berthoud</u> 5.769,00 F	4 tonnes 9.194,00 F
RENAULT						3,5 tonnes 10.278,00F

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/6 - Aménagement de locaux pour le personnel et le rangement du matériel

Le Service des Espaces verts, afin d'assurer dans les meilleures conditions, les attributions qui lui sont confiées, est structuré en plusieurs secteurs répartis géographiquement sur le territoire de la Ville de Lille.

A chaque secteur sont rattachés une partie du personnel d'entretien et un parc de matériel.

Actuellement, les locaux à usage d'abris tant pour le personnel que pour le matériel sont dans un état de vétusté important.

Nous vous demandons de bien vouloir accepter le principe d'un aménagement de locaux simples équipés d'armoires vestiaires, d'un lavabo et de l'électricité, pour le personnel ; des abris adéquats seraient également prévus pour le rangement du matériel d'entretien.

Ces abris de chantier sont à prévoir :

1°) dans le secteur de Vauban

- au Jardin de la Porte de Béthune
- au secteur Concorde

2°) dans le secteur de Fives

- au square Lardemer
- à la Pépinière, rue du Ballon.

Les commissaires insistent pour que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet soient inscrits au prochain Budget.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/7 - Acquisition de la parcelle DK 196

La Ville de Lille a acquis un terrain dit de "la Briqueterie" pour y aménager le Jardin du Loisir du Sud.

Or, une petite parcelle appartenant aux établissements TUDOR contrarie l'aménagement rationnel de ce futur jardin.

Aussi serait-il utile de prévoir l'acquisition de cette bande de terrain.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour suite à donner.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/8 - Terrains de sports - utilisation

Il est rappelé aux commissaires les diverses interventions du service auprès de M. l'Adjoint ALLARD, du Service des Sports et du Président du L.O.S.C., pour protester contre l'utilisation intensive du terrain du stade Henri Jooris durant l'entraînement des joueurs.

Bien que la Fédération Française de Football préconise 5 heures d'utilisation maximum par semaine, pour le maintien en bon état de la pelouse, ce terrain a été occupé jusqu'à 20 heures par semaine en été et de 6 à 8 heures en hiver.

Aussi pour le nouveau stade Grimonprez-Jooris, il est impératif que cette consigne soit respectée.

A ce sujet, M. MARQUIS propose que l'entretien de la pelouse soit entièrement assuré pendant la première année de jeu par l'entreprise chargée de la réalisation de ce terrain de sport.

M. BOUTILLEUX soulève le problème du personnel utilisé dans les stades ; il pose la question de savoir si les préposés à l'entretien des stades ne devraient pas être rattachés au Service des Sports.

M. MARQUIS précise que les questions d'entretien doivent être du ressort du Service des Espaces verts, comme c'est le cas d'ailleurs pratiquement dans toutes les Villes de France, le personnel du Service des Sports ne possédant pas la qualification nécessaire pour intervenir dans les cas d'entretien ou de remise en état des sols sportifs. Pour organiser le travail, il serait souhaitable que la Direction des Affaires Culturelles et Sportives établisse des bordereaux d'utilisation des stades et contrôle l'activité des associations sportives autorisées à occuper les équipements municipaux.

Les demandes de personnel pour les stades, justifiées par les augmentations de surface et de temps d'utilisation (éclairage nocturne de certains terrains), sont une fois de plus évoquées par les commissaires qui rappellent qu'au cours de la réunion du 23 Avril 1974, un effectif de 9 agents supplémentaires avait été demandé.

Il est à noter également que l'Administration municipale demande au Service des Espaces verts l'entretien du Tennis Club Lillois.

Il est donc très urgent de reconsidérer l'effectif du personnel affecté à l'entretien des divers stades et terrains de sports de la Ville l'effectif actuel ne permettant plus d'assurer dans les bonnes conditions souhaitables l'entretien de notre patrimoine sportif.

Extrait transmis pour information aux directions suivantes :

- Personnel
- Affaires Culturelles et Sportives.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/9 - Surveillance des espaces verts

Il est constaté de plus en plus que les espaces verts de la Ville de Lille ne sont plus suffisamment surveillés.

Une recrudescence des dégradations et des actes de vandalisme est à déplorer ; l'insécurité règne dans certains jardins qui sont envahis par les clochards et des personnes peu recommandables. Les mères de famille n'osent plus les fréquenter.

Nous connaissons, dit M. DERIEPPE, les difficultés de la Brigade municipale et les nombreuses charges auxquelles elle doit faire face.

Il est cependant indispensable devant l'ampleur des dégâts, qu'une surveillance soutenue soit effective dans les espaces verts municipaux.

Deux rapports, reprenant la liste des dégradations constatées, ont été adressés à Monsieur le Député-Maire de Lille qui a confié à M. FRISON, Premier Adjoint, le soin de résoudre cette affaire qui relève de la compétence de la Police municipale.

Il est à souligner qu'il est très difficile pour le service d'améliorer la qualité des espaces verts et d'assurer leur entretien dans les conditions actuelles, si une protection du patrimoine végétal et des diverses infrastructures n'est pas assurée très étroitement.

Les commissaires souhaitent vivement qu'une solution soit trouvée à ce problème, dans les meilleurs délais.

A ce propos, M. BOUTILLEUX demande que le jour de congé des gardiens de Police municipale fixé au mercredi, jour où le plus d'enfants fréquentent les squares, soit reporté à un autre jour.

Extrait transmis à M. le Directeur de la Police municipale pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 24 Avril 1975

75/10 - Informations diverses

- Opération plantations d'arbres

M. LHOTELLIER présente le bilan général des plantations d'arbres effectuées en Ville en 1974/1975

Financement assuré par la Ville : 1.042 arbres

Financement assuré par la C.U.D.L. : 1.548 arbres

au total 2.590 arbres tiges

Au sujet des plantations et dans le cadre de l'effort fourni par la Ville pour améliorer l'environnement Mme DEBAENE s'élève contre l'implantation des panneaux publicitaires installés dans les espaces verts environnant les immeubles H.L.M.

Les Commissaires ainsi que M. MARQUIS se rangent à cet avis en souhaitant leur suppression

- Jardin du Loisir des Dondaines

Après un compte rendu de la situation financière relative aux travaux effectués, un plan des aménagements futurs est présenté aux Commissaires en signalant qu'une consultation est en cours pour l'achat et la pose de rondins de bois pour la confection d'une clôture rustique entourant le jardin d'aventure.

- Parc Zoologique

M. LHOTELLIER signale que les crédits accordés pour la rénovation du Parc Zoologique ne sont pas encore débloqués dans l'attente de l'élaboration du plan d'ensemble de l'aménagement des bois de Boulogne et de la Deûle.

Actuellement, le bâtiment central ainsi que les volières sont fermés, étant donné leur état de délabrement.

A ce propos, M. MARQUIS fait état de la suggestion de M. SAELENS de Neuville-en-Ferrain qui propose de passer une convention avec la Ville.

M. SAELENS assurerait la réfection des volières en fournissant le grillage, y installerait des oiseaux qui seraient alimentés par ses soins pendant 5 ans

En contrepartie, il demanderait l'autorisation de poser un panneau à titre publicitaire précisant que les pensionnaires exposés sont en vente à son domicile.

La réalisation de ce projet permettrait une économie importante, le crédit accordé pouvant être utilisé pour la rénovation complète des autres installations.

M. MARQUIS propose de demander à M. le Maire un accord de principe afin d'autoriser le commencement des travaux pour la réfection des voliè- res, et d'entamer ensuite la procédure administrative pour l'établissement de la convention.

Les Commissaires souhaitent vivement que cette solution soit adop- tée dans le cadre de la politique d'animation et pour mettre fin aux nom- breuses protestations reçues des visiteurs.

- Suppression des urinoirs au Square Dutilleul

M. LHOTELLIER, en rappelant que la question de la suppression des urinoirs dans ce square avait été évoquée au cours de la dernière commis- sion des Espaces verts du 18 Septembre 1974, signale que le Conseil d'ad- ministration au cours de sa réunion du 21 janvier 1975 a décidé la suppres- sion de ces vespasiennes.

Questions diverses

M. DERIEPPE signale qu'une coupe a été offerte au personnel des Espaces verts pour l'installation du stand sur les animaux à la Foire de Lille, par M. DHENIN, Président d'Animavia.

M. BOUTILLEUX s'informe du problème des nomades en Ville.
M. MARQUIS lui signale que tous les nomades seront très bientôt tenus de s'installer sur le terrain qui sera prochainement mis à leur disposition, rue Courtois.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président

L'Ingénieur en chef
Directeur des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des Commissions au 1er étage, le Jeudi 25 Septembre 1975 à 18 H 30.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Avril 1975
- Budget primitif de 1976 - Prévisions
- Location de matériel de travaux publics - Marché à commandes
- Asphaltage des allées de jardins - Marché de gré à gré
- Construction d'une serre supplémentaire - Dossier technique

- Informations
 - Marchés passés par arrêtés de Monsieur le Maire
 - Achat d'une excavatrice
 - Place de la République : présentation d'études d'aménagements de surface
 - Aménagements divers de certains lieux publics : bancs, vasques à fleurs, atolls fleuris, haltes vertes... projets
 - Parc zoologique

- Questions diverses

Hôtel de Ville, le 15 septembre 1975

L'Adjoint au Maire
délégué aux Espaces verts

E. DERIEPPE



COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des commissions, le jeudi 25 Septembre 1975, à 18 H 30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX,	Conseiller municipal	
Mme DEBAENE,	"	"
Mme DE MEY,	"	"
M. DERNONCOURT,	"	"
M. IBLED,	"	"
M. LEFEVRE,	"	"

Etait excusé :

M. DURIER, Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. DEWASMES,	Secrétaire Général Adjoint
M. MARQUIS,	Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. LHOTELLIER,	Ingénieur divisionnaire, Directeur du Service des Espaces verts
M. DEBRIFFE,	Chef de bureau

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur du Service des Espaces verts

Le procès-verbal de la réunion du 24 Avril 1975 est adopté sans observation.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 25 Septembre 1975

75/11 - Budget Primitif de 1976 - Prévisions

L'application du plan comptable nécessite l'inscription à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du Service des Espaces verts au cours de l'exercice 1976.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901.5</u>	<u>Intitulé : Espaces</u>	
	verts, Parcs et jar-	
	dins	
<u>214.9.A1</u>		
Achat de mototondeuses, véhicules		
de chantier et gros matériel -		
matériel d'équipement de jardins		
<u>230.0.A1</u>		
Travaux d'aménagement et d'équipe-		
ment		
<u>231.2</u>		
Travaux de grosses réparations		
TOTAL		860.700
<u>Sous-chapitre 903.50</u>	<u>Intitulé : Terrains</u>	
	d'éducation physique	
<u>214.9.A1</u>		
Achat de matériel d'entretien		
TOTAL		130.300
<u>Sous-chapitre 904.9</u>	<u>Intitulé : Autres</u>	
	équipements sanitai-	
<u>214.9.A1</u>	res et sociaux	
Achat de matériel d'entretien pour		
les cimetières		
<u>230.0.A1</u>		
Travaux d'aménagement et d'équipe-		
ment		
<u>230.4A</u>		
Achat et pose de bornes indica-		
trices		
TOTAL		155.000
TOTAL de la section d'investissement sur fonds généraux..		1.146.000

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES

Section	Crédits alloués		Demande 1976	Différence par rapport à 1975
	1974	1975		
<u>Investissement</u>	235.000	258.000	1.146.000	888.000
<u>Fonctionnement</u>	970.650	1.030.000	1.280.440	250.440
<u>TOTAL</u>	1.205.650	1.288.000	2.426.440	1.138.440

L'augmentation importante des crédits d'investissement est motivée par la hausse sans cesse croissante des prix du matériel dont l'achat est envisagé en raison des nouvelles charges incombant au Service des Espaces verts (plaines de jeux, nouveaux terrains de sports).

Pour que le Service des Espaces verts puisse faire face à ces nouvelles obligations, les commissaires émettent le voeu que l'ensemble des crédits sollicités soit inscrit au budget primitif de 1976.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la Commission des Finances et rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

Réunion du 25 Septembre 1975

Budget Primitif de 1976 - section d'investissement

Détail des dépenses prévues :

<u>NATURE</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TOTAL</u>
<u>SOUS-CHAPITRE 901.5 : intitulé :</u>		
<u>ESPACES VERTS, PARCS et JARDINS</u>		
<u>214.9.A1</u>		
Achat de mototondeuses, de véhicules de chantier et de gros matériel		
Matériel d'équipement de jardins		
<u>I - GROS MATERIEL</u>		
a) <u>Matériel d'entretien courant</u>		
1 tondeuse TORO, type 30 773	40.000	
1 herse vibrante	20.000	
1 Monitor genre 240 M à gravité	29.000	
1 Remorque type RT 80	8.000	
1 Aspirateur industriel	2.300	
1 Cabine pour tracteur	10.000	
8 Tondeuses 50 cm de largeur de coupe	20.400	
1 Tondeuse Gravely	10.600	
2 Tondeuses Flymo	4.500	
3 Générateurs type EC 1500	7.400	
8 Tailleuses de haies, type Freund	7.000	
2 Découpeuses à bordure	6.800	
1 Citerne à eau 1.500 l	8.000	
1 Motoculteur 14 CV diésel avec fraise	16.100	190.100

NATURE	MONTANT	TOTAL
REPORT.....		190.100
b) <u>Matériel nécessaire pour l'entretien des nouvelles plaines de jeux en cours de réalisation ou récemment nées (Jardin du Loisir des Dondaines et Jardin du Loisir du Sud)</u>		
1 Tondeuse TORO, type 30 773	40.000	
2 Tondeuses GRAVELY	21.200	61.200
c) <u>Matériel pour l'atelier Vauban</u>		
1 Trépan	4.000	
2 Scies pour les bûcherons	2.000	
d) <u>Matériel pour le Parc Zoologique</u>		
1 Incinérateur type 230 A Brillois	11.000	
1 Monitor type 240 M à gravité	29.000	
e) <u>Matériel pour le Jardin des Plantes:</u>		
2 Chariots de manutention	3.400	
1 Caisson à désinfecter les terreaux	5.000	
1 Serre plastique type Tonneau	10.000	64.400
<u>II - MATERIEL D'EQUIPEMENT DE JARDINS</u>		
<u>ET ESPACES LIBRES PUBLICS</u>		
- Bancs publics	100.000	
- Jeux divers en fer, bois et plastique	150.000	250.000
<u>230.0.A1</u>		
<u>TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT</u>		
- Achat et pose de grillages et de clôtures	50.000	
- Installation de vannes de régularisation	35.000	85.000
		650.700

NATURE	MONTANT	TOTAL
REPORT.....		650.700
<u>231.2</u>		
<u>TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS</u>		
Réfection du réseau de chauffage des serres de cultures	60.000	60.000
Construction d'abris pour le personnel et le rangement du matériel dans les divers secteurs	150.000	150.000
TOTAL		860.700
<u>SOUS-CHAPITRE 903.50 : Intitulé :</u>		
<u>TERRAINS D'EDUCATION PHYSIQUE</u>		
<u>214.9.A1</u>		
<u>Achat de matériel d'entretien en fonction des nouvelles installations sportives</u>		
- 1 Tondeuse TORO Trojan III	22.000	
- 3 Tondeuses largeur de coupe 50 cm	7.000	
- 1 Tondeuse Flymo	2.400	
- 1 Rouleau Super Arsenal	14.000	
- 1 Balai Ramasse-Gazon	6.000	
- 1 Aérateur-régénérateur type BL 60	8.000	
- 1 Regarnisseur pour terrains de sports	24.000	
- 1 Spiker aérateur	7.000	
- 1 Aérateur JR 3 Ramsonnes	9.000	
- 1 Ramasse-feuilles Demo 2000	29.700	
- 1 Balai rotatif adaptable	1.200	130.300
<u>SOUS-CHAPITRE 904.9 : Intitulé :</u>		
<u>AUTRES EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX</u>		
<u>214.9.A1</u>		
<u>Achat de matériel pour les cimetières</u>		
- 2 Abris démontables pour les fossoyeurs	14.000	
- 1 Hangar pour le camion	20.000	

NATURE	MONTANT	TOTAL
REPORT.....	34.000	991.000
- 1 Abri pour le matériel de manutention	10.000	
- 2 Monitor type 240 M à gravité	60.000	
- 3 Tondeuses largeur de coupe 50 cm	6.500	
- 1 Découpeuse à bordure	3.500	
- 1 Scie circulaire	1.000	115.000
<u>230.0.A1</u>		
<u>TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT</u>		
Aménagement d'un quai de transit des bacs multibennes pour l'évacuation des déchets	35.000	
<u>230.4A</u>		
Achat et pose de bornes indicatrices	5.000	40.000
TOTAL de la section d'investissement sur Fonds Généraux.....		1.146.000

BUDGET PRIMITIF DE 1976

Section Investissement

<u>Demande sur fonds généraux.....</u>	1.146.000 F
<u>Demande de crédits par délibérations spéciales</u>	
- <u>Aménagement des abords de la Citadelle</u>	
4ème tranche.....	220.000 F
- <u>Aménagement des allées de cimetières</u>	
Revêtements hydrocarbonés.....	1.260.000 F
- <u>Aménagement du Jardin du Loisir du Sud</u>	
2ème phase.....	1.201.550 F
- <u>Aménagement du Jardin du Loisir des Dondaines</u>	
4ème phase.....	577.000 F
	<u>4.404.550 F</u>
	=====

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Aménagement de terrains de sports - Demande de crédit

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 21 Juin 1974, l'Administration municipale a décidé de faire aménager en aires sportives les terrains municipaux libres d'occupation.

Dans l'immédiat la solution semble résider dans l'aménagement sommaire des terrains restant libres sur le territoire de la commune, au Sud du boulevard périphérique Nord, entre le Pont des Abattoirs et la Route Nationale 17, Un terrain de rugby et de football peut y être implanté.

D'autre part, l'aménagement d'un terrain de hockey a été demandé sur les terrains sis à l'angle des avenues du Bois et Henri Delescaux à Lambersart.

EVALUATION DES TRAVAUX

I - Aménagement d'un terrain de rugby et d'un terrain de football au Sud du Périphérique Nord

Surface totale à aménager : 58.000 m²

1°) Aménagement du terrain et de ses abords comprenant :

- a) Défrichage général
- b) Mise à niveau des terres
- c) Profilage de finition

58.000 x 2,50..... 145.000,00 F

2°) Aménagement d'allées d'accès :

Apport de schistes

Evaluation..... 30.000,00 F

3°) Aménagement des gazons

- a) Mélange spécial "terrain de sport"..... 3.000,00 F
- b) Mélange spécial "terrain de zone"..... 9.000,00 F

4°) Plantations d'arbres de grand développement le long du périphérique

Evaluation..... 20.000,00 F

TOTAL..... 207.000,00 F

=====

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire à la section de fonctionnement du B.P. 1976 au s/chapitre 945-12, intitulé "Terrains et stades municipaux" :

1°) <u>Pour l'aménagement du terrain:à l'article 630</u>	
Location de matériel de travaux publics.....	145.000,00 F
2°) <u>Pour l'apport de schistes:à l'article 606.....</u>	30.000,00 F
3°) <u>Pour l'achat du gazon et des plantations:à l'article 609</u>	32.000,00 F
	<hr/>
	TOTAL..... 207.000,00 F

II - Aménagement d'un terrain de hockey sur les terrains sis à l'angle des avenues du Bois et Henri Delescaux à Lambersart

Surface totale à aménager : 19.600 m2

1°) <u>Aménagement du terrain et de ses abords comprenant :</u>	
a) <u>Un profilage de finition des sols en surface</u> 19.600 x 2,00.....	39.200,00 F
b) <u>Apport de terre végétale pour confection des sols engazonnés sportifs</u> 1.000 m3 x 15,00.....	15.000,00 F
c) <u>Achat de graines de gazon type "terrain de sport"</u> Evaluation.....	2.500,00 F
d) <u>Plantations d'arbres tiges et d'arbustes sur le pourtour</u> Evaluation.....	20.000,00 F
e) <u>Aménagement d'un parking et des allées de servitude</u> Apport, épandage de schistes.....	8.000,00 F
f) <u>Aménagement d'une clôture sur le pourtour du terrain</u> Clôture en 2,00 m de haut "type Rhinoplast" Fourniture et pose 530 m x 140,00.....	74.200,00 F
	<hr/>
	TOTAL.... 158.900,00 F

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire à la section de fonctionnement du B.P. 1976

au s/chapitre 945/12 : Intitulé "Terrains et stades municipaux"

1°) Pour l'aménagement du terrain

à l'article 630

Location de matériel de travaux publics..... 39.200,00 F

à l'article 631-0

Pour fourniture et pose de la clôture..... 74.200,00 F

à l'article 609

Pour l'achat de gazon, de terre végétale et des
plantations..... 37.500,00 F

à l'article 606

Pour l'achat de schistes..... 8.000,00 F

TOTAL.... 158.900,00 F
=====

A titre d'information

M. MARQUIS signale que le L.O.S.C. disposera d'un terrain d'entraînement situé à proximité du stade Grimonprez-Jooris, vers le Pont Royal de l'autre côté du canal.

Le crédit pour son aménagement est prévu dans le budget des Services d'Architecture.

Avis favorable de la commission.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Opération "Fleurissement de la Ville"

Acquisition de vasques à fleurs, de matériaux et végétaux divers

Monsieur le Maire a demandé dernièrement qu'un effort supplémentaire soit accompli en ce qui concerne le fleurissement de la Ville. Lille doit devenir non seulement une "Ville verte" mais également une "Ville fleurie".

Dans cet esprit, une étude entreprise sur l'ensemble du territoire de Lille a permis de déterminer les endroits où il serait judicieux sur le plan esthétique d'améliorer le cadre de vie des divers quartiers.

Cette opération consisterait principalement dans la pose de vasques à fleurs de formes diverses et de matériaux variés, notamment aux carrefours des grands boulevards, sur des trottoirs larges et sur les îlots directionnels.

D'autre part, une plantation massive de rosiers Polyantha en larges massifs est envisagée dans divers jardins et pour agrémenter les carrefours et endroits visibles à partir des grands axes de circulation.

Evaluation de la dépense :

100 vasques.....	70.000,00 F
Matériaux pour couche drainante.....	10.000,00 F
Terres, tourbes, terreaux, engrais..	10.000,00 F
Arbres, arbustes, plantes vivaces...	10.000,00 F
Plantations de 10.000 rosiers.....	40.000,00 F

TOTAL..... 140.000,00 F

Il serait souhaitable pour engager cette dépense d'ouvrir un crédit complémentaire au budget primitif de 1976 - section de fonctionnement au s/chapitre 936/0 - article 609.

Avis favorable de la commission.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour avis de la commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Aménagement des abords de la Citadelle

Travaux supplémentaires : 4ème tranche : Demande de crédit

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle, des travaux très importants ont été réalisés et notamment l'asphaltage des principaux chemins d'accès dans les bois de Boulogne et de la Deûle.

Le financement de ces aménagements a été réparti en trois tranches de travaux dont la dernière est maintenant achevée.

Afin de terminer l'accès aux deux enceintes du bois et de la Citadelle, il conviendrait de prévoir une quatrième tranche de travaux consistant à réaliser l'asphaltage de l'allée principale.

Le public pourra ainsi traverser le bois et accéder autour de la Citadelle même pendant la mauvaise saison.

Le revêtement de ce réseau d'allées est primordial pour faciliter toute l'animation souhaitable dans ce secteur où un public toujours plus nombreux vient se détendre.

L'évaluation des travaux se monte à :

1°) Pose d'une couche de béton bitumineux	
3.570 m ² x 50,00 F =.....	178.500,00 F
2°) Pose d'une frise	
1.190 ml x 22,00 F =.....	<u>26.180,00 F</u>
TOTAL.....	204.680,00 F
	<hr/>
Actualisation JUIN 1976	<u>! 220.000,00 F !</u>
	<u>! !</u>

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Aménagement des allées des cimetières - Revêtements hydrocarbonés -
Demande de crédit

A la demande de l'Administration municipale, les Services Techniques ont établi en 1973 un programme général de remise en état des allées des deux cimetières municipaux.

Le crédit sollicité au budget primitif de 1974 a été reporté, compte tenu des nécessités budgétaires et des priorités à donner au cours de cet exercice.

Devant la dégradation importante des allées et les dangers toujours plus grands que présente l'état de certaines d'entre-elles pour le public, devant les réclamations bien souvent justifiées (des personnes âgées sont tombées en empruntant des allées en mauvais état), il était urgent de procéder à une nouvelle évaluation des travaux de première urgence à effectuer.

Evaluation des travaux comprenant :

- La dépose des vieilles bordures posées sur béton
- La démolition du revêtement existant, quand cela est nécessaire
- Le balayage de la fondation ancienne
- La couche d'accrochage sur fondation ancienne
- La fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux pour reprofilage
- La pose d'une couche de roulement en béton bitumineux (épaisseur 0,03 m)
- La fourniture et pose de bordure T1
- La fourniture et pose de caniveau CS1
- Le terrassement pour fondation nouvelle
- La fondation en grave laitier, épaisseur 0,15 m sur sous couche de scories épaisseur 0,05 m
- La création de regards de réception des eaux pluviales
- La fourniture et la pose de canalisations ϕ 300, ϕ 250, ϕ 200.

	Cimetière de l'Est	Cimetière du Sud	Prix unitaire H.T./M2	Prix total H.T.	Prix total T.T.C.
Asphaltage	7.500 m2	5.098 m2	35,00 F	1.070.830,00	1.259.296,00
Bordure	4.800 ml	3.200 ml			

arrondi à 1.260.000 F

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Jardin du Loisir des Dondaines - Aménagement - 4ème phase - Demande de crédit

Les travaux de base programmés en 1974 et 1975 sont maintenant terminés. Ces travaux se sont répartis sur les 135.000 m2 qui constituent l'ensemble du terrain.

Ont été réalisés :

- les mouvements paysagés
- l'aménagement général des pelouses
- une première phase de plantations d'arbres
- un assainissement dans les bas-fonds
- le jardin d'aventure
- la pose d'une première série de bancs et de tables de pique-nique

Des aménagements complémentaires sont souhaités et à programmer pour l'année 1976.

Evaluation

- Allées de circulation pour le public en schiste.....	70.000 F
- Bancs publics.....	25.000 F
- Mer de sable avec bordure en rondins.....	220.000 F
- Fontaine et cascade en béton armé.....	250.000 F
- Toboggan (piste à rouleaux 30 m).....	100.000 F
- Escaliers sur talus.....	12.000 F
- Jeux divers pour la plaine de jeux.....	150.000 F
- Golf miniature.....	100.000 F
	<hr/>
TOTAL.....	927.000 F
	=====

Les commissaires estiment que le montant des installations prévues n'est pas raisonnable ; ils proposent à l'unanimité le rejet de quelques aménagements trop importants et trop coûteux pour une plaine de jeux.

Propositions de rejet :

La fontaine et la cascade, valeur 250.000 F

Le golf miniature..... valeur 100.000 F

M. BOUTILLEUX souhaite que la somme prévue pour l'installation du toboggan soit de préférence réservée à la confection d'une piste pour patins à roulettes.

M. MARQUIS précise que le prix prévu pour "la mer de sable" ne comprend pas la confection d'un fond en béton ; or il est indispensable que ces travaux soient réalisés pour éviter que la terre et le sable ne se mélangent pas.

Le montant de la dépense, pour lequel la commission émet un avis favorable, est donc ramené à :

927.000 F - 350.000 F = 577.000 F
=====

Mme DEBAENE précise qu'à son avis le concours d'un technicien privé n'était pas nécessaire. A l'avenir, il serait souhaitable que l'on fasse appel aux cadres de la Direction des Services Techniques, le montant des honoraires d'un architecte privé (généralement trop élevé) étant largement supérieur au traitement des fonctionnaires hautement qualifiés.

Les commissaires sont d'accord quant à l'installation d'une troisième bulle, le logement de l'animateur étant trop exigü ; la somme sera prélevée sur les crédits accordés aux espaces verts pour le Jardin du Loisir des Dondaines.

Ils regrettent cependant de ne pas avoir été consultés sur l'opportunité d'installer un logement dont l'architecture n'est pas très fonctionnelle. Pour le prix des 3 bulles, il pouvait être construit un logement plus traditionnel et certainement plus spacieux.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Aménagement du Jardin du Loisir du Sud - 2ème phase - Demande de crédit

Les travaux d'aménagement de base, confection de buttes et topographie générale du terrain, sont maintenant terminés.

Il conviendrait de prévoir un crédit complémentaire pour une deuxième phase de travaux d'aménagement de ce terrain.

L'évaluation de la dépense se monte à :

1°) <u>Profilage de finition et apport de terre végétale pour aménagement des gazons</u>	
4.000 m ³ x 15,00.....	60.000 F
2°) <u>Aménagement des gazons</u> <u>Fourniture et semis</u>	
33.000 m ² x 0,35.....	11.550 F
3°) <u>Location de matériel (bull et lame niveleuse) pour finition et régalinge des terres végétales.....</u>	100.000 F
4°) <u>Pose de bancs</u>	
30 bancs à 500,00 F.....	15.000 F
5°) <u>Achat et pose de jeux divers pour enfants.....</u>	250.000 F
6°) <u>Confection d'un cheminement en schistes</u>	
pour piétons.....	70.000 F
7°) <u>Plantations d'arbres tiges de grand développement</u> <u>Plantations d'arbustes rustiques décoratifs.....</u>	30.000 F
8°) <u>Place centrale.....</u>	350.000 F
9°) <u>Jardin d'aventure à intégrer dans le cadre du Jardin du Loisir du Sud</u>	
Passerelle.....	220.000 F
Clôture rustique 250 m.....	150.000 F
Tour d'observation.....	80.000 F
Aménagement de jeux divers.....	35.000 F
Abris divers pour réunions.....	130.000 F
TOTAL.....	1.501.550 F
	=====

Dans le même esprit que pour l'installation de la plaine de jeux des Dondaines, les commissaires estiment ces réalisations trop coûteuses.

L'installation d'une passerelle (valeur 220.000 F) et d'une tour d'observation (valeur 80.000 F) n'est pas, à leur avis, indispensable.

La demande de crédit pourrait donc être ramenée à

$$1.501.550 \text{ F} - 300.000 \text{ F} = \underline{\underline{1.201.550 \text{ F}}}$$

Avis favorable pour la demande de ce crédit.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Afin de faciliter le travail des Services Techniques dans leurs prévisions budgétaires et dans l'organisation et le planning des travaux concernant les plaines de jeux, il serait souhaitable qu'un programme très précis des différents aménagements prévus et agréés par l'Administration municipale, soit soumis à ses services par le Comité d'animation.

Ce programme pourrait d'ailleurs s'étaler sur un ou deux ans ou au delà en cas de nécessité.

Extrait transmis à M. CANDELA, Directeur du Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise, pour information.

Extrait transmis à la Direction des Relations Publiques pour suite éventuelle à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

75/12 - Location de matériel de transport et de travaux publics
Marché à commandes

Les marchés passés par le service pour la location d'engins de terrassements et de transports nécessaires à l'aménagement d'espaces verts, arrivent à expiration au terme de la journée du 31 Décembre.

Une consultation auprès des entreprises spécialisées dans ce genre de travaux a été effectuée pour la location de matériel de travaux publics à compter de 1976.

Sept entreprises nous ont fait parvenir leurs offres.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint que l'entreprise SATRA, dont le siège social est à BAILLEUL, 1 rue Poste aux Chevaux, nous a offert les prix les plus avantageux en particulier pour la location de bulldozers, matériel le plus demandé pour les besoins du service.

Il serait souhaitable de passer un marché à commandes avec cette entreprise d'un montant de 50.000 F minimum et 150.000 F maximum.

Le contrat serait conclu pour une période d'un an à compter du 1er Janvier 1976 et pourrait être reconduit d'année en année jusqu'en 1980.

Avis favorable de la commission.

Extrait transmis à la Direction Générale des Services des Finances, de l'Informatique et des Achats.

Rapport au Conseil municipal.

SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS

LOCATION DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES DU 5 SEPTEMBRE 1975

MATERIEL DEMANDE - PRIX HORAIRE H. T.										
ENTREPRISES	Pelle mécanique TY 45	Pelle mécanique type "Marais	Pelle type NORDEST SD 40	chargeur sur pheu	Niveleuse type GRADER	Bulldozer type 954 ou 955	Camions 15 T.	Camions 12 T.	Camions 10 T.	
LAMBLIN	56,00				70,00	76,00	70,00		60,00	
LESAGE	66,00	72,00		58,00	110,00	88,00	70,00	66,00	55,00	
SORREAUX						73,00	51,00		36,00	
SATRA	50,00	62,00		65,00	68,00	<u>72,00</u>	52,00			
LEPORCQ	59,00	74,00				72,50	50,00			
SALVIAM	78,00			68,00	82,00	135,00	73,00	71,00	65,00	
DESBARBIEUX	60,00	85,00	75,00	52,00	70,00	100,00	75,00	65,00	53,00	

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

75/13 - Asphaltage des allées de jardins, 3ème tranche - Marché de gré à gré

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures des jardins publics, un crédit a été accordé par délibération du Conseil municipal en date du 3 Mars 1975, pour l'asphaltage des allées du jardin situé derrière le Palais des Beaux-Arts, du jardin des Mères et du square Lardemer à Fives.

L'inscription d'un crédit de 338.000 F au Budget Primitif de 1975 a été décidé pour le financement de ces travaux.

En raison de l'urgence des travaux à effectuer (trous, effondrements dangereux) les services préfectoraux nous ont autorisés à traiter ce marché de gré à gré.

A cet effet, une consultation auprès d'entreprises spécialisées a été opérée.

Il ressort des offres reprises sur le tableau ci-joint que la proposition de l'entreprise S.A.T.R.A., 1 rue Poste aux Chevaux à Bailleul, est la plus avantageuse pour la Ville.

Il serait souhaitable de passer un marché avec l'entreprise précitée, selon cette procédure.

Avis favorable de la commission.

Rapport au Conseil municipal.

ASPHALTAGE des ALLEES : - Jardin du Palais des Beaux-Arts
- Jardin des Mères
- Square Lardemer

ENTREPRISES CONSULTÉES	OFFRES DE PRIX (T.T.C.)
REVETO, rue de la Bassée à LILLE	335.434,93 F
COLAS, rue de l'Usine à MARQUETTE	312.815,52 F
LESAGE, rue de Lille à BAILLEUL	326.217,10 F
SALVIAM-BRUN, place Leroux-de-Fauquemont à LILLE	305.813,26 F
SATRA, rue Poste aux Chevaux à BAILLEUL	296.014,48 F
R.C.F.C., avenue de Varsovie à LENS	336.664,81 F
DERRUDER, rue de l'Industrie à WERWICQ-SUD	303.917,43 F
FEREZ, rue A. de Vigny à VILLENEUVE D'ASCQ	302.507,06 F
S.C.R.E.G., Port fluvial à SANTES	331.088,69 F

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

75/14 - Construction d'une serre supplémentaire au Jardin des Plantes

Par délibération n°75/8013 du 3 Mars 1975, le Conseil municipal a décidé l'inscription d'un crédit de 174.000 F à la section d'investissement du budget primitif de 1975 pour le financement des travaux de construction d'une serre supplémentaire au Jardin des Plantes.

A cet effet, un dossier technique a été établi par le service.

Le marché serait conclu par la procédure de l'appel d'offres restreint conformément aux dispositions des articles 295 à 300 du Code des marchés publics.

Avis favorable de la commission pour l'adoption du dossier d'exécution.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

75/15 - INFORMATIONS

Marché et avenants passés en application de l'article 75 bis du code de l'Administration communale

Désignation de la Fourniture	Objet de l'arrêté
Fourniture de pieux en sapin et pin écorcé pour confection de la clôture du jardin d'aventure	Marché à commandes passé avec l'entreprise HAVÉZ-ORIOL à Condé/Escaut
Fourniture de schiste rouge calibre 0/5 et 30/50	1er avenant au marché à commandes passé avec les Ets ASSOCHAR à Lille, portant le montant du marché à 80.000 F par an
Fourniture de schiste rouge calibre 5/15 et 15/30	1er avenant au marché à commandes passé avec les Ets GODEFROOD à Mazingarbe portant le montant du marché à 150.000 F par an

Achat d'une excavatrice pour le Cimetière de l'Est

Un crédit de 120.000 F a été accordé par l'Administration municipale au B.S. 1975 pour l'achat d'une pelle hydraulique pouvant assurer le creusement des fosses et les divers travaux de fossoyage au Cimetière de l'Est.

Le choix du service s'est porté sur l'excavatrice EBERHARDT type GAMA 1 B, dont l'achat a nécessité la passation d'un marché de gré à gré avec les Etablissements CANOR à Vendeville.

Place de la République

2 maquettes dans chacune desquelles figure un projet d'aménagement en jardin de la place de la République après la construction du parking souterrain sont présentées aux commissaires.

Les commissaires prennent acte de ces informations.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Aménagement divers de certains lieux publics

Un plan reprenant les projets d'implantation de bancs (principalement aux arrêts de bus, aux stations de taxis, près des écoles, sur les boulevards etc...) et également, dans le cadre du fleurissement de la Ville, les projets d'implantation de vasques à fleurs et de petits points verts, est présenté aux commissaires, très favorables à la réalisation de ce projet.

Parc Zoologique

Dans le cadre du projet de rénovation complète du Parc Zoologique, les commissaires souhaitent un déblocage rapide des crédits accordés au B.S. 1975 et demandent en outre d'envisager la possibilité d'une avance sur fonds généraux afin de poursuivre les travaux entrepris récemment (réfection d'une partie des volières).

Bons de commande

M. LHOTELLIER fait part à la commission des problèmes rencontrés par le service devant la règle des 1/12 bloquant une partie des dépenses à effectuer.

De nombreux bons établis pour les besoins du service sont retournés. Or, sur le plan pratique ce système n'est pas compatible avec le travail saisonnier du Service des Espaces verts.

Les commissaires souhaitent vivement qu'un compromis soit trouvé pour adapter cette règle aux dépenses saisonnières et importantes imposées au service qui assure toutes les charges lui incombant, dans la limite des crédits accordés.

Extrait transmis à la Direction des Services des Finances pour information et suite à donner.

Entretien du terrain de football du Grand Séminaire

Il est porté à la connaissance des commissaires que le Service des Espaces verts assurera désormais l'entretien du terrain de football du "Grand Séminaire" à Fives pour lequel le Service des Sports étudie actuellement l'établissement d'une convention.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

Cimetière militaire anglais

La Commonwealth War Graves Commission a souhaité installer à l'intérieur du Cimetière du Sud, une discrète signalisation afin de permettre aux visiteurs de trouver plus facilement les tombes de guerre du Commonwealth.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Services Sanitaires, Sociaux et de l'Etat Civil.

Propriétés rue de l'Europe

Il est porté à la connaissance de la Commission que le Conseil d'Administration a estimé, lors de sa réunion du 12 Mai 1975, qu'il n'y avait pas lieu d'exproprier les propriétés situées rue de l'Europe (Villas Sainte Marie) celles-ci n'étant pas absolument indispensables à l'aménagement du Jardin du Loisir du Sud.

Les commissaires prennent acte de cette information.

Accès à la ferme du bois de la Deûle

M. le Maire de Lambersart a demandé la remise en état de la piste créée pour accéder à la ferme du bois de la Deûle, isolée suite aux travaux de construction de l'écluse du Pont Royal.

Avis favorable de la Commission, sous réserve que cet accès soit exclusivement utilisé à usage de commerce.

75/16 - Questions diverses

Mme DEBAENE regrette que les aménagements prévus Porte de Valenciennes et Place Vanhoenacker ne soient pas encore réalisés.

M. LHOTELLIER signale que les travaux Porte de Valenciennes vont reprendre dans toute la mesure du possible au cours de la saison 1975-1976.

Il signale que le retard apporté dans ces réalisations est dû à l'insuffisance des effectifs dont le renforcement a été demandé depuis plusieurs années.

Pour la place Vanhoenacker une étude est en cours.

Les commissaires souhaitent une révision rapide de l'organigramme du Service des Espaces verts ; dans l'immédiat les 18 vacances de postes pourraient être pourvues.

Extrait transmis à la Direction des Services du Personnel pour suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1975

M. BOUTILLEUX demande si l'aménagement du jardin en terrasse à l'école rue Eugène Jacquet a été effectué.

M. LHOTELLIER précise que cet agencement pourra être entrepris lorsqu'un accès au toit sera mis en place pour permettre le passage des jardiniers.

Extrait transmis à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux pour suite à donner.

M. IBLED tient à transmettre ses félicitations au Service des Espaces verts pour le succès remporté par le stand de la Ville de Lille aux Florales d'Hénin-Beaumont.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président

L'Ingénieur en Chef
Directeur des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville dans la salle des commissions le 17 Juin 1976 à 18 H 30.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la réunion du 25 Septembre 1975
- Jardin du Loisir du Sud : présentation du plan masse
- Jardin du Loisir des Dondaines : présentation du plan masse et contrats
- Aménagement de la rue du Becquerel, accès au Parc des Dondaines
- Ferme du Jardin du Loisir des Dondaines ; projet de contrat
- Aménagement d'un terrain de sports au sud du périphérique Nord
- Terrain des Bois Blancs, rue Henri Regnault, aménagement en plaine de jeux
- Fontaine de la place Roger Salengrô - transformation du bassin en massif floral
- Aménagement des allées des cimetières - revêtements hydrocarbonés marché
- Problème de surveillance des espaces verts, renforcement des effectifs
- Effectif du personnel Espaces verts
- Personnel des stades - organisation
- Installation d'un garage à bicyclettes au Cimetière de l'Est
- Rejets de factures par la Trésorerie Générale

Informations :

- Bois de Boulogne installation d'un circuit promenade
- Rénovation du Parc Zoologique
- Espaces verts des H.L.M. - cession à la Ville de Lille
- Transferts de crédit
- Protection des plantations d'alignement
- Place Vanhoenacker : aménagement
- Stade Grimonprez-Jooris : entretien

Questions diverses

- Attribution du nom de Pierre Valdelièvre à un square
- Terrain boulevard de la Moselle.

Hôtel de Ville, le 25 mai 1976

L'Adjoint au Maire
délégué aux Espaces verts



COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, salle des Commissions, le Jeudi 17 Juin 1976 à 18 H 30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX,	Conseiller municipal	
M. DERNONCOURT,	"	"
M. IBLED,	"	"
M. LEFEVRE,	"	"
M. WAVRANT,	"	"

Etaient excusés :

M. DURIER, Conseiller municipal
M. MARQUIS, Directeur Général des Services Techniques

Assistaient à la réunion :

M. DUFLLOT, Directeur Général Adjoint des Services Techniques
M. LHOTELLIER, Directeur du Service des Espaces verts
M. BLANCHEVOY, Directeur Adjoint du Service des Espaces verts
M. DEBRIFFE, Chef de bureau des Services Techniques

Secrétaire de séance :

M. LEGRAND, Rédacteur Principal du Service des Espaces verts

Le procès-verbal de la réunion du 25 Septembre 1975 est adopté sans observation.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/2 - Jardin du Loisir du Sud - Présentation du plan masse

M. LHOTELLIER présente à Messieurs les Commissaires le plan masse de l'ensemble des équipements prévus au Jardin du Loisir du Sud, plan adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 Mai 1976.

La répartition des ouvrages est la suivante :

1°) Bâtiments

- Salle de sports
- Annexes des services publics
- Logements de fonction
- Salle de jeux couverte du terrain d'aventures

2°) Infrastructures

- Place Salvatore Allendé
- Piste de patins à roulettes
- Amphithéâtre de verdure
- Jeux de boules
- Bassin et fontaine
- Terrain de jeux de ballon
- Mini-golf et ping pong
- Citadelle - passerelle
- Jeux pour les petits
- Les V. R. D.
- Le Jardin d'Aventures

Dans l'ensemble, la Commission est favorable à l'exécution du projet ; M. BOUTILLEUX émet toutefois des réserves quant à l'utilité des tables de ping pong en béton ; en outre il souhaite que la piste de patins à roulettes à construire en enrobé soit colorée dans la masse.

M. le ^Président attire l'attention des Commissaires sur le problème des effectifs.

La Division II des Services Techniques aura bientôt à entretenir le Jardin du Loisir du Sud, soit 3 ha 5 en plus ; or le nombre d'ouvriers affectés à cette division n'a pas été renforcé depuis 1971.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/3 - Jardin du Loisir des Dondaines ; Présentation du plan masse et contrats

M. LHOTELLIER présente à Messieurs les Commissaires le plan masse de l'ensemble des équipements prévus au Jardin du Loisir des Dondaines, plan adopté par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 6 Mai 1976.

La répartition des ouvrages se présente comme suit :

1°) Bâtiments

- Salle de jeux du Jardin d'Aventures
- Logement du gardien de police
- Petit théâtre couvert pour les enfants
- Ferme modèle
- Restaurant et self service
- Le belvédère - rocher d'escalade
- la volière à rapaces
- La fête foraine
- Le hangar pour aérostat
- Le pavillon de secourisme
- les blocs sanitaires

2°) Infrastructures (à la charge du Service des Espaces verts)

- Théâtre de verdure
- Jeu de boules et mini-golf
- La cascade, la rivière et le lac
- Piste de patins à roulettes
- Parcours d'obstacles (C.R.A.P.A.)
- Voiries et réseaux divers
- Mer de sable

La Commission émet un avis favorable à l'exécution de ce projet.
M. BOUTILLEUX regrette toutefois que le logement du gardien n'ait pas été construit en priorité et ce, afin d'éviter la déprédation des équipements.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUN 1976

76/4 - Aménagement de la rue du Becquerel, accès au Parc des Dondaines

L'accès au Jardin du Loisir des Dondaines en particulier par l'une des entrées principales menant au logement du surveillant et au Jardin d'Aventure, est en très mauvais état.

En période hivernale, il est pratiquement impossible de pénétrer par cette voie en raison des ornières importantes qui s'y forment.

En conséquence, pour améliorer la voirie de la rue du Becquerel, partie comprise entre les rues Christophe Colomb et de l'Alma, et permettre un accès au jardin par ce côté, il est prévu de remettre à neuf cette voie et d'y aménager un petit parking.

La dépense relative à l'exécution de ce projet s'élèverait à 187.080 F et serait répartie comme suit :

Terrassement 1.700 m ² x 20,00 =	34.000,00 Frs
Pose de bordures et caniveaux 240 m x 60,00 =	14.400,00 Frs
Sous couche 1.700 m ² x 10,00 =	17.000,00 Frs
Ternaire - chaussée 600 m ² x 30,00 =	18.000,00 Frs
- parking 300 m ² x 20,00 =	6.000,00 Frs
- trottoirs 300 m ² x 15,00 =	4.500,00 Frs
Enrobés noirs - chaussée parking 900 m ² x 40,00 =	36.000,00 Frs
- trottoirs 300 m ² x 20,00 =	6.000,00 Frs
Total	135.900,00 Frs
- assainissement	20.000,00 Frs
Total H.T.	155.900,00 Frs
T.V.A. 20 %	31.180,00 Frs
Total général	187.080,00 Frs

Sur le plan de la légalité, seule la Communauté Urbaine de Lille est compétente pour résoudre les problèmes de voirie.

Il faut toutefois observer que chaque année l'enveloppe financière accordée à la Ville de Lille par cet établissement public est peu élevée ; seules quelques voies publiques peuvent être remises en état.

En conséquence, afin que la rue du Becquerel soit très rapidement réfectionnée, la Commission souhaite que cet aménagement soit prévu dans le cadre du programme de travaux du Jardin des Dondaines.

Rapport à l'Administration Municipale.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/5 - Ferme du Jardin du Loisir des Dondaines - projet de contrat

M. LHOTELLIER informe Messieurs les Commissaires qu'un projet de contrat avec la Ville est en cours d'instruction pour le fonctionnement d'une ferme modèle dans le cadre de l'animation du Jardin du Loisir des Dondaines.

M. Marcel DHENIN, domicilié 27 Rue Eugène Roche à Lambersart, futur concessionnaire de service public, serait chargé d'organiser, puis de faire fonctionner, cette réalisation.

Seraient à sa charge :

- l'apport d'animaux, leur remplacement éventuel, leur nourriture et leurs litières, ainsi que la surveillance de leur état sanitaire
- le fonctionnement de la ferme et l'organisation de visites commentées avec entrée gratuite.

En contrepartie, la Ville supporterait :

- les frais de construction des locaux, leurs équipements et l'aménagement du terrain
- les frais de rémunération du personnel, placé sous l'autorité de M. DHENIN.

Avis favorable de la commission concernant les grandes lignes du projet de contrat.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/6 - Aménagement d'un terrain de sports au Sud du boulevard périphérique Nord

La Ville de Lille ne possédant plus actuellement de terrains en nombre suffisant pour permettre la pratique du football, Monsieur le Maire de Lille a approuvé, le 21 Juin 1974, la proposition du Conseil d'Administration, tendant à aménager dans les plus brefs délais les terrains municipaux disponibles, situés sur le territoire de La Madeleine au Sud du Périphérique Nord.

Le Service des Espaces verts a obtenu un crédit de 207.000 F au Budget Primitif de 1976 à la section de fonctionnement pour aménager un terrain dans ce secteur.

Par lettre du 8 Mars 1976, il a été demandé au Service d'Architecture de la Communauté Urbaine de Lille s'il ne voyait pas d'objection à ce que les travaux soient rapidement entrepris, le projet prévoyant un aménagement sommaire à titre précaire.

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Or, il devient urgent de commencer ces travaux, d'autant plus que le crédit accordé à la section de fonctionnement doit être intégralement utilisé avant le 31 Décembre.

La Commission souhaite que Monsieur le Maire de Lille intervienne auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Lille pour qu'une décision solutionne rapidement cette affaire.

Extrait transmis au Cabinet de Monsieur le Maire pour suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/7 - Terrain des Bois Blancs rue Henri Regnault - aménagement en plaine de jeux

Un terrain situé entre l'avenue de Dunkerque, la rue Henri Regnault et le Chemin des Vachers, à l'emplacement de l'ancien dépôt des tramways, avait fait l'objet d'une demande de Mme LASSON, Conseiller Municipal, Membre du Conseil d'Administration du C.E.T. de l'avenue de Dunkerque, tendant à obtenir l'aménagement de cette parcelle en terrain de sports pour les élèves de cet établissement.

Les dimensions de ce terrain ne se prêtant pas à l'établissement d'un terrain de football, le service a procédé à l'aménagement d'une plaine de jeux rustique vivement souhaitée par les nombreuses associations de ce quartier.

La Commission prend acte de cette information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/8 - Fontaine de la place Roger Salengro - Transformation du bassin en massif floral

Le bassin-fontaine de la place Roger Salengro a toujours été d'un entretien difficile et depuis plusieurs années il a été constaté l'impossibilité d'obtenir un bon fonctionnement des jets d'eau.

M. DANCOISNE, Président du Conseil Syndical de l'Ensemble Immobilier du Beffroi, a demandé à Monsieur le Maire la transformation de ce bassin en massif floral.

A cet effet, le Service des Espaces verts a demandé au Service d'Architecture une étude et une évaluation pour assurer avant tout aménagement l'étanchéité complète du bassin ainsi que le drainage des eaux pluviales et d'arrosage. Cette estimation se monte à 69.500 F en laissant la sculpture en place.

De même, la Société AGRODIS consultée nous a fait parvenir un devis estimatif se montant à 66.846,00 F H.T. pour cette transformation.

Toutefois, M. LHOTELLIER précise que l'aménagement en massif floral qui est techniquement possible, est toutefois incompatible avec le maintien de la sculpture dans les bassins; celle-ci pour des questions de niveau se trouvera en partie enterrée par les apports de terre; cette solution tant sur le plan pratique qu'esthétique semble à rejeter.

M. DUFLLOT évoque la solution de la remise en état de la fontaine en précisant que cette réfection nécessiterait l'installation d'une station de pompage et d'un système de traitement des eaux et serait très onéreuse.

D'autre part, M. MARQUIS a suggéré lors de la réunion de la Commission des Batiments du 20 Janvier 1976, la suppression du bassin et des éléments décoratifs ce qui permettrait une extension de la brasserie située à proximité.

Cependant, la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (S.C.I.C.) ayant participé pour 50 % au financement de la sculpture, il conviendrait avant toute décision de recueillir l'avis de cette société.

Les Commissaires souhaitent obtenir l'avis du Conseil d'Administration sur la solution à adopter.

Un rapport à l'Administration Municipale sera adressé en ce sens par les Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/9 - Aménagement des allées des cimetières : revêtements hydrocarbonés
Marché

Devant la dégradation importante des allées des cimetières, il est urgent de procéder à une remise en état des principales allées de circulation en programmant les travaux sur plusieurs années.

Un crédit de 200.000 F a été accordé au B. P. 1976.

Il sera utilisé à la réfection d'une partie des allées principales du cimetière de l'Est.

A cet effet, une consultation a été opérée auprès de 7 entreprises spécialisées dans l'exécution de ces travaux, 6 d'entre-elles nous ont fait parvenir leur prix.

Il ressort des offres reprises au tableau ci-joint que la proposition de l'entreprise S.A.T.R.A., 1 rue Poste aux Chevaux à BAILLEUL, est la plus avantageuse pour la Ville.

En conséquence, nous vous proposons de conclure un marché négocié avec cette entreprise.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/10 - Problème de surveillance des espaces verts, renforcement des effectifs

Depuis quelques années, un grand nombre de jardins publics sont saccagés, la surveillance des espaces verts n'étant plus ou presque plus assurée.

En outre, nous avons constaté une recrudescence des actes de vandalisme. De nombreuses réclamations nous parviennent concernant l'insécurité qui règne dans les jardins publics, due à la présence de clochards, de personnes peu recommandables ou de jeunes qui circulent en cyclomoteur. Des agressions sont également à déplorer.

Cette situation déjà signalée au cours de la réunion de la Commission des Espaces verts du 24 Avril 1975 et par deux rapports adressés à Monsieur le Maire de Lille, est maintenant devenue critique.

En conséquence, pour résoudre ce problème, il devient impératif de renforcer l'effectif de la Police Municipale.

A l'unanimité, la Commission approuvant ces observations demande que le problème de la surveillance des espaces verts soit examiné par l'Administration Municipale dans les plus brefs délais.

Extrait transmis pour information :

- au Cabinet de Monsieur le Maire
- à Monsieur le Directeur de la Police Municipale.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/11 - Effectif du personnel des Espaces verts

Le problème relatif à l'insuffisance du personnel des Espaces verts déjà évoqué au cours des Commissions des Espaces verts des 23 Avril 1974 et 18 Septembre 1974, n'a pas à ce jour encore été résolu. L'effectif théorique inchangé depuis 1971 ne répond plus aux besoins du service puisque la surface des espaces verts à entretenir a augmenté de 40 ha depuis 5 ans.

De plus il ressort du tableau des effectifs du personnel technique ci-joint, arrêté au 1er Juin 1976, que 16 postes dont 13 postes d'aides-jardiniers sont vacants.

A titre indicatif, au cours des années 1975-1976, 8 agents ont été rayés des effectifs du service des Espaces verts et n'ont pas été remplacés (3 retraités, 2 démissionnaires, 3 mutations).

Devant les charges de plus en plus nombreuses incombant au Service des Espaces verts, les Commissaires souhaitent fermement une révision de l'organigramme.

Ils constatent qu'aucune mesure n'a été prise pour régulariser la situation des effectifs, déjà critique en 1974, et insistent en conséquence pour que les 16 vacances de poste soient pourvues dans les plus brefs délais.

EFFECTIF DU SERVICE DES ESPACES VERTS (Personnel technique)

FONCTIONS	EFFECTIF THEORIQUE	EFFECTIF REEL AU 1er JUIN 1976	EN MOINS
Ingénieur divisionnaire	1	1	
Ingénieur subdivisionnaire	1	1	
Adjoint technique	3	2	1
Contremaître	5	5	
Chef d'équipe	18	18	
<u>OP2</u> Mécanicien électricien	4	4	
Jardinier conducteur d'engin	12	12	
Bûcheron-élagueur	10	10	
Jardinier-mosaïste et maître-ouvrier	35	35	
<u>OP1</u> Jardinier, terrassier, ouvrier chef	77	76	1
Ouvrier spécialisé à l'entretien des stades	3	3	
<u>AOP</u> Aide-jardinier	60	47	13
Chef fossoyeur	2	2	
Fossoyeur	14	14	
Manoeuvre	17	16	1
	<u>262</u>	<u>246</u>	<u>16</u>

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/12 - Personnel des stades - Organisation

Cas du stade Grimonprez-Jooris

Le responsable de l'entretien et du gardiennage de ce stade est M. JANSSENS, ouvrier spécialisé préposé à l'entretien des terrains de sports et agent logé.

L'importance des installations de ce stade et l'entretien suivi de la pelouse appellent un nouveau profil d'emploi de cet agent.

Il sera chargé :

- de l'entretien de la pelouse du stade et de ses annexes ainsi que des divers travaux assurant une qualité parfaite de ce terrain (tonte, arrosage, aération, apport d'engrais etc...)
- du gardiennage du stade et de ses installations, en tant qu'agent logé par nécessité absolue de service.

Il devra veiller particulièrement :

- au bon fonctionnement du chauffage et de l'éclairage
- au contrôle du PH de l'eau de la piscine (massages)
- à l'ouverture et à la fermeture des portes.

Il devra saisir, dans les meilleurs délais, les Services Techniques intéressés dès qu'une anomalie apparaît dans le fonctionnement des installations.

D'autre part, le Service des Espaces verts rencontre de grandes difficultés pour assurer le gardiennage des stades où il n'y a pas d'agent logé et qui sont utilisés après les heures normales de travail, de 17 h à 21 h en général.

Les stades Anatole de la Forge, Roger Salengro, du Bazinghien et des Alouettes sont occupés constamment jusque 21 heures. Les agents employés dans ces stades se trouvent dans l'obligation de rester en place le soir.

Cette situation aboutit à un nombre d'heures supplémentaires anormalement élevé dont une partie est payée et l'autre récupérée.

Ce système est néfaste car la récupération d'une partie de ces heures supprime la présence d'agents indispensables sur les stades. En outre, ces heures supplémentaires qui consistent bien souvent à rémunérer un travail de simple gardiennage sont payées à un personnel parfois trop qualifié pour ce genre d'emploi.

Une suggestion qui permettrait à la fois de résoudre les problèmes de récupérations et d'heures supplémentaires trop importantes, consisterait à envisager, après 17 heures dans certains stades, la présence d'agents recrutés spécialement pour effectuer ce gardiennage ne demandant aucune qualification. Une économie certaine en résulterait sur le plan rémunération.

../..

Messieurs les Commissaires approuvent dans l'ensemble ces suggestions. Ils souhaitent qu'une réunion de travail avec le Service des Sports étudie le problème du gardiennage.

Extrait transmis à la : Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse

Extrait transmis à la : Direction Générale de l'Administration Générale et des Services du Personnel

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/13 - Installation d'un garage à bicyclettes au Cimetière de l'Est

M. Paul ROGEZ, domicilié 249 avenue de Dunkerque à Lille, a suggéré, dans une lettre adressée à Monsieur le Maire, la mise en place d'un ratelier à bicyclettes à l'intérieur du Cimetière de l'Est, à l'usage des visiteurs.

Or l'article 39 du règlement des cimetières interdit d'introduire dans ces lieux notamment les bicyclettes et les cyclomoteurs. En outre, le Service du Contentieux interrogé sur l'installation éventuelle de ce support à poser à l'intérieur du cimetière, nous a fait connaître qu'en cas de vol de bicyclettes ou de dommages subis par les usagers la responsabilité de la Ville pourrait être engagée.

Appelée à examiner ce problème, la Commission de l'Etat Civil et des Cimetières au cours de sa réunion du 22 Janvier 1976 a émis un avis favorable à la demande présentée ci-dessus.

La Commission des Espaces verts confirme l'avis favorable sous réserve que la Ville dégage sa responsabilité par l'installation d'un panneau portant les inscriptions suivantes :

"La responsabilité de la Ville ne peut, en aucun cas, être engagée par les conséquences de l'utilisation de ce dispositif pour bicyclettes.

Il est recommandé au public de prendre toutes mesures de sûreté nécessaires contre le vol et les accidents notamment".

rapport à l'Administration Municipale.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/14 - Informations

Bois de Boulogne, installation d'un circuit promenade

M. LHOTELLIER fait part aux Commissaires de la demande de M. LECOCQ, domicilié 42, rue Denis Papin à SEQUEDIN, tendant à obtenir l'autorisation de faire circuler un petit train dans le bois de Boulogne.

A ce sujet, il rappelle la suggestion présentée par M. MARQUIS qui pense pouvoir récupérer les voies ferrées étroites posées le long de la Deûle, auprès du Service des Voies Navigables.

Ces voies à poser dans le bois de Boulogne permettraient d'y faire circuler un petit tramway adapté à l'écartement de ces rails.

Rénovation du Parc Zoologique

Les Commissaires sont informés qu'un crédit de 500.000 F a été accordé pour effectuer une première tranche de travaux de grosses réparations au Parc Zoologique. Ils comprendront la rénovation du bâtiment central avec installation d'un chauffage au fuel et la réfection des volières. Les travaux débiteront cette année.

Espaces verts des H.L.M. Cession à la Ville de Lille

L'Office Public d'H.L.M. nous a fait récemment connaître que son Conseil d'Administration avait décidé par délibération en date du 9 Septembre 1975, que soit engagée la procédure de cession à titre gratuit à la Ville de Lille des terrains entourant les immeubles H.L.M.

Cette délibération n'a pas encore été approuvée par Monsieur le Préfet du Nord. L'établissement du dossier est en cours ; une première opération est en préparation pour la résidence Belfort.

TRANSFERTS DE CREDIT

Afin de permettre en cours d'année le règlement de factures dont le montant dépassait la prévision, il s'est avéré nécessaire de transférer :

1°) Une somme de 22,00 F :

- du chapitre 951/80, article 631-4 du Budget Primitif de 1975, section fonctionnement
- au chapitre 904.90, article 230.4.A. du Budget Primitif de 1975, section investissement

2°) Une somme de 2.742,00 F :

- du chapitre 932/24, article 609 du Budget Primitif de 1976, section fonctionnement
- au chapitre 945/12, article 633 du Budget Primitif de 1976, section fonctionnement.

Protection des plantations d'alignement

M. LHOTELLIER présente aux Commissaires, la liste complémentaire des plantations d'alignement établie par le Service qui méritent d'être conservées sur le territoire de la Ville de Lille. Cette liste s'ajoute à celle agréée par le Conseil Général et reprises dans une délibération du Conseil Municipal du 26 Janvier 1976.

Place Vanhoenacker - aménagement

Cette place a été agrémentée par la pose d'une clôture, de quelques bancs et de vasques à fleurs.

Un projet de parking étant prévu sur une partie de cette place, une nouvelle étude sera présentée à la prochaine commission en tenant compte de cet impératif.

Stade Grimonprez-Jooris - entretien

M. LHOTELLIER signale que la Société ETRAREC qui avait conclu une convention avec la Ville pour l'entretien de la pelouse du stade Grimonprez-Jooris, a résilié son contrat pour non respect par le L.O.S.C. du temps d'occupation du terrain.

En conséquence, l'entretien du terrain sera à la charge de la Ville.

Les Commissaires, devant la position de la société dénonçant son contrat, considèrent que l'entretien par le Service des Espaces verts peut se faire à condition de respecter les normes d'utilisation soit 5 heures par semaine.

Il faut que chacun prenne conscience qu'une pelouse, quelle que soit la technique de son implantation, est un élément biologiquement vivant qui croît, se développe, se dégrade aussi suivant des règles naturelles bien précises.

Dès que les conditions d'un développement normal n'existent plus aucune technique d'entretien aussi élaborée soit-elle ne peut rattraper les conséquences liées à l'équilibre naturel qui serait rompu.

Une stricte discipline d'utilisation est la seule solution d'obtenir et de maintenir une pelouse en parfait état qui doit faire honneur à ce stade.

M. IBLED, approuvé par tous les Commissaires, émet une vive protestation contre l'occupation abusive de ce terrain d'honneur, il craint que la dégradation anormale de la pelouse entraîne une réaction des Lillois qui seraient choqués de voir un équipement aussi prestigieux doté d'une pelouse en mauvais état.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse pour information et suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/14 - Informations

Bois de Boulogne, installation d'un circuit promenade

M. LHOTELLIER fait part aux Commissaires de la demande de M. LECOCQ, domicilié 42, rue Denis Papin à SEQUEDIN, tendant à obtenir l'autorisation de faire circuler un petit train dans le bois de Boulogne.

A ce sujet, il rappelle la suggestion présentée par M. MARQUIS qui pense pouvoir récupérer les voies ferrées étroites posées le long de la Deûle, auprès du Service des Voies Navigables.

Ces voies à poser dans le bois de Boulogne permettraient d'y faire circuler un petit tramway adapté à l'écartement de ces rails.

Rénovation du Parc Zoologique

Les Commissaires sont informés qu'un crédit de 500.000 F a été accordé pour effectuer une première tranche de travaux de grosses réparations au Parc Zoologique. Ils comprendront la rénovation du bâtiment central avec installation d'un chauffage au fuel et la réfection des volières. Les travaux débute-
ront cette année.

Espaces verts des H.L.M. Cession à la Ville de Lille

L'Office Public d'H.L.M. nous a fait récemment connaître que son Conseil d'Administration avait décidé par délibération en date du 9 Septembre 1975, que soit engagée la procédure de cession à titre gratuit à la Ville de Lille des terrains entourant les immeubles H.L.M.

Cette délibération n'a pas encore été approuvée par Monsieur le Préfet du Nord. L'établissement du dossier est en cours ; une première opération est en préparation pour la résidence Belfort.

TRANSFERTS DE CREDIT

Afin de permettre en cours d'année le règlement de factures dont le montant dépassait la prévision, il s'est avéré nécessaire de transférer :

1°) Une somme de 22,00 F :

- du chapitre 951/80, article 631-4 du Budget Primitif de 1975, section fonctionnement

- au chapitre 904.90, article 230.4.A. du Budget Primitif de 1975, section investissement

2°) Une somme de 2.742,00 F :

- du chapitre 932/24, article 609 du Budget Primitif de 1976, section fonctionnement

- au chapitre 945/12, article 633 du Budget Primitif de 1976, section fonctionnement.

Protection des plantations d'alignement

M. LHOTELLIER présente aux Commissaires, la liste complémentaire des plantations d'alignement établie par le Service qui méritent d'être conservées sur le territoire de la Ville de Lille. Cette liste s'ajoute à celle agréée par le Conseil Général et reprises dans une délibération du Conseil Municipal du 26 Janvier 1976.

Place Vanhoenacker - aménagement

Cette place a été agrémentée par la pose d'une clôture, de quelques bancs et de vasques à fleurs.

Un projet de parking étant prévu sur une partie de cette place, une nouvelle étude sera présentée à la prochaine commission en tenant compte de cet impératif.

Stade Grimonprez-Jooris - entretien

M. LHOTELLIER signale que la Société ETRAREC qui avait conclu une convention avec la Ville pour l'entretien de la pelouse du stade Grimonprez-Jooris, a résilié son contrat pour non respect par le L.O.S.C. du temps d'occupation du terrain.

En conséquence, l'entretien du terrain sera à la charge de la Ville.

Les Commissaires, devant la position de la société dénonçant son contrat, considèrent que l'entretien par le Service des Espaces verts peut se faire à condition de respecter les normes d'utilisation soit 5 heures par semaine.

Il faut que chacun prenne conscience qu'une pelouse, quelle que soit la technique de son implantation, est un élément biologiquement vivant qui croît, se développe, se dégrade aussi suivant des règles naturelles bien précises.

Dès que les conditions d'un développement normal n'existent plus aucune technique d'entretien aussi élaborée soit-elle ne peut rattraper les conséquences liées à l'équilibre naturel qui serait rompu.

Une stricte discipline d'utilisation est la seule solution d'obtenir et de maintenir une pelouse en parfait état qui doit faire honneur à ce stade.

M. IBLED, approuvé par tous les Commissaires, émet une vive protestation contre l'occupation abusive de ce terrain d'honneur, il craint que la dégradation anormale de la pelouse entraîne une réaction des Lillois qui seraient choqués de voir un équipement aussi prestigieux doté d'une pelouse en mauvais état.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse pour information et suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 17 JUIN 1976

76/15 - Questions diverses

Attribution du nom de Pierre Valdelièvre à un square

Monsieur le Maire a été saisi d'une demande de Mme SCHALLIER VALDELIEVRE, tendant à baptiser une rue de Lille du nom de son père Pierre VALDELIEVRE, Ecrivain et Poète Régional.

La Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles au cours de sa réunion du 1er Avril 1976 a émis un avis défavorable à cette demande. Elle a suggéré de donner ce nom soit à un petit square soit à l'une des salles des maisons de la culture.

Les Commissaires émettent un avis défavorable à la dénomination d'un square du nom de Pierre VALDELIEVRE.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse pour information.

Publicité sur les bancs publics

La Société PUPI-MATIC à Ovrly Epernay nous a proposé d'équiper gratuitement la Ville de bancs publics au dos desquels seraient placées des plaques publicitaires.

Les Commissaires émettent un avis défavorable à l'implantation de ces bancs et rappellent que l'Administration Municipale est liée par contrat avec la Société DECAUX pour toute implantation de mobilier urbain publicitaire sur le territoire de la Ville de Lille.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président

Le Directeur Général
des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS

MAIRIE DE LILLE
SERVICES TECHNIQUES
DIVISION II
ESPACES VERTS



COMMISSION DES ESPACES VERTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Espaces verts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville dans la salle des Commissions, le 29 Septembre 1976 à 18 H 30.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 Juin 1976
- Budget Primitif de 1977 - Prévisions
- Place de la République - Aménagement d'un jardin sur dalle, présentation du projet étudié par le Service des Espaces verts
- Bois de Boulogne : Projet d'installation d'un "Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagées" et divers aménagements
- Square Dutilleul, projet de modernisation
- Jardin des Plantes : aménagement d'une cafétéria près de la serre-exposition, présentation du projet
- Parking Carnot : projet d'aménagement de la dalle
- Jardin du Loisir des Dondaines : Installation d'un "Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagées" Demande de subvention

Informations :

- Piscine Marx Dormoy : essai d'implantation de végétaux aux abords du grand bassin
- Parc Zoologique, modernisation, réalisation de la première tranche
- Place Vanhoenacker, aménagement
- Acquisition d'un terrain, boulevard de la Moselle
- Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année
- Transfert de crédits

Questions diverses

Hôtel de Ville, le 17 septembre 1976

L'Adjoint au Maire
délégué aux Espaces verts

E. DERIEPPE



COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Les membres de la Commission des Espaces verts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, Salle des Commissions, le mercredi 29 Septembre 1976 à 18 H 30, sous la présidence de M. Edouard DERIEPPE, Adjoint au Maire.

Etaient présents

M. BOUTILLEUX,	Conseiller Municipal
Mme DEBAENE,	" "
Mme DE MEY,	" "
M. IBLED,	" "
M. LEFEVRE,	" "
M. WAVRANT,	" "

Etait excusé

M. DURIER, Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion

M. COLICHE,	Conseiller Municipal
M. MARQUIS,	Directeur Général des Services Techniques
M. LHOTELLIER,	Directeur du Service des Espaces verts
M. BLANCHEVOY,	Directeur Adjoint du Service des Espaces verts
M. DEBRIFFE,	Chef de bureau à la Direction Générale des Services Techniques

Secrétaire de séance

M. LEGRAND, Rédacteur Principal au Service des Espaces verts

M. BOUTILLEUX rappelle sa suggestion émise lors de la dernière réunion de la commission du 17 Juin 1976 :

Il souhaite qu'après 17 H, le travail de simple gardiennage des stades non dotés de logements de fonctions, soit assuré non pas par des ouvriers qualifiés du Service des Espaces verts (à rémunérer en heures supplémentaires) mais par des surveillants à nommer au Service des Sports par voie d'embauche.

Le procès-verbal de la réunion du 17 Juin 1976 est approuvé sans autre observation.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/16 - Budget Primitif de 1977 - Prévisions

L'application du plan comptable nécessite l'inscription à la section d'investissement du budget, des crédits énumérés ci-après qui se révèlent nécessaires pour faire face aux besoins du Service des Espaces verts au cours de l'exercice 1977.

Nature des dépenses	Destination	Montant
<u>Sous-chapitre 901.5</u>	<u>Intitulé</u> : Espaces verts, Parcs et Jardins	
<u>2147 L</u>		
! Achat de mototondeuses, véhicules de ! chantier et gros matériel		352.060
<u>232</u>		
! Construction d'abris de jardins		60.000
<u>232.70</u>		
! Travaux de modernisation des serres ! de culture		88.000
<u>235</u>		
! Terrains communaux à clôturer		100.000
	TOTAL. . . .	600.060
<u>Sous-chapitre 903.50</u>	<u>Intitulé</u> : Terrains d'éducation physique	
<u>2147 L</u>		
! Achat de matériel d'entretien		89.300
<u>Sous-chapitre 904.9</u>	<u>Intitulé</u> : Autres équipements sanitai- res et sociaux	
<u>2147 L</u>		
! Achat de matériel pour l'entretien ! des cimetières		
<u>230.0.A1</u>		
! Travaux d'aménagement et d'équipement		136.740
TOTAL de la section d'investissement sur fonds généraux.....		826.100

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES

Section	Crédits alloués		Demande 1977	Différence par rapport à 1976
	1975	1976		
<u>Investissement</u>	258.000	350.000	826.100	476.100
<u>Fonctionnement</u>	1.030.000	1.123.260	1.397.440	274.180
TOTAL	1.288.000	1.473.260	2.223.540	750.280

Mesdames et Messieurs les commissaires émettent le voeu que l'ensemble des crédits sollicités soit inscrit au Budget Primitif de 1977.

M. BOUTILLEUX évoque la question de l'attribution de véhicules de service, genre Citroen 2 CV, aux Contremaîtres du Service des Espaces verts, responsables d'un secteur important en Ville.

Il regrette que ces agents n'aient pas encore obtenu ces véhicules demandés depuis quelques années.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances et rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Budget Primitif de 1977, section d'investissement

Détail des dépenses prévues

NATURE	MONTANT	TOTAL
<u>SOUS-CHAPITRE 901.5 - Intitulé :</u>		
<u>ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS</u>		
<u>2147 L</u>		
Achat de mototondeuses, de véhicules de chantier et de gros matériel		
<u>I - GROS MATERIEL</u>		
2 Dumpers multibennes type GM 20, 900/1.200 L, 2 x 56.980	113.960	
10 Bennes	40.000	
1 Motoculteur AGRIA 14 CV Diésel avec fraise	17.800	
1 Extirpateur adaptable sur motoculteur	3.700	
2 Motoculteurs AGRIA 6000 7 CV 2 x 7.500	15.000	
1 Rouleau à pelouse tracté	2.500	
1 Déplaqueuse à gazon RYAN 7 CV	12.300	
1 Tondeuse RANSOMES motor triple	49.000	
1 Tondeuse TORO Trojan III	25.000	
10 Tondeuses SABO de 50 cm, 10 x 2.900	29.000	
1 Faucheuse S.E.P. à barre déportée	5.000	
1 Ramasse gazon auto-tracté	4.800	
	318.060	318.060
<u>II - MATERIEL POUR LE JARDIN DES PLANTES:</u>		
1 Motopompe pour l'arrosage	3.700	
1 Serre plastique type Bretagne	8.000	
2 Chariots de manutention 2 x 2.300	4.600	
2 Elévateurs pour palettes	2.600	
6 Palettes 1.460/560	2.400	
1 Semoir	1.200	
2 Coupe- bordures PET, 2 x 1.500	3.000	
<u>III - MATERIEL POUR L'ATELIER VAUBAN</u>		
1 Poste de soudure par point	4.500	
2 Scies pour les bûcherons	4.000	
	34.000	34.000
		352.060

NATURE	MONTANT	TOTAL
	REPORT.....	352.060
<u>232</u>		
<u>Construction d'abris de jardins pour le personnel</u>	60.000	60.000
<u>232.70</u>		
<u>Travaux de modernisation</u>		
<u>Serres de culture :</u>		
- Installation de 4 vannes thermostatiques	30.000	
- Modernisation du réseau de chauffage	40.000	
- Installation de 7 cauches électriques pour cultures estivales et printanières transformateurs, sondes et branchement	18.000	
	<u>88.000</u>	<u>88.000</u>
<u>235</u>		
<u>Divers terrains communaux clôturés</u>		
2ème tranche - Décision du Conseil d'Administration du 21 Juin 1974		
Clôtures des espaces libres communaux et des H.L.M. pour aménagement d'aire de jeux provisoires et d'espaces verts	100.000	100.000
		<u>100.000</u>
	TOTAL	600.060
<u>SOUS-CHAPITRE 903.50 - Intitulé :</u>		
<u>TERRAINS D'EDUCATION PHYSIQUE</u>		
<u>2147.L</u>		
<u>Achat de matériel d'entretien en fonction des nouvelles installations sportives</u>		
<u>I - ENTRETIEN DU NOUVEAU STADE GRIMONPREZ-JOORIS</u>		
1 Epandeur de terreau Spread Rite	25.000	
2 Tondeuses Ransomes de 50 cm, 2 x 6000	12.000	
1 Remorque pour microtracteur	4.000	
1 Ramasse gazon tracté	6.300	
1 Tondeuse BUNTON	18.000	
<u>II - MATERIEL D'ARROSAGE POUR TERRAINS STABILISES</u>		
Arroseurs à avance automatique		
- <u>Terrain des bois blancs</u> 2 "Rain-Mobile":		
- <u>Terrain Roger Salengro</u> 2 "Rain-Mobile":		
- <u>Terrain d'athlétisme, rue de Londres</u> 2 "Rain-mobile"		
- <u>Terrain du Stade Ballet</u> 2 "Rain-Mobile"		
8 à 3.000 F =	<u>24.000</u>	
	<u>89.300</u>	<u>89.300</u>

NATURE	MONTANT	TOTAL
	REPORT	689.360
<u>SOUS-CHAPITRE 904.9 : Intitulé</u>		
<u>AUTRES EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX</u>		
<u>2147.L</u>		
<u>Achat de matériel pour l'entretien des cimetières</u>		
1 Tondeuse type BUNTON	18.000	
2 Tondeuses SABO 50 cm, 2 x 2.900	5.800	
1 Découpeuse à bordure PET	1.500	
1 Groupe électrogène HONDA	2.900	
4 Tailleuses de haies FREUND, 4 x 760	3.040	
1 Compresseur pour les fossoyeurs (démolition de monuments, anciens caveaux, concessions reprises par la Ville...) type Spiros	30.500	
1 Chariot	3.000	
1 Monitor type 230 M	32.000	
<u>230.0.A1</u>		
<u>Travaux d'aménagement et d'équipement</u>		
<u>Cimetières Sud et Est : Aménagement de</u>		
2 quais de transit pour évacuation des mul- tibennes	40.000	
	136.740	136.740
TOTAL de la section d'investissement sur fonds généraux		826.100 =====

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Rapport justifiant la demande de crédit pour l'achat de 2 Dumpers multibennes à la section d'investissement, article 214 7L

Jusqu'en 1975, la collecte des ordures ramassées dans les squares et jardins publics s'effectuait à l'aide d'un engin Tractem à bennes auto-basculantes, acheté d'occasion en 1965 ; or, ce matériel très vétuste est depuis quelque temps inutilisable.

Devant l'afflux croissant de dépôts d'ordures dans les squares, il devient impératif de prévoir le remplacement du système Tractem par un autre plus simple et plus adapté (A titre indicatif : 10 tonnes d'ordures sont évacuées par semaine au groupe d'H.L.M. Belfort).

Actuellement, parmi les engins de manutention de forte puissance, il n'existe pas de tracteur à empattement suffisamment étroit pour accéder dans les jardins et suffisamment rapide pour accéder aux nombreux points de ramassage. D'où la nécessité de rendre autonomes les secteurs importants de la Ville en leur attribuant un système de ramassage individuel, pratique, peu encombrant et de coût relativement réduit.

Dans cet ordre d'idées, l'achat de 2 Dumpers à bennes auto-basculantes, très maniables et particulièrement adaptés à cette tâche, serait souhaitable en raison de leur grande autonomie et de leur polyvalence.

La dépense à envisager s'élèverait à 113.960 F.

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour suite éventuelle à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Aménagement d'un terrain de hockey - demande de crédit

L'aménagement d'un terrain de hockey est prévu sur les terrains communaux sis à l'angle des avenues du Bois et Henri Delescaux à Lambersart.

La surface totale est de 19.600 m².

Il serait procédé à un aménagement sommaire, l'emprise du sol étant intéressée par le futur projet d'aménagement des Bois de Boulogne et de la Deûle.

L'évaluation de la dépense se monte à 163.700 F.

Il serait souhaitable de prévoir pour l'aménagement de ce terrain et de ses abords, l'inscription d'un crédit complémentaire à la section de fonctionnement du B. P. 1977 au s/chapitre 945-12, intitulé : Terrains et stades municipaux

à l'article 606

- pour l'aménagement d'un terrain en stabilisé : achats de schiste
500 T x 25,00. 12.500 F

à l'article 609

- pour l'apport de terre végétale et d'amendements
1.000 m³ x 15,00 . . 15.000 F

- pour l'achat de graines de gazon
"type terrains de sports" 2.500 F

TOTAL. 17.500 F

à l'article 630

- pour profilage du terrain et des terres en place : Location de matériel
19.600 x 2,00 39.200 F

- pour l'aménagement du parking et des allées de servitude
Location de matériel. 15.000 F

TOTAL. 54.200 F

à l'article 631-0

- pour fourniture et pose d'une clôture type Rhynoplast en 2 mètres
530 m x 150 79.500 F

TOTAL de la dépense 163.700 F

Avis favorable de la commission.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Entretien du stade Grimonprez-Jooris, demande de crédit

Le Service des Espaces verts doit assurer depuis le 1er Août 1976, l'entretien de la pelouse du stade Grimonprez-Jooris.

Cette pelouse conçue selon des techniques nouvelles, nécessite un entretien suivi exigeant l'achat de produits Agrosil divers : engrais organiques et chimiques, désherbants sélectifs, produits de traitement contre les maladies cryptogamiques, apport de terreaux etc...

L'évaluation des dépenses de fournitures, pour assurer cet entretien en cours de l'année 1977, se monte à 36.400 F.

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire à la section de fonctionnement du Budget Primitif de 1977 au s/chapitre 945-12 intitulé : Terrains et stades municipaux.

à l'article 662-9 :

- pour 2 analyses à effectuer en cours d'année par le laboratoire des sols de l'Institut National des Sports

Analyses et déplacements. 1.700 F

à l'article 609 :

- 1°) pour apport de base d'engrais type Floramid GAZON à azote retard

1.650 kgs x 5,00 F = 8.250 F

- 2°) pour apport d'engrais minéraux et organiques suivant l'évolution des analyses

engrais minéraux (nitrate de chaux, amonitrate) 9.000 F

Engrais organiques type régénor 3 T x 500,00 F = 1.500 F

- 3°) pour traitements de la pelouse :

- épandage d'Agrosil LR..... 1.000 kgs x 5,65 F = 5.650 F

pour le désherbage sélectif (Tradol)..... 800 F

pour traitement contre maladies et parasites..... 1.400 F

- 4°) pour le semis de regarnissage

200 kgs gazon x 6,00 F = 1.200 F

- 5°) pour le terreautage..... 70 m³ x 18,00 F = 1.260 F

- 6°) pour le tracé des lignes de jeux

achat de plâtre..... 600 F

TOTAL

29.660 F

REPORT..... 31.360 F

à l'article 606

- pour le sablage : sable siliceux 0/8
120 m3 à 29,00 F. 3.480 F

à l'article 603

- pour l'achat de carburant et d'huiles
Opérations de tonte, d'aération et d'épandage 1.500 F

TOTAL de la dépense 36.340 F

arrondi à ! 36.400 F !
! !

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances.

M. LHOTELLIER signale que la pelouse du terrain de football de Grimonprez-Jooris est encore trop utilisée notamment à cause de certains entraînements effectués par l'équipe du L.O.S.C., en particulier : footing, tir au but, et saut à la corde.

Il faut souligner à ce sujet que cette équipe dispose maintenant du terrain d'entraînement de la Porte d'Ypres. Cet équipement devrait nous l'espérons "soulager" la pelouse du terrain d'honneur.

Le temps d'utilisation à respecter est, nous le rappelons, de 5 heures par semaine.

M. IBLED approuvé par Mesdames et Messieurs les commissaires émet une vive protestation contre le non respect des normes d'utilisation du terrain en rappelant que cette question avait déjà été évoquée au cours de la précédente réunion de la Commission à la suite de la prise en charge de l'entretien de la pelouse par le Service des Espaces verts.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels Sportifs et de Jeunesse pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

"Lille Ville verte et fleurie : opération fleurissement de la Ville, 2ème tranche
Demande de crédit

L'opération "Lille Ville verte et fleurie" qui a débuté en 1976 a permis un effort exceptionnel de "fleurissement" dans divers secteurs de la Ville.

Au cours de l'année :

8.000 rosiers Polyantha ont été plantés

50 vasques fleuries ont été posées sur les îlots directionnels situés notamment aux entrées principales de la Ville et aux carrefours des grands boulevards.

Cette opération étant prévue sur 3 ans, il serait souhaitable d'inscrire au Budget Primitif de 1977 à la section de fonctionnement, s/chapitre 936.00 article 609, une somme de 50.000 F afin de poursuivre ce programme au cours de l'année 1977.

Répartition de la dépense

- achat de 50 vasques à 600 F.	30.000 F
- argile expansée, couches drainantes, feutre jardin.	2.500 F
- terreaux, engrais.	2.500 F
- plantation de 5.000 rosiers.	15.000 F
	<hr/>
Total de la dépense	50.000 F
	=====

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Entretien des serres de culture - demande de crédit

Il devient impératif de procéder à la remise en état des serres de culture du Jardin des Plantes dont la peinture extérieure n'a pas été renouvelée depuis 25 ans.

L'aspect esthétique de ces serres doit être présentable en raison des visites de plus en plus nombreuses que nous recevons, en particulier des groupes étrangers.

Cette réfection comprend :

- un nettoyage par grattage et brossage
- le remplacement de certains montants en bois spécial (Niangon)
- le remplacement des carreaux fendus
- l'application de mastic pour assurer une nouvelle étanchéité
- l'application d'une première couche d'impression
- l'application d'une deuxième couche de peinture de finition

La dépense a été évaluée à	66.650 F
actualisation 10 %	<u>6.665 F</u>

TOTAL 73.315 F

arrondi à ! 73.500 F !

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription de ce crédit complémentaire au B.P. 1977, section de fonctionnement, s/chapitre 936.00 article 631-2 (entretien de bâtiments).

Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Aménagement de places et d'aires de verdure - plantations d'arbres

L'évolution actuelle des villes fortement urbanisées, où l'élément minéral est malheureusement dominant, appelle une nouvelle conscience dans leur aménagement et une humanisation plus poussée des réalisations à entreprendre.

C'est dans cet esprit, à la demande de l'Administration Municipale, que le Service Technique des Espaces verts étudie la possibilité d'aménager divers secteurs de la Ville dans le but de les rendre plus agréables pour le citadin.

Il est possible par exemple de prévoir sur des trottoirs larges et asphaltés, à l'aspect peu esthétique, l'implantation de bacs en maçonnerie agrémentés de fleurs, d'arbustes et d'arbres d'ornement et accompagnés de bancs.

Des placettes ou des flots directionnels, servant le plus souvent de parkings sauvages, peuvent être rénovés.

Ces espaces peuvent devenir des lieux agréables, utilisables pour le repos ou la promenade du citadin, en contribuant à une meilleure qualité de la vie en milieu urbain.

Plusieurs projets d'aménagement ont été envisagés :

I - Quartier Saint Sauveur

Aménagement des trottoirs de la rue Saint Sauveur, comprenant :

- Construction de bacs en maçonnerie de divers types en béton, dalles, briques etc...

Evaluation. 200.000,00 F

- Fourniture et pose de bancs publics 20.000,00 F

- Fourniture et pose de gros bacs à fleurs amovibles dans les zones les plus étroites (bacs de divers types, hexagonaux, modulaires et à combinaison multiple)

Evaluation. 50.000,00 F

- Aménagement paysager des bacs
 - achat de matériaux drainants
 - végétaux décoratifs
 - terreaux, argile expansé, engrais

Evaluation. 20.000,00 F

TOTAL 290.000,00 F

II - Place Arago

- Aménagement des sols	
Pose de divers types de dallages 935 m2 x 70.=	65.450,00 F
- Achat et pose de bancs publics.	10.000,00 F
- Aménagement de bacs à fleurs en maçonneries diverses, briques dalles, y compris aménagement paysager	
Evaluation	70.000,00 F
	<hr/>
TOTAL	145.450,00 F
arrondi à	<u>145.500,00 F!</u>

III - Placette à l'angle de la rue de Douai et de la rue de Saint Quentin

- Dallage 22 m2 x 80 =	1.760,00 F
- Bacs à fleurs	10.000,00 F
- Bancs publics	1.500,00 F
	<hr/>
TOTAL	13.260,00 F
arrondi à	<u>13.500,00 F!</u>

IV - Placette à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue de Wazemmes

- Dallages divers 525 m2 x 80 =	42.000,00 F
- Bacs à fleurs de divers types en maçonnerie	15.000,00 F
- Bancs publics	1.500,00 F
- Aménagement végétal	3.000,00 F
	<hr/>
TOTAL	61.500,00 F
arrondi à	<u>62.000,00 F!</u>

V - Quartier Sud de Lille

- Plantations d'arbres d'ornement de diverses essences :	
- dans le quartier des 400 Maisons	
- " " " de la place Michelet	
- rue Jean Walter	
- rue Courtois	
- rue du Faubourg des postes	
- place Edith Cavell	
300 arbres x 250,00 =	75.000,00 F
- Aménagement de grands bacs à fleurs en maçonnerie	
- place Albert Thomas	
- place Edith Cavell	
- face aux H.L.M. rue du Fg des Postes	
- face à l'entrée du Cimetière du Sud	
Evaluation	200.000,00 F
	<hr/>
TOTAL	<u>275.000,00 F!</u>

VI - Jardin à l'angle de la rue Saint Sauveur et de la rue du
Président Kennedy

- Aménagement du sol, dallages divers.	25.000,00 F
- Construction de bacs en maçonnerie en divers matériaux . . .	10.000,00 F
- Fourniture et pose de bancs publics.	5.000,00 F
- Aménagement paysager arbustes et arbres décoratifs	<u>10.000,00 F</u>

TOTAL. 50.000,00 F

TOTAL GENERAL 836.000,00 F

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription de ce crédit à la section d'investissement du Budget Primitif de 1977 ou d'étaler la dépense sur deux années, en fonction des disponibilités budgétaires.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Aménagement des allées des cimetières 2ème phase, demande de crédit

Devant la dégradation importante des allées principales des cimetières, un programme général de remise en état a été établi par les Services Techniques.

Cette rénovation étant prévue sur plusieurs années, un crédit de 200.000 F nous a été accordé en 1976 pour la réfection de 1.500 m² d'allées au Cimetière de l'Est.

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription d'un nouveau crédit pour la mise en chantier d'une deuxième tranche de travaux permettant la remise en état de 3.700 m² d'allées au Cimetière de l'Est dans les secteurs les plus dégradés.

Ces travaux comprennent :

- la dépose des vieilles bordures posées sur béton
- la démolition du revêtement existant, quand cela est nécessaire
- le balayage de la fondation ancienne
- la couche d'accrochage sur fondation ancienne
- la fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux pour reprofilage
- la pose d'une couche de roulement en béton bitumineux (épaisseur 0,03m)
- la fourniture et pose de bordure T1
- La fourniture et pose de caniveau CS1
- le terrassement pour fondation nouvelle
- la fondation en grave laitier, épaisseur 0,15 m sur sous couche de scories épaisseur 0,05 m
- la création de regards de réception des eaux pluviales
- la fourniture et la pose de canalisation ϕ 300, ϕ 250, ϕ 200

Evaluation :

$$3.700 \text{ m}^2 \times 100,00 \text{ F (prix unitaire T.T.C.)} = \begin{array}{|c|} \hline 370.000 \text{ F} \\ \hline \end{array}$$

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Jardin du Loisir des Dondaines - 5ème phase - Demande de crédit

Les travaux d'aménagement du Parc des Dondaines se poursuivent.

L'aménagement paysager du terrain est terminé en ce qui concerne les mouvements de terre et la topographie générale.

Des arbres de fort développement ont été plantés au cours des hivers 1975 et 1976.

Il reste à terminer :

- les plantations d'accompagnement qui agrémenteront les bâtiments et infrastructures prévues par le plan masse.

- la plantation des talus en arbustes rustiques traités en larges taches de variétés homogènes, afin de donner aux buttes une allure "forestière" et de créer une bonne isolation optique et phonique du grand boulevard (où la circulation est intense), de la rue de la Chaude Rivière et de la voie S.N.C.F.

INFRASTRUCTURES

En ce qui concerne les infrastructures prévues au plan masse approuvé au cours de la réunion du Conseil Municipal du 6 Mai 1976, il reste à réaliser:

	<u>Prévisions</u>
- le théâtre de verdure.	390.640 F
- la cascade, la rivière et le lac.	359.800 F
- la piste de patins à roulettes	35.200 F
- les voies et réseaux divers.	344.380 F
- la pose du Rologan à la mer de sable	110.000 F
	<hr/>
TOTAL.	1.240.020 F
	=====

En fonction des disponibilités financières, il serait souhaitable que l'ensemble de ce crédit soit retenu ou étalé sur deux ans. Dans ce dernier cas, il est indispensable que l'ordre de priorité établi ci-dessous soit respecté :

- 1 - Réalisation des voies et réseaux divers
- 2 - " de la piste de patins à roulettes
- 3 - Pose du Rologan pour la mer de sable

AMENAGEMENT PAYSAGER

Il est nécessaire de prévoir :

- l'achat d'arbres et de conifères de fort développement
d'essences diverses, 300 x 80,00 F = 24.000 F
 - l'achat d'arbustes pour plantations des talus
2.000 x 20,00 F = 40.000 F
 - l'achat de jeux rustiques :
 - jeux à grimper et à sauter
 - poutres d'équilibre
 - jeux en bois s'intégrant au site, Evaluation 100.000 F
- TOTAL . . . 164.000 F !

AMENAGEMENT DE LA RUE DU BECQUEREL

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 16 Septembre 1976, a émis un avis favorable, sur proposition de Monsieur le Maire, pour l'aménagement de la rue du Becquerel dans le cadre du programme de travaux du Jardin du Loisir des Dondaines.

La dépense relative à l'exécution de ce projet a été évaluée à

! 187.080 F !

TOTAL GENERAL 1.591.100 F

arrondi à. ! 1.600.000 F !

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Aménagement du Jardin du Loisir du Sud - 3ème phase - Demande de crédit

L'aménagement du terrain de la "Briqueterie" est en cours ; la mise en place des différents mouvements de terre est terminée en ce qui concerne la plaine de jeux.

Il reste à réaliser les abords du Jardin d'Aventure en particulier la confection des buttes de terre qui doivent isoler ce jardin et la pose de la clôture en rondins.

Il est à signaler que le Jardin d'Aventure est en partie situé sur des parcelles de terrain qui sont en cours d'acquisition par la Ville de Lille. Cette situation nous oblige à suspendre les travaux dans cette zone jusqu'à ce que la procédure d'achat soit achevée.

En ce qui concerne les infrastructures, il reste à réaliser, par ordre de priorité :

	<u>Prévisions</u>
1 - les V. R. D.	442.000
2 - Le bassin et la fontaine	350.800
3 - La piste de patins	212.960
4 - Le jeu de boules	51.000
5 - Le terrain de jeu de ballon.	107.200
6 - Le mini golf et le ping pong	125.300
7 - L'amphithéâtre de verdure.	53.250
8 - La Citadelle passerelle.	350.000
9 - Les jeux pour les petits (manège guignol).	<u>185.000</u>
TOTAL.	1.877.510

Un ordre de priorité a été donné aux divers équipements à réaliser dans l'éventualité de prévoir ces réalisations sur plusieurs années pour des raisons d'ordre budgétaire.

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Parc Zoologique - Rénovation complète - 2ème tranche

Par délibération en date du 5 Juillet 1974, le Conseil municipal a approuvé l'inscription d'un crédit de 1.500.000 F pour financer les travaux nécessaires à la rénovation complète du Parc Zoologique.

Pour des raisons budgétaires, il a été décidé de répartir ce crédit sur trois années par tranches de 500.000 F.

Une première tranche de travaux a été exécutée en 1976.

Elle comprenait :

- le remplacement complet du système de chauffage au charbon par une installation au fuel
- la réfection de la toiture du bâtiment central

Il serait souhaitable de prévoir le financement de la deuxième tranche de travaux pour 1977.

Elle comprendra, dans la limite du crédit accordé :

- la finition du bâtiment central (peinture, sol, cage aux singes)
- la réfection des cages extérieures

Avis favorable de la Commission

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances pour avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Terrain communal, rue Kellermann - Aménagement
Demande de crédit

Lors de sa réunion du 26 Avril 1976, le Conseil d'Administration a décidé d'aménager provisoirement en aire de jeux pour les enfants du quartier, le terrain communal situé rue Kellermann, à l'angle de la rue Desaix et du boulevard de Belfort.

Surface à aménager : 3.000 m²

Evaluation :

- Démolition d'un mur en briques (longueur 156 m)	15.000 F
- Abattage de baraques (sur 400 m ²).	5.000 F
- Pose d'une clôture avec lisse en béton, hauteur 0,50 m, longueur 250 m	13.500 F
- Nivellement du terrain	2.500 F
- Chemins piétonniers en schiste	1.500 F
- Bancs.	1.500 F
- Jeux d'enfants	15.000 F
	<hr/>
	TOTAL 54.000 F
	<hr/>

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription de ce crédit à la section d'investissement du Budget Primitif de 1977.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/17 - Place de la République - Projet d'aménagement du jardin sur dalle

Evaluation approximative du coût d'aménagement pour une surface totale à aménager de 11.000 m² : Projet présenté par le Service des Espaces verts.

- Nivellement et reprise des niveaux par apports de divers matériaux (terres, sables, graves divers etc...)	5.500 m ³ x 150,00 =	825.000 F
- Béton de forme sur 0,15 m d'épaisseur, dallages, pavés de granit gris, rose, blanc, Klinkers divers,	9.500 m ² x 300,00 =	2.850.000 F
- Cascade et pièce d'eau, évaluation.		1.000.000 F
- Aménagement des bacs à fleurs béton armé, coffrage courbe et acier, 650 ml x 690,00 =		448.500 F
Revêtement en plaquettes, divers types, 520 x 270,00 =		140.400 F
- Aménagement des bacs à fleurs Procédé d'aménagement sur dalle B.A.S.F. évaluation 1.500 m ² x 200,00 =		300.000 F
- Végétaux divers, arbres et arbustes d'ornement évaluation.		50.000 F
		<hr/>
		TOTAL.
		5.613.900 F
		<hr/>
		arrondi à <u>5.615.000 F</u>

2 autres projets sont présentés à Mesdames et Messieurs les commissaires

- la maquette établie par M. CHRISTIAENS, Architecte
- la maquette établie par M. PILLET, Architecte

Le projet présenté par le Service Technique des Espaces verts reçoit un accueil chaleureux et unanime de Mesdames et Messieurs les commissaires qui souhaitent vivement que ce projet, établi par des techniciens très compétents en matière d'espace vert et d'étude paysagère, soit retenu pour la place de la République.

En outre, la Commission suggère que le projet de bassin présenté par M. PILLET soit intégré dans celui relatif à l'aménagement de ce jardin.

Rapport à l'Administration municipale.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/18 - Aménagement des abords de la Citadelle - Travaux supplémentaires

Demande de crédit

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle et dans l'attente des grandes options d'aménagement qui seront prises en fonction du détournement de la Deûle et de l'implantation du boulevard périphérique, il est possible de prévoir quelques aménagements qui s'intégreront facilement dans les projets futurs.

Il serait souhaitable de prévoir :

I - L'Aménagement d'un "Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagées" ou C.R.A.P.A.

Ce parcours C.R.A.P.A. est un moyen proposé aux sportifs de toutes natures. Il doit permettre aussi bien l'entraînement des sportifs confirmés que des amateurs. Dans tous les cas, les exercices proposés sont simples et pourront s'adapter naturellement au niveau des pratiquants qui les exécutent.

Les divers obstacles répondent à des critères d'adaptation ; une signalisation claire et précise ne laissera aucune ambiguïté quant à la manière d'aborder le parcours ainsi que les exercices.

Evaluation de la dépense :

1°) Obstacles

- saut en extension.	4.500,-
- cercles.	5.000,-
- passages d'obstacles	3.950,-
- lever les jambes	2.400,-
- saut en profondeur	3.000,-
- slalom	4.800,-
- poutres d'équilibre.	6.660,-
- pont oblique	9.235,-
- lancer	2.200,-
- dessus - dessous	10.600,-
- franchissement en hauteur.	7.550,-
- barres obliques	1.235,-
- échelles suédoises	5.000,-

2°) Aménagement des terrains

- aire de réception)	15.000,-
- divers terrassements)	

3°) Panneaux signalitiques et directionnels 18.000,-

TOTAL. . . 99.130,-

arrondi à. . 100.000,-

=====
Cette réalisation pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

II - L'aménagement de défense de berges au cantonnement de pêche

Il est constaté une dégradation importante des berges du cantonnement de pêche. En de nombreux endroits l'accès est difficile, le terrain en pente raide arrivant directement sur le plan d'eau.

Un aménagement de l'accès à ces berges et la consolidation de celles-ci est indispensable.

Evaluation de la dépense :

- battage en eau de piquets de béton et pose de plaques en ciment sur 1.200 mètres.	90.600 F
- fourniture de :	
1.200 plaques de ciment 40 x 200	
800 piquets en béton de 12 x 12 x 145	<u>40.800 F</u>
TOTAL.	<u>131.400 F</u> =====

III - L'asphaltage des allées de promenade - 4ème tranche

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la Citadelle, des travaux très importants ont été réalisés, et notamment l'asphaltage des principaux chemins d'accès aux bois de Boulogne et de la Deûle.

Le financement de ces aménagements a été réparti en trois tranches de travaux dont la dernière est maintenant achevée.

Afin de terminer l'accès aux deux enceintes du bois et de la Citadelle, il conviendrait de prévoir une quatrième tranche de travaux consistant à réaliser l'asphaltage de l'allée principale.

Le public pourra ainsi traverser le bois et accéder autour de la Citadelle même par temps pluvieux.

Le revêtement de ce réseau d'allées est primordial pour faciliter toute l'animation souhaitable dans ce secteur où un public toujours plus nombreux vient se détendre.

L'évaluation des travaux se monte à :

1°) Pose d'une couche de béton bitumineux	
3.570 m ² x 70,00 F =	249.900 F
2°) Pose d'une frise pavée	
1.190 m ² x 28,00 F =	<u>33.320 F</u>
TOTAL	<u>283.220 F</u>
arrondi à	<u>! 284.000 F !</u>

TOTAL General 515.400 F
=====

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS
REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/19 - Square Dutilleul - Projet de modernisation
Demande de crédit

Le square Dutilleul, de par sa situation centrale ne peut rester dans son état actuel.

Il est nécessaire de maintenir dans le centre de la Ville, un îlot de verdure très soigné, accueillant, agréable aux riverains et aux promeneurs.

Dans le projet proposé le style du jardin est conservé, les matériaux de revêtement et de parement sont analogues à ceux utilisés dans le square Jussieu afin de garder une unité structurale.

Description

Les allées en asphalte rouge sont délimitées par des bordures en briques de parement.

La partie centrale est bordée par un muret ; elle est parcourue par un réseau de chemins étroits en briques et plantés de carrés de mosaïculture, le reste étant engazonné.

Le jardin d'enfants sera décoré d'éléments nouveaux : bancs modernes très stylisés et dallages de pavés colorés autobloquants.

Les bacs à sable et la Pergola seront restaurés.

Ces divers éléments délimiteront une aire de jeux typiquement réservée aux enfants et aux mères de famille.

Les squares Jussieu et Dutilleul ainsi rénovés deviendront alors un lieu de promenade agréable et de qualité, ils joueront alors pleinement leur rôle de liaison entre le Centre Ville et le Bois de Boulogne.

Devis estimatif des travaux

ASSAINISSEMENT

- Vérification et réparation du réseau existant -
- Prolongement du réseau côté rue de Tenremonde. 20.000 F

MACONNERIE

- Maçonnerie en briques de parement y compris béton de fondation (muret - bac à sable - parement - bordures). . . 280.000 F

PAVAGE

- Pavés autobloquants et colorés. 80.000 F

ASPHALTAGE

- Nivellement - béton de forme - asphalte teinte rouge. . . 70.000 F

450.000 F

Actualisation - Imprévus 20 % 90.000 F

soit 540.000 F

Achats de bancs 22.000 F

TOTAL 562.000 F

Avis favorable de la Commission.

A ce sujet, Mesdames et Messieurs les commissaires déplorent le manque de surveillance des jardins publics et ce, malgré le recrutement récent de 11 gardiens de Police Municipale. Ils signalent en particulier le climat d'insécurité qui règne dans le square Dutilleul délaissé par les mères de famille et envahi de clochards. Ils souhaitent un renforcement de la surveillance dans le centre ville devant les efforts de rénovation et de fleurissement entrepris par le Service des Espaces verts.

Extrait transmis à M. le Directeur de la Police Municipale, pour suite à donner
Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS
REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/20 - Jardin des Plantes - Roseraie - Continuation des travaux
Demande de crédit

I - Dallage des allées

La cascade monumentale de la Roseraie du Jardin des Plantes est réalisée. Elle donne à l'ensemble une perspective très agréable et les jeux d'eau apportent une animation très appréciée du public.

Il est nécessaire de terminer l'aménagement des allées de la roseraie qui sont actuellement en schiste.

Par temps sec, les enfants jettent parfois des gravillons venant obstruer les filtres de la cascade qui rencontre ainsi de grandes difficultés à fonctionner.

Il serait nécessaire de prévoir le dallage de ces allées.

La surface totale à aménager est d'environ 2.060 m².

Une première tranche de 945 m² pourrait être exécutée en 1977 et la deuxième tranche de 1.116 m² terminée en 1978.

Evaluation

Dallage en ardoise type Opus Incertum	
Fourniture et pose 945 x 200 =	189.000 F
	arrondi à
	<u>190.000 F</u>
	=====

II - Aménagement de la Pergola

La construction de trois aires de repos est envisagée :

Evaluation

Dallage 200 m ² x 180,00.	36.000 F
Murets en pierres 80 ml x 220,00	17.600 F
4 Claustras de 5 m de longueur et 4,50 m de hauteur.	78.700 F
Démolition de 2 poutres centrales pour améliorer la perspective en fonction de la cascade	30.000 F
Exécution d'un enduit et d'un crépi plastique sur les murets du bassin central.	7.200 F
	<u>169.500 F</u>
	=====
	TOTAL
	<u>169.500 F</u>
	=====

III - Aménagement de l'accès de la serre exposition et de la terrasse face à la cafétéria

Surface à aménager : 2.560 m²

Evaluation

Dallage des allées 2.560 x 150 =	384.000 F
	=====
TOTAL GENERAL	<u>! 743.500 F !</u>
	! !

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

En ce qui concerne l'emplacement prévu pour la cafétéria, une maquette de la serre-exposition, envisageant 3 solutions d'implantation sous son infrastructure, est présentée aux membres de la Commission.

Mesdames et Messieurs les commissaires dans l'ensemble ne sont pas favorables à l'exécution de ce projet qui, dans chacune des solutions proposées, n'est pas satisfaisant sur le plan "esthétique" ; la serre-exposition, unique en France par son architecture audacieuse et "aérienne", risquerait de perdre un peu de sa pureté de ligne architecturale.

Mesdames et Messieurs les commissaires souhaitent dans toute la mesure du possible que cette construction soit indépendante et placée à proximité de la serre.

Devant l'impossibilité de recourir à cette solution, le projet occupant l'emprise la plus restreinte pourrait être envisagée ; si cette solution devait être retenue, un soin tout particulier devrait être apporté au choix des parois de verre afin de limiter au maximum les pertes de luminosité au niveau du rez-de-chaussée.

Extrait transmis à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/21 - Parking Carnot : projet d'aménagement de la dalle - Demande de crédit

La Communauté Urbaine de Lille est propriétaire du parc de stationnement "Carnot".

Cependant, pour des raisons d'ordre esthétique, il a été convenu que la Ville de Lille aménage un espace vert sur la dalle recouvrant le parking souterrain.

Le projet d'aménagement de cette parcelle a été évalué à :

- Dallages graviers lavés, 370 m2 x 100,00.	37.000 F
- Dallages en briques, 73 m2 x 140,00.	10.220 F
- Fourniture et pose de 3 bancs	3.000 F
- Plantations d'arbustes décoratifs et de massifs de rosiers Polyantha	<u>5.000 F</u>
TOTAL	55.220 F

arrondi à 55.000 F

Il serait souhaitable de prévoir l'inscription de ce crédit à la section d'investissement du Budget Primitif de 1977.

Avis favorable de la Commission

Rapport au Conseil Municipal avec avis de la Commission des Finances.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/22- Jardin du Loisir des Dondaines - Installation d'un "Circuit Rustique
d'Activités Physiques aménagées" - Demande de subvention

Le Conseil municipal a approuvé le 6 Mai 1976 le plan masse et les équipements du Parc des Dondaines.

Parmi ces équipements, il est prévu d'aménager un parcours d'obstacles C.R.A.P.A. le long d'un sentier naturel de cross, sur les pentes entourant l'espace de jeux.

Par lettre du 20 Mars 1975, M. le Préfet du Nord nous a fait connaître que l'Etat pouvait nous accorder une subvention de 50.000 F pour la création de ce circuit sportif.

Or, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports nous a récemment informé que ce projet d'équipement à l'usage des jeunes n'est pas conforme aux normes du circuit C.R.A.P.A., en conséquence, la subvention escomptée ne pourra nous être versée.

Cette Administration rappelle que cet équipement sportif doit être surtout destiné aux adultes désirant pratiquer des mouvements d'éducation physique dans un cadre naturel et dans un but de détente et de maintien de la forme physique.

L'installation d'un circuit, conforme à cet impératif, prévu dans le bois de Boulogne, a fait l'objet d'une demande de crédit au Budget Primitif de 1977.

Une nouvelle demande subvention sera sollicitée pour 1977.

Mesdames et Messieurs les commissaires prennent acte de cette information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/23 - Informations

- Piscine Marx Dormoy

M. LHOTELLIER informe les membres de la commission d'un projet d'implantation de végétaux aux abords du grand bassin.

A titre d'essai, deux grands palmiers seront posés de part et d'autre du bassin.

La commission prend acte de cette information.

- Place Vanhoenacker - aménagement

La commission est informée des travaux effectués sur la place Vanhoenacker. Il s'agit :

- de la pose d'une lisse en béton doublée d'une haie destinée à empêcher les enfants de courir de la place directement sur les chaussées.
- de l'installation de quelques bancs et bacs à fleurs.

Mme DEBAENE regrette que la commission n'ait pas été consultée avant la mise en route de ces travaux. Elle signale qu'à la demande des habitants du quartier, il avait été prévu pour son aménagement une partie en parking et l'autre partie en aire de repos et aire de jeux pour les enfants.

Cependant, certaines réserves ont été émises quant à l'opportunité de mettre en place une aire de stationnement de véhicules à proximité d'une aire de jeux pour les enfants.

M. MARQUIS signale qu'un parking sera aménagé rue d'Arras, dès que les Services de Construction auront démoli les immeubles insalubres situés dans cette voie. La surface de stationnement prévu à cet endroit pourrait ainsi permettre de libérer la place Vanhoenacker.

Mesdames et Messieurs les commissaires sont unanimes à reconnaître que la solution est liée à la question de savoir si la surface du parking de la rue d'Arras sera suffisamment importante pour satisfaire les besoins des commerçants du quartier de la place Vanhoenacker.

La commission estime, dans l'éventualité où ce problème serait résolu, qu'il serait souhaitable que l'ensemble de la place devienne un espace vert et que cette option reçoive l'agrément des riverains.

Acquisition d'un terrain, boulevard de la Moselle

Au cours de sa réunion du 25 Septembre 1973, la commission avait souhaité que la Ville procède à l'acquisition d'un terrain situé boulevard de la Moselle, à l'entrée de Lille par l'autoroute de Dunkerque et appartenant à l'Administration des Domaines ; ce terrain en friche, situé à proximité du port fluvial, parfois envahi par les nomades, sert le plus souvent de décharge provoquant ainsi le mécontentement des riverains du groupe d'H.L.M. du Faubourg de Béthune et en particulier des habitants de la rue Henri Barbusse qui souhaitent vivement l'aménagement de cette propriété dans les plus brefs délais.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Sur notre demande les Services Juridiques nous ont fait connaître par lettre du 3 Janvier 1974 que ce terrain est intéressé depuis de nombreuses années par la construction du futur centre des impôts et que, de ce fait, il ne pouvait être cédé à la Ville.

Depuis ce terrain est toujours à l'état d'abandon.

La commission souhaite que cette administration soit de nouveau interrogée afin de connaître si l'exécution de ce projet de construction est envisagé dans un avenir proche.

Dans la négative, il serait souhaitable qu'une lettre soit adressée aux Domaines pour que cette administration nettoie et clôture efficacement ce terrain.

Si ce projet était abandonné, la commission souhaiterait qu'une nouvelle procédure d'achat soit engagée.

Extrait transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour suite éventuelle à donner.

Extrait transmis au Service du Nettoyement pour information.

Extrait transmis au Cabinet de Monsieur le Maire pour information.

Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année

Chaque année des sapins sont achetés par le Service des Espaces verts qui assure les décorations de fin d'année.

Cependant, le crédit nécessaire à cet achat n'est pas prévu au Budget de Fonctionnement du Service.

La Commission des Fêtes et Cérémonies saisie de cette question, lors de sa réunion du 2 Décembre 1975, a souhaité que la dépense soit imputée sur les crédits du Service des Espaces verts.

Or, il ne s'agit pas dans ce cas précis de plantations mais de sujets disposés à titre décoratif dans les bâtiments communaux et les places publiques diverses.

Il serait souhaitable que cette dépense de l'ordre de 20.000 F soit prévue dans les crédits de fonctionnement du Service des Fêtes et Cérémonies.

Avis favorable de la commission.

Extrait transmis à la Direction du Service des Relations Publiques pour suite à donner.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

BUDGET 1976 - Transferts de crédits

Afin de permettre en cours d'année, le règlement de factures imputées sur des postes budgétaires dont le montant s'est avéré insuffisant, il a été nécessaire de transférer :

1°) Une somme de 18.000 F (soit la totalité du crédit)

- du s/chapitre 951.81, article 631.1 du B.P. 1976, section de fonctionnement (Cimetière Sud)
- au s/chapitre 936.00, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (espaces verts et jardins)

2°) Une somme de 15.000 F

- du s/chapitre 951/81, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (Cimetière Sud)
- au s/chapitre 936.00, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (espaces verts et jardins)

3°) Une somme de 10.000 F

- du s/chapitre 951/81, article 630 du B.P. 1976, section de fonctionnement (Cimetière Sud)
- au s/chapitre 936.00, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (espaces verts et jardins)

4°) Une somme de 3.475 F

- du s/chapitre 936/0, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (espaces verts et jardins)
- au s/chapitre 945/12, article 609 du B.P. 1976, section de fonctionnement (terrains et stades municipaux)

Les commissaires prennent acte.

Extrait transmis à la Direction Générale des Finances, pour suite à donner.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

Ferme-centre animalier des Dondaines - Marché de services

Le 6 Mai 1976 le Conseil Municipal a décidé que la Ville confierait à M. DHENIN le soin d'assumer l'exploitation de la ferme du Jardin du Loisir des Dondaines.

Après négociations, un marché de services a été passé avec l'intéressé.

La Commission des Affaires Juridiques et Immobilières, au cours de sa réunion du 9 Septembre 1976, s'est montrée favorable à la signature de ce marché.

Mesdames et Messieurs les commissaires reconnaissant la compétence de M.DHENIN, émettent un avis favorable à la passation de ce contrat.

Extrait transmis à la Direction des Services Juridique et Immobilier pour information.

COMMISSION DES ESPACES VERTS

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 1976

76/24 - Questions diverses

M. WAVRANT signale de nouveau que des voitures empruntent un terre plein engazonné face à la rue du Professeur Lamaze pour rejoindre le périphérique. Le service procèdera à la pose de piquets à titre dissuasif.

M. WAVRANT signale également le mauvais état du square Henri Ghesquière.

A ce sujet, les membres de la commission souhaitent qu'un effort de rénovation soit envisagé dans le quartier de Wazemmes ainsi qu'un renforcement de la surveillance.

Extrait transmis au Cabinet de Monsieur le Maire.

La séance est levée à 22 heures.

Le Président

Le Directeur Général
des Services Techniques

E. DERIEPPE

J. MARQUIS